

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 104 (2006)

Rubrik: Catalogue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Catalogue

Les notices sont classées par ordre chronologique.

Les monuments antérieurs à la Réforme (1536) sont en outre subdivisés de manière typologique : dalles à effigie en relief et monument, puis dalles plates à incision.

L'ordre chronologique est établi d'après les indications (millésime p. ex.) figurant sur la pièce ou selon une datation fondée sur des critères iconographiques, stylistiques ou autres encore (épigraphiques par exemple).

Chaque notice comprend en principe les rubriques suivantes (qui, lorsqu'elles sont sans objet, peuvent manquer) :

- N° d'ordre, type de la pièce¹, nom², date de décès du défunt (év. date du monument)
- N° d'inventaire
- Localisation actuelle de l'objet
- Emplacements anciens (et/ou d'origine)
- Dimensions
- Matériau (avec renvoi à une annexe pour le détail des données d'ordre géologique)
- Technique
- Polychromie
- Inscription (assortie parfois d'une Remarque)³
- Jalons biographiques
- Description
- Appréciation
- Etat de conservation
- Archives⁴
- Bibliographie⁴.

¹ Les dénominations adoptées sont empruntées au *Thesaurus. Objets religieux du culte catholique*, Paris, 1999, pp. 113-117, plus récent glossaire dans le domaine. Nous avons en conséquence substitué, par exemple, la définition de « dalle funéraire » à celle, plus courante jusqu'ici, de « pierre tombale ». Le terme générique de « monument » est appliqué à tous les objets plus complexes.

² Les prénoms sont systématiquement francisés, alors que les noms conservent leur graphie d'origine.

³ Les inscriptions sont transcrites selon les principes du *Corpus Inscriptionum Medii Aevi Helvetiae* : l = retour de ligne ; (...) = résolution d'une abréviation ; [...] = transcription incertaine, reconstitution, [...] = lacunes, nombre de lettres manquantes connu ; [—] = lacunes, nombre de lettres manquantes inconnu, etc. Elles ne sont pas traduites, leur contenu étant résumé dans les « Jalons biographiques ».

⁴ Les renvois relatifs à l'objet précédent ceux relatifs au défunt ; ils sont séparés par //. Tendant à l'exhaustivité dans le premier cas, les références biographiques, en revanche, se limitent aux titres essentiels. Les abréviations (sources d'archives et bibliographie) figurent en pp. 289-294.

Chaque notice est illustrée. Sauf indication contraire, les photographies récentes sont de Laurent Dubois, 2005, et les relevés de Franz Wadsack, AAM, 2004. La source des illustrations figure en p. 295.

Fruit d'un travail collectif, les notices ne sont pas signées. Le nom des divers collaborateurs figure dans la liste des intervenants en p. 295. ; à noter toutefois que les rubriques « polychromie », « matériau » et « état de conservation » sont remplies sur la base des rapports Gentile/James 2005 pour la première et Rousset 2004 pour les deux dernières. Les versions définitives sont dues à : Gaëtan Cassina (n°s 1-7), Claire Huguenin (n°s 8-21) et Dave Lüthi (n°s 22-48).



Fig. 131. « Tombeau d'Othon de Grandson », dessin de Jean Du Bois, lithographie de Spengler, tirée de l'album *Souvenirs de Lausanne*, 1826-1827.

1. Dalle funéraire du diacre Gisoenus († 875)

Localisation actuelle : Tour de chevet sud, chapelle de la Vierge, niche.

Emplacements anciens : Emplacement d'origine inconnu ; découverte en janvier 1911 entre les piles ouest de la croisée : cette dalle a été réutilisée comme marche d'accès à l'avant-chœur de la cathédrale romane, parallèlement au chancel.

Dimensions : Longueur 150 cm, largeur 75 cm, profondeur 16 cm.

Matériau : Calcaire « urgonien blanc », provenant du pied du Jura (CH ou F), probablement en délit. Cf. Annexe, faciès F.

Technique : Incision.

Inscription : Selon Jörg. *Surface :*

[GISOENI? RECV] BANT LAEVITAE MEMBR[A]
SOPITA. / [.....] ENIM CARVS IN OFFICIIS. /
[.....]DOCT(VS) SCRIPTOR AC CANTOR
ALV(M)PN(IS?). / [.....] CVNCTIS FRATRIB(VS) IPSE
FVIT. / [..... N]EC CVIQUA(M) QVOD NOCEAT
FACIENS. /
[FACTIS?] ET DICTIS OMNIB(VS) APTVS ERAT /
[VESTRIS?] DEVOTIS P(RE)CIB(VS) C(ON)SORS
BEATORVM. / [.....] MVS INDEMPNIS SVRGET
HONORE BONO. / [.....]B(VS) MEREATVR VIRGO
D(E)I BENEDICTA. / [S(AN)CTA MA?]RIA LIBENS
COETVS ET ANGELICVS.

Suite à droite de la même surface, tourné à 90° :

NOVVS HOMO S[VRGET?] / COLLEGA XPI [FIDELIS?] /
SIT SACRI CVLT[OR] / REGNA BEAT[A TENENS?]

Suite, sur la tranche :

[II?] K(A)L(ENDAS) IVL(II) OBIIT REQ(VI)E(M)
ETERNA(M) DONA EI D(OMI)NE ET LVX /
P(ER)PETV LVCEAT EI

Remarques : Transcription selon Jörg qui fait autorité en la matière et vu l'emplacement actuel de la pièce qui n'en permet plus que difficilement l'approche ; inscription en capitales classiques, caractéristique de la Renaissance carolingienne, de même que le choix du vocabulaire et des formules : de nombreuses abréviations par tildes droites, en forme de virgules ou de points proches du mot : quelques ligatures et voyelles plus petites.

Jalons biographiques : L'inscription a déjà été étudiée en 1911, au moment de sa découverte, par Marius Besson, prêtre et futur évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, qui en proposa l'identification. Elle est toujours admise actuellement. Il s'agit du pieux et savant lévite (diacre) Gisoenus, mentionné dans le *Cartulaire*. A côté d'illustres personnalités, il est le seul diacre cité dans ces annales et la date de son décès correspond au mieux au texte de l'inscription, à l'instar du nom de Gisoenus dans la première ligne. Il n'est d'ailleurs pas exclu que le texte du *Cartulaire* s'inspire de l'épithaphe. Gisoenus s'identifie probablement avec *Gysolnus diaconus*, cité comme témoin dans une charte de 852-875, soit sous l'épiscopat de Hartmann (852-878), vers la fin duquel Gisoenus est décédé (875). Gisoenus est considéré comme un nom germanique (Gisoin).

Description : Cette pierre tombale se compose d'une dalle de calcaire gravée d'une inscription. Elle n'est que partiellement conservée : sans doute plus longue à l'origine, elle a aussi perdu deux de ses angles.

Appréciation : Plus ancien monument funéraire encore conservé à la cathédrale, il vaut par la qualité scripturaire de son inscription, ainsi que par son contenu à caractère poétique. L'épithaphe commence par une formule d'*obiit* prosaïque, sans indication de l'âge du défunt. Sous l'angle paléographique, cette épithaphe s'inscrit parfaitement dans la Renaissance carolingienne. Sa datation en 875 ou peu après est encore plus plausible du fait que l'épiscopat de Hartmann se signale par un épanouissement culturel général.

Etat de conservation : La surface de cette dalle, principalement vers l'avant, est très usée et lustrée par les piétinements, cette pierre ayant fait office de marche d'escalier. Cette ancienne fonction se traduit aussi par la présence sur la surface de restes de mortier.

Archives : *Journal* 16.1.1911, fol. 173, 6.2.1911, fol. 180, 6.3.1911, fol. 184, 14.3.1911, fol. 184 ; ACV, K IX 1217/66, Etudes de Marius Besson, 29.1.1911 et 1.3.1911 ; Relevé AAM 2004 n° 20 ; Rousset 2004 n° 20 ; Gentile/James 2005 n° 20.

Bibliographie : *Cathédrale 700°*, p. 49 ; Jörg 1984, 2, pp. 102-105.

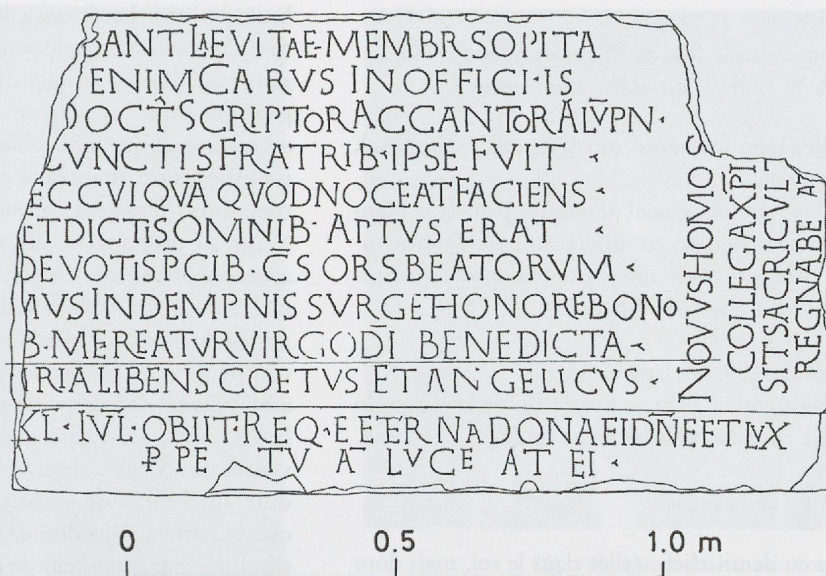


Fig. 132. N° 1. Relevé.

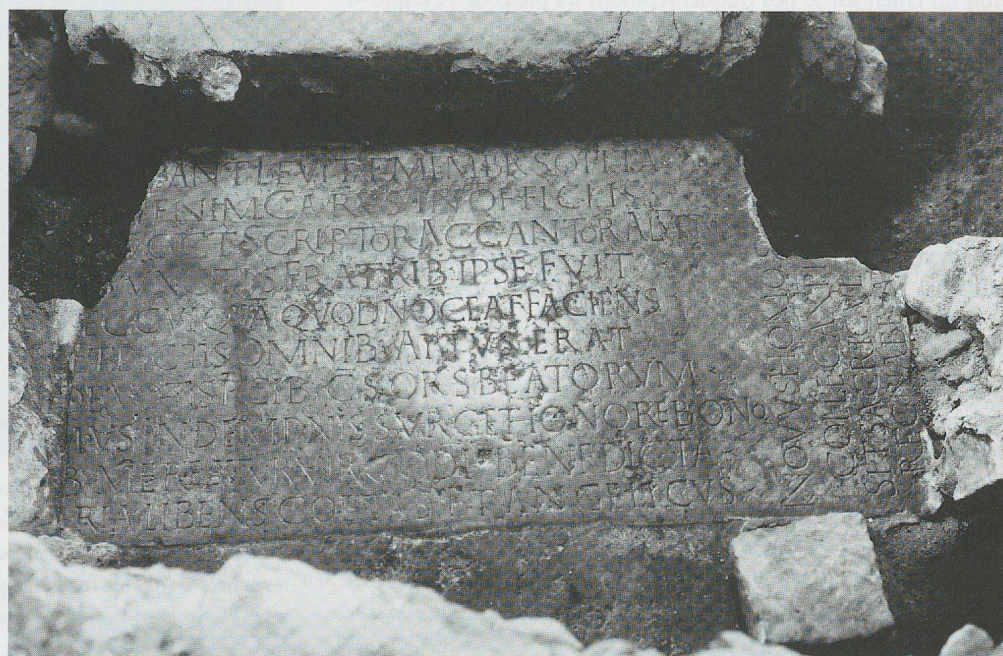


Fig. 133. Dalle utilisée comme marche dans la croisée, au moment de sa mise au jour, 20 janvier 1911.

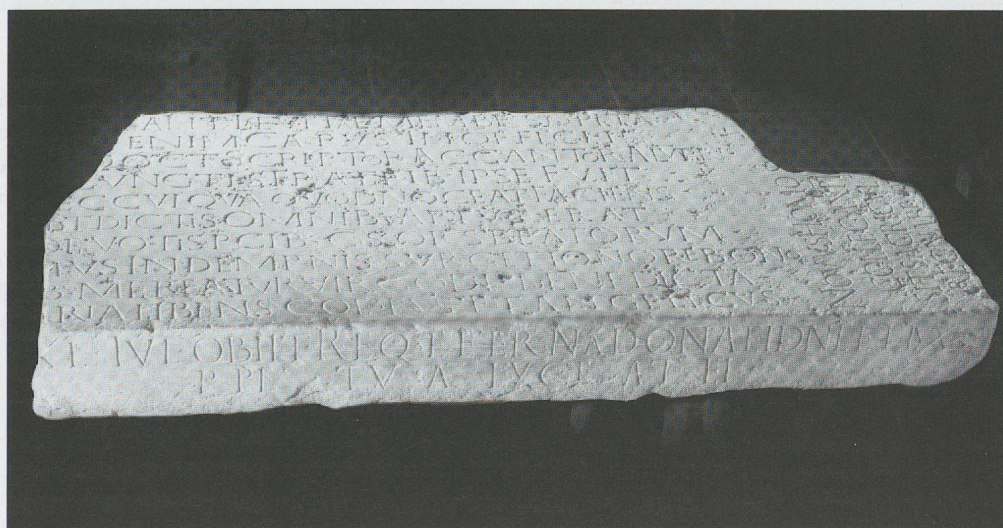


Fig. 134. Dalle, état en 1975.

2. Dalle funéraire,
gisant d'évêque non identifié (dit de Roger de Vico Pisano,
évêque 1178-1212, †1220), 2^e quart du XIII^e siècle

Localisation actuelle : Déambulatoire, travée *d*, scellée dans le sol, tête à l'ouest, pieds à l'est.

Emplacement ancien : Emplacement d'origine peut-être identique ; en tout cas la dalle signale, en surface, une tombe maçonnée médiévale retrouvée lors des fouilles ; attestée, approximativement au même endroit, sur le plan Ritter, 1763.

Dimensions : Longueur 229 cm, largeur 93 cm.

Matériau : Calcaire « urgonien blanc », provenant de la région du pied du Jura (CH? F?), taille probablement en délit.

Cf. Annexe, faciès F.

Technique : Sculpture en bas relief.

Description : Dalle en demi-relief, scellée dans le sol, mais dont la présentation d'origine aurait pu être verticale – d'après la position du chien sur le dos duquel reposent les pieds de l'évêque –, ou alors posée sur un tombeau. Le gisant est étendu sur une surface plane entourée par une bordure en cavet, délimitée par deux étroites bandes toriques, cernées de traits incisés. La bordure est ornée de rosettes en relief, 16 du long côté gauche, 17 du long côté droit, 6 (peut-être) du petit côté haut, 3 du petit côté bas, la partie centrale étant occupée par les pattes et le corps du chien servant de *suppedaneum* au défunt. L'évêque repose sur une surface incisée de hachures entrecroisées servant de fond à des étoiles visibles à droite à la hauteur des plis retombant du bras gauche, et à gauche le long du bras droit : évocation d'un tissu. Il est étendu sur le dos, en position frontale rigoureuse, la symétrie de l'ensemble n'étant dérangée que par l'angle des coudes (aigu à gauche, la main posée sur la poitrine ; obtus à droite, avec la main tenant la longue hampe, à hauteur du bassin, le pouce passé dessous et l'auriculaire sur le côté gauche), ainsi que par la tête du chien qui relève l'extrémité de l'aube, à droite. La tête repose sur un coussin dont les côtés sont curvilignes et arrondis. Imitant un textile, la surface du coussin présente, à l'intérieur de losanges formés par l'entrecroisement de minces lacets, des quatre-feuilles sur fond hachuré. Sur les côtés du coussin se voient des points de couture. Sur la bordure supérieure du tissu, on distingue des arceaux visibles à gauche de l'encolure et du bord latéral droit. Seules les oreilles, décollées, témoignent de la qualité de la sculpture, avec des détails anatomiques. Quelques courtes mèches dépassent entre les oreilles et la mitre, formant des flammes (en S). Le visage n'est plus qu'une surface lisse et lésée à différents endroits. Des lésions volontaires pourraient évoquer une tête de mort. Seul le bord de la mâchoire inférieure est encore distinct. De la mitre basse, on suit encore le contour et l'articulation par les galons, large pour le *titulus*, de moyenne largeur pour le *circulus*, et mince sur les côtés et la pointe. A l'exception de deux « excroissances », on ne distingue plus rien des éventuels motifs ornementaux : la surface est soit lisse (usée), soit lésée. L'encolure, bien relevée, remonte derrière la nuque, sans être apparemment liée à quelque capuchon, et s'achève en accolade sur le cou. L'aube descend jusque sur les pieds, avec une chape par-dessus, dont les plis angulaires tombent latéralement à partir des avant-bras et, plus arrondis au centre, jusqu'à hauteur des genoux ; en

bas à droite, le bord replié de la chape montre des points de couture. Apparaissant en dessous de la chape, les extrémités de l'étole sont pourvues de franges qu'attestent d'infimes fragments. Des gants, devenus lisses, ne se voient plus que les extrémités sur les avant-bras et quelques plis. La hampe de la crosse passe sur le pouce et entre l'annulaire et l'auriculaire. Les chaussures pointues, lisses, dépassent à peine de l'aube. Un nœud relie la hampe à la crosse proprement dite, en volute ponctuée par huit crochets, actuellement encore visibles. Elle semble s'achever en tête d'animal, non identifiable aujourd'hui. La hampe descend jusqu'au milieu du pied droit, s'achevant sur le bord de l'aube. Le chien est couché au pied et sous les pieds de l'évêque, dans une attitude ambivalente : son corps est posé « en biais », tendant au profil et la tête, aux larges oreilles pendantes, est tournée face au spectateur venant d'en « bas » (du côté des pieds). Il paraît couché sur la bordure, qu'il cache de la sorte, les deux pattes avant visibles, ainsi que la patte arrière droite. La longue queue mince serpente en suivant le bord inférieur de l'aube.

Appréciation : Plus ancien gisant conservé de la cathédrale de Lausanne, son identité prête toujours à discussion (cf. pp. 42, 67 sq.). Pour ce qui est de sa datation, il devrait être postérieur au décès de Roger de Vico Pisano (1220), redevenu simple chanoine depuis 1212. Au demeurant, son emplacement dans l'une des plus anciennes parties de la cathédrale reconstruite dès la seconde moitié du XII^e siècle ne contredirait pas, elle, cette identification. Quoi qu'il en soit, cette dalle relativement bien conservée est aussi la plus simple de la série, mais non la moins raffinée, comme en témoignent certains détails conservés : à l'exception de quelques mèches de cheveux et des oreilles, l'anatomie du prélat ne peut guère être appréciée, mais des particularités vestimentaires, par contre, telle la forme de la mitre et les plis soigneusement sculptés de la chape et de l'aube, la crosse caractéristique et la sophistication de la représentation du chien, sans oublier les rosettes de la bordure, relèvent d'une maîtrise d'autant plus remarquable que le matériau à ouvrager est un calcaire particulièrement dur et sujet à des éclats lors de sa taille. Enfin, le décor textile du coussin et du tombeau rapproche ce monument d'objets exécutés dans des matières plus propres à ce genre de traitement : non seulement des pierres plus tendres, mais aussi les métaux, fréquemment utilisés pour les statues funéraires. L'absence de cadre architectural à proprement parler ne saurait être qualifiée d'archaïsme, car ce type de composition se maintient tout au long du XIII^e siècle.

Etat de conservation : Surface très usée, lustrée par le toucher et par endroits écaillée ; teinte très jaune due, vraisemblablement, à une couche, parfois très épaisse, du même produit que l'on retrouve ailleurs sur les monuments en calcaire de Saint-Triphon.

Archives : Plan Ritter, 1763 ; Blavignac, carton 15, planche ; Rousset 2004 n° 14 ; Gentile/James 2005 n° 14.

Bibliographie : MAH, VD II, pp. 309-310 ; *Destins de pierre*, p. 67.



Fig. 135. N° 2. Vue générale plongeante.



Fig. 136. Détail du haut du corps.



Fig. 137. Détail du chien et des chaussures de l'évêque.

3. Dalle funéraire, gisant d'évêque non identifié, 3^e quart du XIII^e siècle

Localisation : Bras sud du transept, au pied du mur sud, côté oriental. Tête à l'ouest, pieds à l'est.

Emplacements anciens : Emplacement d'origine inconnu ; mention en 1656 par Plantin de plusieurs tombeaux d'évêques dans le chœur, sans plus de précisions ; attesté sur le plan Ritter, 1763 ; déplacé dans le déambulatoire de 1914 à 1976.

Dimensions : Longueur (hauteur) 269 cm, largeur 104 cm.

Matériau : Calcaire « urgonien blanc », provenant de la région du pied du Jura (CH ? F ?), taille probablement en délit.

Cf. Annexe, facies F.

Technique : Sculpture en bas relief.

Description : La figure est représentée sous une arcade architecturée qui, avec la position ambivalente des deux lions sur lesquels reposent les pieds, permettrait de supposer que la dalle était à l'origine dressée et non couchée, ce que la hauteur de la dalle, exceptionnelle pour Lausanne, n'exclurait pas non plus. Toutefois, le traitement soigné de la rive inférieure constitue un argument, peut-être décisif, en faveur de la position horizontale. De toute façon, la présentation actuelle sur deux lions allongés (n° 3 bis), attestée en 1763 déjà, pourrait correspondre au dispositif d'origine. Les bords de la pierre sont moulurés, à chanfrein et cavet ponctué de rosettes à cinq pétales en forme de cœur et bouton, dont l'un présente encore des hachures ornementales. Les rosettes sont au nombre de huit sur le montant droit, deux sur la rive inférieure et autant sur celle du haut. Le bord inférieur droit est chanfreiné, brut, tandis que le montant gauche, pour autant qu'il ne s'agisse pas de mutilation ultérieure, est seulement équerri, comme s'il avait effectivement été caché par son adossement initial possible à une paroi. A considérer d'abord le cadre, soit l'arcade, il faut relever que toute la partie inférieure est constituée, ou revêtue d'une architecture militaire asymétrique. A gauche, l'enceinte qui enveloppe le bas du pilier de l'arcade est composée pour sa moitié inférieure d'une tour à angles abattus, avec corniche moulurée et deux merlons. Elle est doublée d'un élément également mouluré et crénelé, disposé en biais, avec deux merlons sur la partie supérieure cylindrique, corniche et merlon portant une couverture pyramidale amortie d'un fleuron terminal. Le pilier droit comprend une partie inférieure en trois éléments : une tour de plan rectangulaire ceinte d'un crénelage dans sa moitié inférieure et coiffée d'un crénelage différencié, haut à l'angle et du côté droit, bas sur la face. Un élément de plan carré s'élève au-dessus de ce socle, avec reste de corniche et de crénelage. De la partie supérieure, cylindrique, seule l'amorce est conservée, la moitié supérieure du pilier ayant dû être polygonale (d'après vestiges conservés). Les chapiteaux sont différents, à la corbeille de section circulaire près : à gauche, au-dessus d'une astragale à cavet et de plan polygonal, des crochets alternent avec des feuilles de lierre disposées en rangée inférieure (courantes à la fin du XIII^e, début du XIV^e siècle), sous un abaque polygonal chanfreiné : à droite, au-dessus d'une astragale à tores et de plan circulaire, des feuilles ployées, découpées, nervurées, sont alternées sur deux rangs, sous un abaque de plan carré. L'arc brisé, triflé, est à

double rouleau, le supérieur revêtu de feuillages avec crochets – le fleuron terminal ayant disparu –, et des pinacles qui l'encadrent, couverts par le feuillage et un crochet dans leur partie inférieure, celui de gauche a été supprimé et celui de droite présente une section rectangulaire, avec lancette et amorce de gâble sur trois faces, la pyramide faitière étant perdue. La figure de l'évêque est plutôt dressée qu'allongée, malgré la tête posée sur un petit coussin : la main droite sur la poitrine, les doigts passant sous la hampe de la crosse à l'exception du majeur et la gauche plus bas tenant la hampe disposée en diagonale, le pouce seul passant dessous : les pieds appuyés sur le cou de deux lions affrontés, dont la position à demi couchée, rare, a déjà été évoquée. Bien qu'aplati, notamment par l'usure du frottement des passages (?), le visage est finement modelé, accentué par divers détails anatomiques. Des rides horizontales ondulent sur la partie supérieure du haut front. Les cheveux émergent de la mitre en petites mèches bouclées formant des sortes de coquilles de même que la barbe et les moustaches. Les grandes oreilles comme décollées par le coussin sont modelées profondément. Les yeux paraissent fermés, encore que leur surface soit très usée. Le cou est large et long, la pomme d'Adam bien marquée. La haute mitre dont la pointe est en angle obtus est ornée de deux rosettes à cinq pétales (voir celles du bord de la dalle), cerclées, et aux bords incurvés, est comme posée sur la chevelure. Le mince coussin, presque carré, sans décor, supporte tête et cou, ainsi qu'une partie de la crosse, à droite de la tête. Peut-être terminée par une tête (mutilée) de serpent, ou de dragon comme celle en bois de la tombe de saint Amédée, la volute de la crosse est rythmée par des crochets en forme de coquilles, dont trois sont conservés. L'encolure abondamment plissée de l'aube apparaît sous le cou. Sous la chape qui retombe en trois courbes accentuées à la hauteur des genoux, en plis tubulaires bien marqués et cassés anguleusement, apparaissent d'autres vêtements : une tunique fendue sur les côtés, descendant en larges plis verticaux et qui s'achève horizontalement au-dessus des chevilles : l'aube qui se brise en plis sur les chaussures, n'en laissant visible que la pointe et dont l'extrémité des manches couvre partiellement les gants, où l'ornement central, sorte de médaillon sur le dos de la main, a été effacé par le « polissage de l'usure », seul en subsistant le pourtour circulaire : le manipule à demi caché descend de l'avant-bras gauche ; enfin, les extrémités de l'étole, pourvues d'une frange à cinq mèches, pendent entre l'aube et la tunique, au-dessus des pieds. Par la position de leurs pattes avant, les lions se tiennent sur le même « sol » que les tours-piliers, mais leurs têtes sont tournées de 90° pour être comme vues d'en haut. Leurs corps passent derrière les socles des piliers. A droite, la croupe de l'animal réapparaît et débord sur le bord chanfreiné. La tête du lion de droite, mieux conservée, présente des traits anthropomorphes (yeux en particulier). **Appréciation :** Dans le contexte lausannois, cet objet représente le plus bel exemplaire de figure en relief. Même si les monuments funéraires constituent un genre soumis à des contraintes iconographiques et matérielles qui empêchent une comparaison poussée avec d'autres catégories de sculptures, on apprécie dans cette dalle une qualité d'ouvrage remarquable, compte tenu également de la dureté du matériau. Si le personnage n'échappe pas à certaine rigidité liée au genre de l'œuvre, ses vêtements et surtout le cadre architectural permettent de le situer dans la



Fig. 138. N° 3. Vue générale plongeante.

seconde moitié du XIII^e siècle. L'arcade et ses particularités (piliers, chapiteaux, remplage, crochets et pinacles d'amortissement) renvoient au monde du gothique classique. Les éléments « fortifiés », tours et murailles crénelées qui enserrent le pied des piliers, s'ils ne prêtent pas obligatoirement à une interprétation héraldique, peuvent-ils être rapprochés pour autant de l'évêque Jean de Cossonay (1240-1273), qui autorisa la fortification de la ville? Auquel cas, le monument s'inscrirait bien dans son épiscopat. Mais on n'exclura pas non plus l'éventualité que ce gisant soit celui de son successeur, Guillaume de Champvent (1273-1301), présent lors de la consécration solennelle de 1275 et qui pourrait avoir fait tailler cette pièce bien avant sa mort.

Etat de conservation : Surface usée, patinée par le toucher : taches couleur rouille visibles en plusieurs endroits : plusieurs éléments mutilés ou endommagés (visage, crosse, lion, encadrement architectural) : dégâts liés à l'aménagement de deux logements circulaires pour recevoir les fûts de colonnes portant les arcatures aveugles (qui ornent le soubassement de la cathédrale sur tout son pourtour).

Archives : Plantin 1656, fol. 8 ; plan Ritter, 1763 ; Blavignac, carton 15, planche ; *Journal*, 23.2.1914, fol. 129 ; ACV, ACaL, Ja /3, PV CT, 12.6.1976 : Rousset 2004 n° 22 ; Gentile/James 2005 n° 22.

Bibliographie : MAH, VD II, pp. 313-314 ; *Cathédrale 700'*, p. 43, n° 20 // Morerod 2000, pp. 290, 439 (sur Jean de Cossonay).



Fig. 139. Détail du haut du corps.



Fig. 140. Détail de la partie inférieure.

3 bis. Lions servant de support au gisant (n° 3)

Localisation : Bras sud du transept, au pied du mur sud, côté oriental.

Emplacement ancien : Emplacement d'origine inconnu ; attestés sur le plan Ritter, 1763 ; déplacés dans le déambulatoire de 1914 à 1976 avec le gisant (n° 3).

Dimensions : Hauteur 62 cm (hauteur socle 24 cm), profondeur 29,5 cm.

Matériau : Calcaire « urgonien blanc », provenant de la région du pied du Jura (CH ? F ?), sens du litage non déterminé.

Cf. Annexe, faciès F.

Technique : Sculpture en ronde bosse.

Description : Lions couchés. Lion de gauche : côté droit visible, tête tournée à droite, soit sur sa gauche, et vers le haut, gueule fermée, crinière en deux rangs de mèches terminées en volutes et dont émergent les oreilles, pattes repliées à l'équerre, doigts et griffes modelés, queue remontant droit, sur le flanc droit. L'arrière de la tête a été taillé ou retaillé en oblique, dans le but de porter la dalle qui dispose ainsi d'un chanfrein inférieur.

Lion de droite : côté gauche visible, symétrique pour la composition et le traitement de celui de gauche, sauf pour la tête, légèrement inclinée à droite et levée, gueule entrouverte laissant voir la dentition à crocs triangulaires longs et pointus, crinière en deux rangs de mèches terminées en volutes et dont émergent les oreilles, pattes repliées à l'équerre, doigts et griffes modelés, queue remontant droit, sur le flanc gauche. L'arrière de la tête a été taillé ou retaillé en oblique, dans le but de porter la dalle qui dispose ainsi d'un chanfrein inférieur.

Appréciation : Sculptés, notamment pour ce qui est du pelage, crinière, pattes, extrémités de la queue, d'une manière proche de celle du gisant qu'ils portent actuellement, ces deux lions pourraient bien avoir été destinés à cet usage dès l'origine. Cf. fig. 31 montrant la partie plate de l'échine, confirmant la fonction de ces deux pièces.

Etat de conservation : Extrémité de la gueule des deux lions mutilée.

Archives : Plan Ritter 1763 ; Rousset 2004 n° 22 ; Gentile/James 2005 n° 22.

Bibliographie : MAH, VD II, pp. 313-314 ; *Cathédrale 700'*, p. 43, n° 20.



Fig. 141. Lion de gauche (est).



Fig. 142. Lion de droite (ouest).

4. Dalle funéraire, gisant d'évêque non identifié, début du XIV^e siècle

Localisation : Bras sud du transept, au pied du mur sud, au milieu. Tête à l'ouest, pieds à l'est.

Emplacements anciens : Emplacement d'origine inconnu : mention en 1656 par Plantin de plusieurs tombeaux d'évêques dans le chœur, sans plus de précisions ; attesté sur le plan Ritter, 1763.

Dimensions : Hauteur 261 cm, largeur 108 cm.

Matériau : Calcaire « urgonien blanc », provenant de la région du pied du Jura (CH ? F ?), taille probablement en délit.

Cf. Annexe, faciès F.

Technique : Sculpture en demi-relief.

Description : La dalle devait être dressée, et sa surface principale seule visible et ouvragée. Sa hauteur considérable, à peine inférieure à celle du n° 3, n'est pas incompatible avec cette position. Était-elle encastrée, ou scellée dans une paroi qu'on ne localise plus aujourd'hui ? Le traitement des champs, simplement équilibrés plutôt que soigneusement taillés, en fait foi. Bien que le coussin aux angles arrondis soit enfoncé par la tête et la mitre, la figure est représentée debout, dans un cadre architectural formé de piliers quadrangulaires amortis par des pinacles et portant au centre un dais proéminent, les pieds posés sur le dos d'un lion couché, tourné vers le spectateur, à la gauche de l'évêque. Abritant l'évêque, le dais de plan trapézoïdal ménage un simple arc surbaissé au centre, surmonté d'un gâble à crochets et fleuron, comprenant un oculus aveugle quadrilobé et entouré de fenêtrages aveugles en lancettes, entre deux pinacles-contreforts latéraux, à la base desquels sont représentés un aigle, à droite, et un animal fabuleux, à gauche. Le fenêtrage en arc se poursuit sur les pans inclinés du dais et sur les retours latéraux. Figure plus grande que nature, l'évêque est revêtu des ornements propres à son rang. Le *circulus* et le *titulus* de sa mitre sont décorés alternativement de losanges et d'ovales (pierres taillées et cabochons ?), la mitre de médaillons en losange tréflé dans lesquels s'inscrit un quatre-feuilles surmonté d'une croix en son centre. Un ovale se trouve également en haut à droite, tandis qu'une frise en dents-de-scie court au-dessus du *circulus*. Le visage de l'évêque est encadré de mèches de cheveux qui retombent en ondulant de chaque côté, laissant apparaître les lobes des oreilles. Les arcades sourcilières sont peu marquées, les yeux en amande ouverts, le menton est petit. L'évêque porte une aube dont l'encolure laisse deviner la naissance d'un capuchon. En bas, elle couvre partiellement les pieds ainsi que le lion qui le soutient. Celui-ci est couché, eu égard à la position verticale, initiale, de la dalle, la tête à droite du personnage. Sa crinière est abondante, en mèches en forme de S terminées par des volutes (sortes de coquilles), et sa queue revient entre les pattes avant et arrière. L'évêque porte aussi une chasuble (? à moins qu'il ne s'agisse d'un pan de la chape), qui se termine en pointe, tel un arc brisé. A ses mains, il a des gants ornés de médaillons à motifs géométriques. Il maintient sa crosse contre lui de la main gauche. Le nœud de section polygonale est décoré d'arcatures alternant gâble et plein-cintre, dans lesquelles se profilent des petits personnages en très faible relief. Au centre de la volute

figure la face auréolée d'un nimbe crucifère du Christ de pitié, au-dessus d'un ange épousant la forme de la crosse, peut-être un thuriféraire. Pour l'identité possible de cet évêque, soit Othon de Champvent (†1312) (cf. pp. 77 sq.).

Appréciation : Cette dalle offre l'unique exemple conservé à Lausanne d'une effigie destinée sans doute aucun à une présentation verticale. Outre cet intérêt typologique, l'ouvrage exécuté dans un matériau particulièrement dur témoigne néanmoins d'une exécution raffinée, certes sans grande variété, mais en correspondance avec une conception caractéristique de la première moitié du XIV^e siècle. Sa parenté avec le monument le plus proche dans le temps à la cathédrale, soit celui d'Othon de Grandson, demeure d'ordre très général.

Etat de conservation : Surface patinée par le toucher : mutilations principales dues à l'aménagement de deux logements circulaires pour recevoir les fûts de colonnes portant les arcatures aveugles (qui ornent le soubassement de la cathédrale sur tout son pourtour) ; quelques éléments cassés (nez, bouche, bout des doigts, sommet de la volute de la crosse).

Archives : Plantin 1656, fol. 8 ; plan Ritter, 1763 ; Relevé AAM 2004 n° 23 ; Rousset 2004 n° 23 ; Gentile/James 2005 n° 23.

Bibliographie : MAH, VD II, pp. 312-313.



Fig. 143. Détail de la tête.



Fig. 144. N° 4. Vue générale plongeante.

5. Monument funéraire d'Othon I^{er} de Grandson († 1328)

Localisation : Rond-point du chœur, travée *a*, entre deux colonnes, emplacement d'origine.

Permanence confirmée non seulement par les documents anciens (Plantin 1656, Ritter 1763), mais par la présence, sous le monument, du caveau destiné à accueillir la dépouille, actuellement converti en entrée de la promenade archéologique du sous-sol.

Dimensions du gisant : Longueur 199, largeur 57 cm, profondeur 32 cm.

Matériaux : *Gisant :* Marbre, provenant de la région de Carrare (?), taille en délit. Cf. Annexe, faciès I.

Tombeau : Face principale: Calcaire « marbre noir de Saint-Triphon », provenant de la région de Saint-Triphon (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Face arrière: Molasse « grise de Lausanne », provenant de la région sise entre Lausanne et Yverdon, taille en délit. Cf. Annexe, faciès A.

Dais : Molasse « grise de Lausanne », provenant de la région sise entre Lausanne et Yverdon, taille en délit. Cf. Annexe, faciès A.

Technique : Taille, pour le gisant sculpture en haut-relief.

Polychromie : D'après Blavignac, « A l'origine la statue de Grandson était peinte. Une restauration, tendant à lui donner un aspect monochrome et malheureusement trop bien exécutée, a fait presque entièrement disparaître la coloration primitive. Cependant nous avons retrouvé quelques traces légères de cette décoration. Sur la face on aperçoit les restes des tons et carnations. L'armure de mailles était, pensons-nous, argentée ou peinte en couleur d'acier, le bouclier offre encore l'azur du champ armorial, le baudrier qui soutient ce dernier était couvert d'or, l'enlèvement partiel de cette dorure donnait lieu à [un] ornement [...] des ornements traités de la même manière [...] enrichissaient les bords du surcot et les courroies attachant les éperons. » (Blavignac, BPU, carton 4. T. II. Chap. II - Art II. [fol] 5 ter 15). Actuellement, seuls des vestiges de dorure sur bolus sont visibles dans les parties les plus protégées du gisant (ceinture, éperons, plis de la tunique). La face arrière du tombeau est recouverte d'une couche de couleur noire. Sur le dais, des fragments de couleur jaune apparaissent sous les badigeons gris et beige: ce dernier recouvre toutes les cassures. Les voûtains sont ornés d'un badigeon blanc à assises feintes.

Jalons biographiques : Figure la plus illustre de la dynastie, Othon I^{er} de Grandson, né vers 1228, est mort, célibataire, en avril 1328. Il a mené une brillante carrière internationale qui lui valut sa célébrité. Dès 1265, il est cité à la cour d'Angleterre, où il occupe une position de favori auprès du roi Edouard I^{er}. Après la mort du roi en 1307, il est beaucoup plus présent dans son pays natal. Grâce à des revenus considérables amassés en Angleterre et à son réseau de relations, il va exercer une influence déterminante sur la noblesse vaudoise et favoriser son rapprochement avec la maison de Savoie. On lui doit des transformations importantes au château et à l'église de Grandson, la fondation d'un couvent de franciscains (1289-1298) à l'ouest de la ville, et celle de la chartreuse de La Lance, près de Concise

(1317). Dans la cathédrale de Lausanne, où il orchestre, avec faste, sa cérémonie funèbre, il fonde l'autel Saint-Georges, offre un parement d'autel (aujourd'hui au Musée historique de Berne) et fait ériger son monument funéraire. Alors qu'il destinait son cœur à Grandson, ses entrailles vraisemblablement à La Lance, son corps devait être enseveli à la cathédrale de Lausanne.

Description : Relevant d'une typologie monumentale unique à Lausanne – ou en tout cas seul spécimen conservé du genre –, le mausolée d'Othon de Grandson montre un gisant en marbre blanc, pratiquement en ronde-bosse, sur un tombeau revêtu de pierre de Saint-Triphon et de dalles de molasse peintes en noir, le tout sous un dais gothique rayonnant en molasse, dont le modèle provient soit de l'orbite anglo-normande, soit de France.

Sur un plan rectangulaire, le dais est porté par quatre piliers-contreforts posés en diagonale, amortis par de petits pinacles et en quelque sorte continués et achevés par de plus grands pinacles implantés en retrait, qui s'élèvent plus haut que le gâble central, jusqu'au niveau de la bague du fleuron terminal. La situation du monument entre le chœur, surélevé, et le déambulatoire, en contrebas, n'a entraîné qu'un faible prolongement de ces éléments, portés par un soubassement rudimentaire de ce côté-ci. Le grand pinacle sud-est, proche du pilier cylindrique, a été enlevé entre 1911 et 1912, probablement pour ménager la vue sur le chapiteau de la pile du chœur devant lequel il se dressait et dont la polychromie venait d'être remise en valeur. Les petits côtés étant pratiquement masqués par le pilier de la croisée et par la première pile du rond-point, l'architecture se développe sur les seuls grands côtés, de manière identique. Partant de pilastres composés pourvus de chapiteaux à deux rangs de feuilles diverses, au modelé pâteux, il s'agit d'une large arcature triflée à gâble, ajourée de trilobes dans des médaillons circulaires pour les écoinçons des redents, complétés par des triangles en ajour eux aussi, tandis qu'un quatre-feuilles à redents végétaux, également cerclé, est percé, comme le triangle qui le surmonte, dans l'écoinçon du gâble. Les rampants du gâble sont soutenus par de petites consoles figurées, animaux hybrides couchés représentés la tête en bas: une seule tête est conservée, les autres ayant apparemment été victimes d'actes de vandalisme. Comme les arêtes des pinacles au toit pyramidal, ils sont garnis de crochets et sommés d'un fleuron. L'intérieur du dais est revêtu, sur les petits côtés, de dalles polies en pierre de Saint-Triphon et couvert d'une voûte sur croisée d'ogives au profil piriforme, avec clef sculptée d'un motif végétal, une rosette entourée de feuillage traitée comme les chapiteaux. Les voûtains sont enduits et pourvus d'une imitation peinte d'appareil régulier en pierre de taille. Quatre crochets métalliques sont fichés latéralement à hauteur des tailloirs des chapiteaux: ils devaient soutenir une tringle ou autre support de rideaux, qui sont évoqués encore en 1823: « Des personnes très âgées se rappellent d'avoir vu des rideaux qui fermaient les côtés latéraux de ce tombeau, qui, très anciennement, était aussi éclairé par une lampe: mais tout cela a disparu. » (*Galerie d'antiquités...*, p. 3). Le gisant est allongé sur un tombeau en pierre de Saint-Triphon polie, simple sarcophage de forme parallélépipède rectangle, dont les petits côtés touchent les parois latérales du dais. Seuls donc sont visibles les grands côtés et la surface supérieure. Côté

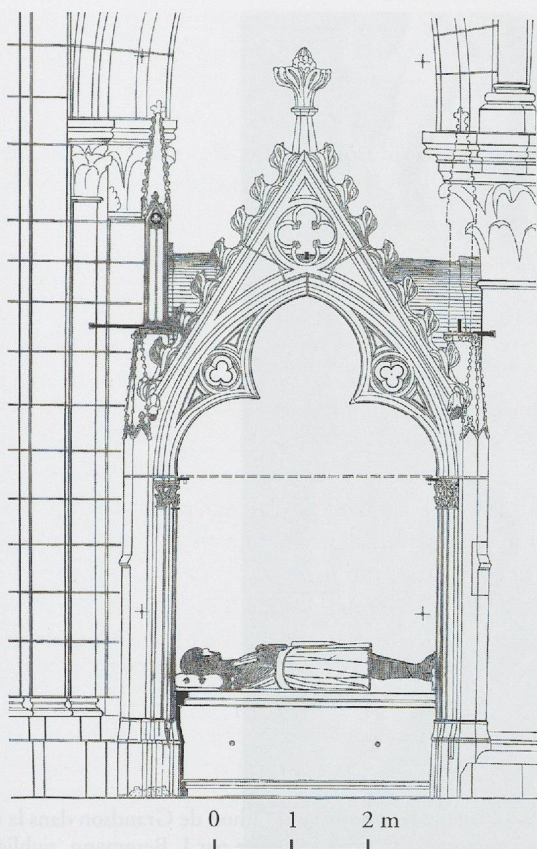


Fig. 145. Relevé. Elévation, face sud du monument (tournée vers le chœur).



Fig. 147. Vue générale, face sud.

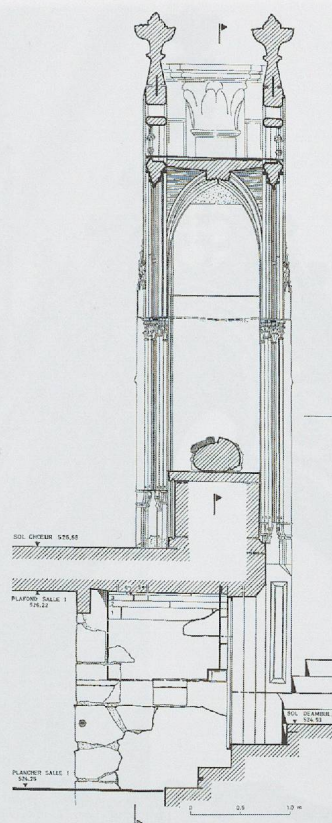


Fig. 146. Relevé. Coupe transversale N/S ; le caveau, visible sous le gisant, a été creusé en partie dans les fondations du rond-point du chœur.



Fig. 148. Vue générale, face nord (tournée vers le déambulatoire). La disparition partielle de la couche de peinture noire, destinée à imiter le marbre de Saint-Triphon, laisse apparaître la molasse utilisée à l'arrière du tombeau.

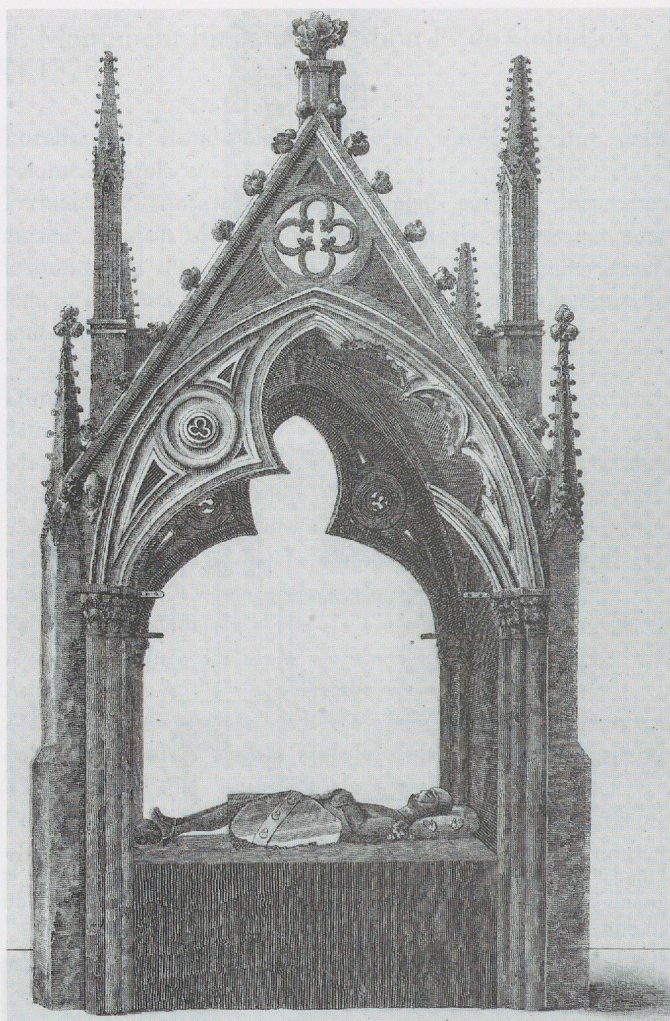


Fig. 149. « Planche II. Tombeau d'Othon de Grandson dans la Cathédrale de Lausanne », dessinée et gravée par J. Bergmann, publiée dans la *Galerie d'antiquités et de curiosités historiques de la Suisse*, 1823-1824. Représentation, tout à fait exceptionnelle dans le corpus des gravures, de la face nord du monument ; une portion de remplage a été rognée pour laisser paraître « la dégradation qu'on aperçoit à l'arête de la voûte et que nous avons fidèlement rendue dans notre tableau », mesure que l'on estimait liée à un incendie du chœur.



Fig. 150. Monument d'Othon de Grandson. Détail : gisant, vu d'en haut.



Fig. 151. Détail d'une console figurée sur la face sud du dais.



Fig. 152. Détail des pieds et des éperons du gisant.

chœur, la dalle verticale, monolithe, bouchardée à une date indéterminée, présente deux petits trous circulaires bouchés au mortier : indices d'un démontage probablement, plutôt que témoins de la fixation d'éléments appliqués aujourd'hui disparus. L'autre face, côté déambulatoire, est moins soignée : si la plinthe est moulurée, la dalle du gisant, elle, ne l'est pas et l'élément vertical se compose non moins de trois pièces, d'ailleurs en molasse peinte.

Le gisant est représenté en chevalier en arme, la tête sur un coussin, un lion couché à ses pieds, tandis qu'une tête et des pattes antérieures de lion émergent littéralement de chacune des épaules. Le coussin est orné, de chaque côté de la tête, d'une paire de mains en relief aux paumes tournées vers l'extérieur, uniques restes d'anges emmenant le défunt au ciel (?). Un autre motif en relief (brisé à droite, très fragmentaire à gauche) ne se laisse guère identifier aux coins supérieurs. Le chevalier porte un haubergeon à anneaux non entrelacés qui recouvre tout le corps, sauf les mains – jointes à l'origine – coupées avec les poignets, et l'ouverture en forme d'écu dévoilant le visage quelque peu mutilé. A la hauteur du front, un fin bandeau ceint la tête. L'extrémité des manches comporte des gants ou mitons retrousés. Une tunique, par-dessus le haubergeon, tombe en plis raides jusqu'aux genoux, donnant l'impression d'une figure dressée. Une étroite ceinture plisse le manteau à la taille et un large baudrier retient le bouclier qui, mutilé sur presque tout son pourtour, ne laisse plus voir la forme d'origine de sa pointe, mais qui arbore en faible relief les armes de Grandson relativement bien conservées : palé (d'azur et d'argent ou d'argent et d'azur), à la bande (de gueules) brochant chargée de trois coquilles (d'or). On repère la poignée partiellement brisée ainsi que la garde de l'épée posée en diagonale sous l'écu et dont l'extrémité réapparaît près de la pointe de celui-ci et du bord de la cotte. Les jambes du chevalier, tendues au-dessus du tombeau, ne paraissent soutenues que par les éperons attachés à ses pieds, appuyés eux-mêmes sur le flanc du lion dont la position, tête tournée vers l'est, assure celle d'Othon en gisant.

Appréciation : D'un type unique dans nos contrées, le tombeau d'Othon I^{er} de Grandson reflète bien à la fois les moyens de celui qui l'a, selon toute vraisemblance, commandé lui-même, et les milieux dans lesquels il a évolué au cours de sa longue carrière. Même s'il paraît modeste sobre, comparé aux grands exemples anglais, qui prolifèrent dès la fin du XIII^e siècle, ce monument s'en dissocie d'abord par ses matériaux : molasse (grès tendre) locale, marbre noir (calcaire) de Saint-Triphon et marbre blanc, peut-être de Carrare. Puis le traitement architectural rapproche l'ouvrage des réalisations continentales plus que des travaux insulaires. Indépendamment des gisants d'évêques diversement conservés, le monument d'Othon, malgré l'affadissement que lui ont valu des traitements aussi énergiques que bien intentionnés, demeure le premier exemple de tombeau à dominante architecturale dans le pays. Suivent ceux des seigneurs de La Sarraz, dans une chapelle pratiquement castrale, et des comtes de Neuchâtel, dans l'ancienne collégiale du lieu, sans revenir sur ceux des prieurs de Romainmôtier. Antérieur de plus d'une génération, le tombeau de Conrad de Maggenberg dans le cloître de l'abbaye cistercienne d'Hauterive, avec son « gisant » dressé selon toute vraisemblance dès l'origine (position du lion sous les pieds !), relève d'une autre typologie, perturbée

au demeurant par le déplacement et le remaniement de l'ensemble au XIV^e siècle (Brigitte Pradervand, *Rapport préliminaire sur le cloître d'Hauterive*, mars 2003). Même si différentes interventions, au cours des siècles, ont infléchi légèrement l'apparence, sinon le destin de ce monument, il reste le plus beau fleuron du patrimoine funéraire de la cathédrale de Lausanne.

Etat de conservation : Etat de conservation moyen. *Gisant* : plusieurs éléments brisés ou martelés : recouvert d'une épaisse couche de produit de traitement qui lui donne une teinte jaunâtre et empêche l'observation du faciès. *Tombeau* : cassures et nombreux éclats ; couche de produit de traitement : état de conservation plus mauvais du côté arrière (en molasse) qu'à l'avant (face en Saint-Triphon). *Dais* : quelques éléments brisés restaurés : éclats à la surface de la pierre. Dans la voûte, longue lézarde partiellement masquée sous le badigeon.

Nombreux graffitis peints et incisés sur le gisant et le dais. Sur le gisant, ils sont concentrés sur la face tournée vers le déambulatoire, soit sur le bouclier, les plis de la partie inférieure du vêtement et le torse ; sur le côté le plus accessible, ils ont dû être effacés par polissage.

Archives : Plantin 1656 ; plan Ritter, 1763 ; Blavignac BPU, carton 4, texte, carton 15, planches ; Relevés AAM 2004 n° A ; Rousset 2004 n° A ; Gentile/James 2005 n° A.

Bibliographie : *Galerie d'antiquités* 1823, p. 3 et pl. II ; *MAH*, VD II, pp. 310-311 ; *Maison de Savoie* 1990, pp. 67-68 ; Rouiller 1997, p. 434 // Andenmatten 2005/1, en particulier pp. 338-342, 417-422 ; Andenmatten, « Othon I^{er} de Grandson », publication électronique DHS, version du 10.1.2006.

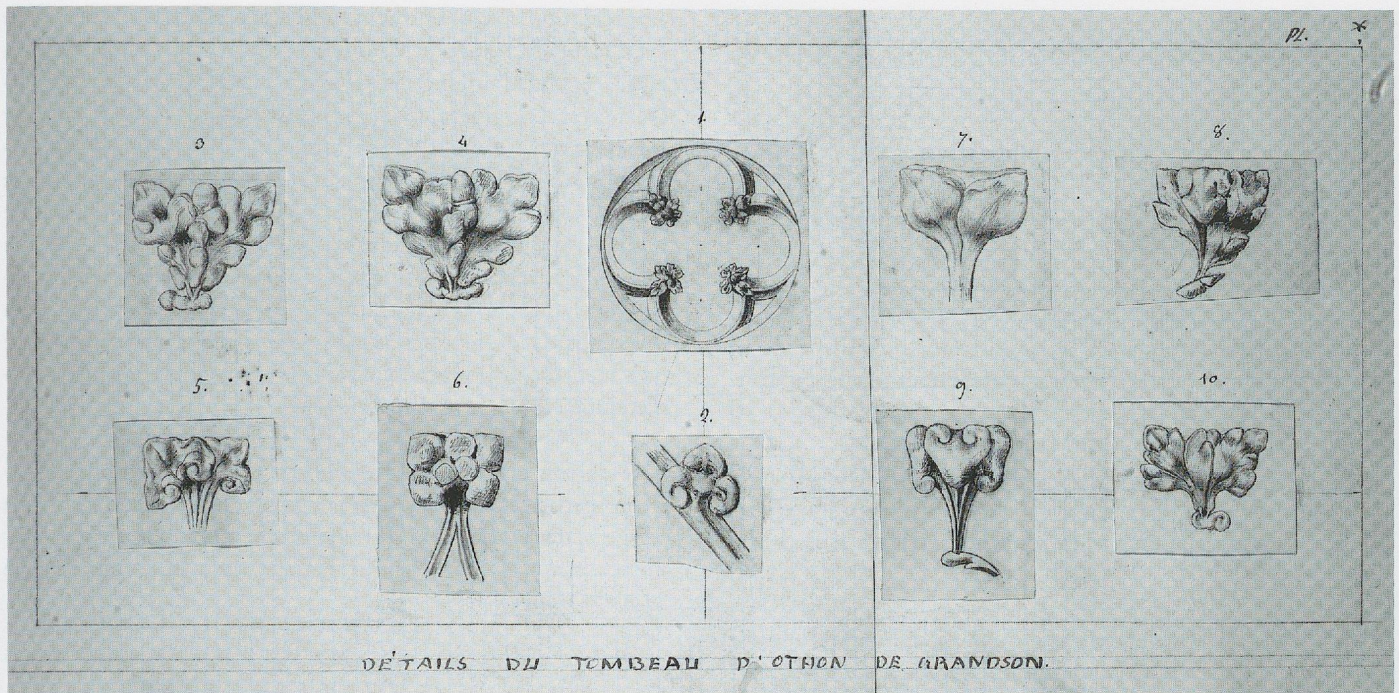


Fig. 153. Jean Daniel Blavignac, Othon de Grandson, détails du dais, mine de plomb et encre, peu avant 1850, assorti de cette légende : « DÉTAILS DU TOMBEAU D'OTHON DE GRANDSON ».

Fig. 1 Rose centrale du couronnement

Fig. 2 Crochet pris sur l'un des gables des pinacles du couronnement, à la moitié de l'exécution

Fig. 3 à 10 Feuillages employés dans les chapiteaux à la même échelle que la figure précédente. »

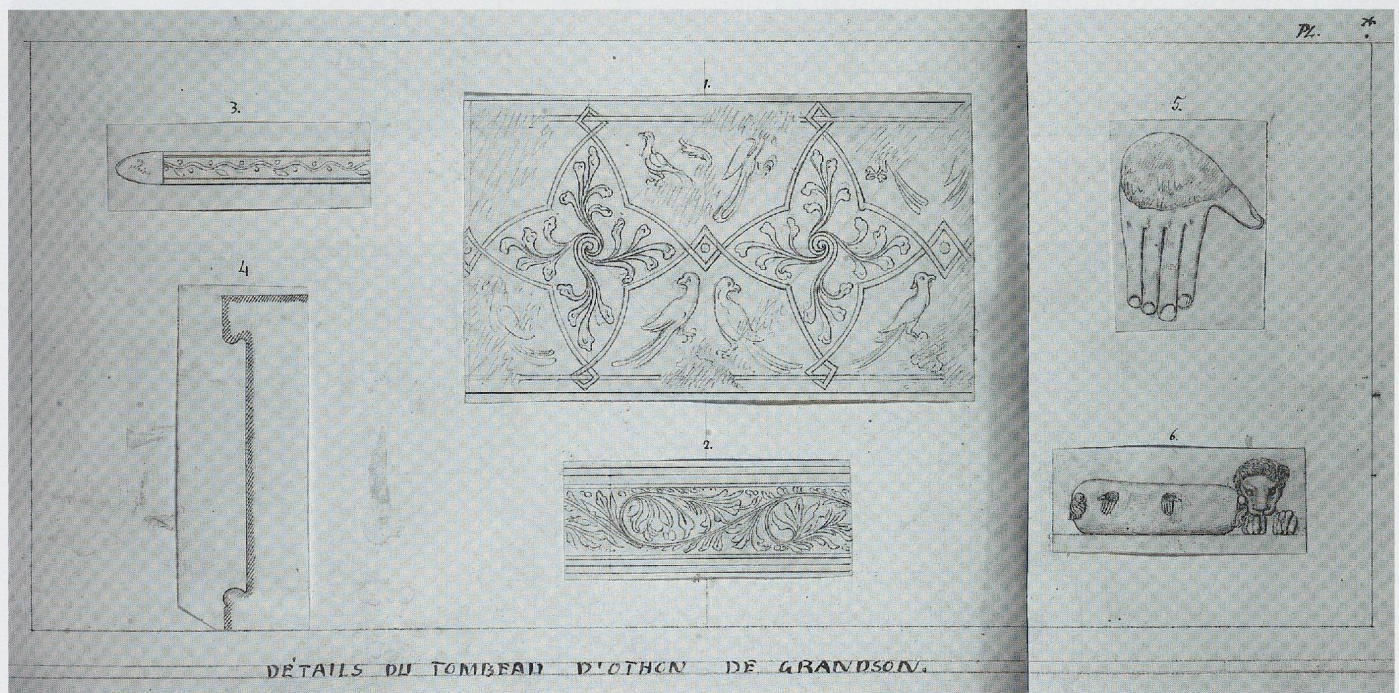


Fig. 154. Jean Daniel Blavignac, Othon de Grandson, détails du gisant, mine de plomb et encre, peu avant 1850, assorti de cette légende : « DÉTAILS DU TOMBEAU D'OTHON DE GRANDSON ».

Fig. 1 Motif de peinture sur le boudoir de la statue

Fig. 2 Motif de peinture bordant la partie inférieure et les fentes du surcot

Fig. 3 Motif de peinture sur les courroies des éperons. Ces divers ornements, reproduits grandeur d'exécution, se détachent en blanc (couleur du marbre) sur un fond d'or

Fig. 4 Coupe du socle sur lequel repose la statue

Fig. 5 Une des mains sculptées sur l'oreiller. Grandeur d'exécution

Fig. 6 Profil du carreau placé sous la tête, et face de l'un des lions placés sous les épaules de la statue ».

6. Dalle funéraire,
gisant d'évêque non identifié, fin du XIV^e siècle - début du XV^e siècle

Localisation actuelle : Déambulatoire, travée g, mur du rond-point du chœur.

Emplacement ancien : Emplacement d'origine probablement ; attesté sur le plan Ritter, 1763.

Dimensions : Longueur 229 cm, largeur 92 cm.

Matériau : Molasse marine burdigalienne, provenant de la région sise entre le nord de Lausanne et Fribourg, taille en délit. Cf. Annexe, faciès B.

Technique : Sculpture en demi-relief.

Polychromie : Petites plages de polychromie blanches (plis et sur surfaces), roses (plis, creux de la crosse et coussin), bleu turquoise (chasuble, chape, sous les manches), ocre dans la chevelure.

Description : Figure en habits sacerdotaux étendue sur un tombeau en forme de simple parallélépipède, dont le soubassement présente le même chanfrein que le pourtour de tout le rond-point. La tête mitrée repose sur un coussin rectangulaire, lisse et bombé, où se trouve également la volute de la crosse, les mains sont jointes sur la poitrine et les pieds appuyés sur un lion couché, dont la position confirme celle, également couchée, de l'évêque. Le visage a été entièrement mutilé, martelé et en quelque sorte creusé. Des mèches de cheveux en arceaux sortent de chaque côté de la mitre et descendent jusqu'au cou, couvrant les oreilles. La pointe antérieure de la haute mitre, à surface lisse, a été cassée, et le fanon de droite, seul visible, passe sous le capuchon de la chape. Des mains, sous des gants lisses et dont les doigts ont été mutilés, on voit encore le bas de la paume et le tracé des pouces. Les chaussures, lisses elles aussi, sont pointues. A la gauche de la tête, la volute de la crosse est meublée d'un motif de feuilles longues incurvées en spirale. La hampe a été brisée entre le coussin et les vêtements, et on la devine plus qu'on ne la repère vraiment sous les plis de la moitié inférieure du gisant. Les bras ramenés au milieu de la poitrine sont pliés à angle droit, les mains jointes gantées dirigées vers le haut – soit devant l'évêque. Les plis des vêtements, dans leurs parties verticales, latérales, sont en forme de tuyaux (ou de petits cylindres), alors que les retombées courbes, au centre, ressemblent à des arcs brisés légèrement arrondis. L'extrémité du pied gauche de l'évêque est couverte par les habits. Perpendiculaires au corps, les pieds sont posés sur le flanc d'un lion couché, la tête tournée vers le déambulatoire, donc vers les passants. L'aube se plie sur le corps du lion en formant des angles obtus. Les pattes gauches de l'animal sont bien visibles en bordure inférieure du monument, et sa queue, censée passer sous l'arrière-train, du même côté, est ramenée sur son dos, s'achevant en mèches ondulantes selon le même système de mèches que les cheveux du gisant et que la longue crinière répartie en deux rangs. Bien que le museau soit endommagé, la partie droite de la gueule est conservée.

Appréciation : Ce monument présente la particularité, partagée avec celui d'Othon de Grandson, de n'avoir pas quitté son emplacement d'origine. Sa relative sobriété devait être contrebalancée à l'origine par une polychromie ou, en tout cas, par quelques rehauts de couleur dont il ne subsiste que de très parcimonieuses traces. La simplicité de la sculpture, accentuée aujourd'hui par les mutilations, n'enlève pas leurs qualités de modelé et d'ornementation au traitement des habits, d'une part, et au décor de la volute de la crosse, d'autre part. S'inscrivant ainsi dans le contexte lausannois en représentant unique, à divers égards, d'une catégorie probablement courante, ce gisant non identifié et dont la datation doit encore être affinée complète une typologie déjà bien variée.

Etat de conservation : Formation de plaques en surface ; plusieurs parties mutilées, martelées ou endommagées (mitre, le visage « creusé » du front au menton, hampe de la crosse, vêtements, et tombeau) ; perte de matière assez importante sur le socle du tombeau.

Archives : Plan Ritter, 1763 ; Rousset 2004 n°18 ; Gentile/James 2005 n°18.

Bibliographie : MAH, VD II, pp. 311-312.



Fig. 155. N° 6. Vue générale au pied de la dalle aux armes de Montfalcon.



Fig. 156. Vue générale plongeante, avec la dalle ornée des deux écus armoriés.

7. Gisant d'évêque non identifié, 2^e moitié du XV^e siècle (?)

Localisation : Bras sud du transept, au pied du mur sud, côté occidental. Tête à l'ouest, pieds à l'est.

Emplacements anciens : Emplacement d'origine inconnu ; mention en 1656 par Plantin de plusieurs tombeaux d'évêques dans le chœur, sans plus de précisions ; attesté sur le plan Ritter, 1763 ; déplacé dans le déambulatoire de 1914 à 1976.

Dimensions : Longueur 192 cm, largeur 57 cm.

Matériau : Calcaire « urgonien blanc », provenant de la région du pied du Jura (CH ? F ?), sens du litage non identifiable dans cette craie. Cf. Annexe, faciès F.

N. B. La nature crayeuse de ce calcaire est due à une altération à l'intérieur même des strates géologiques, avant extraction.

Technique : Sculpture en ronde bosse.

Description : Malgré une impression générale de régularité, la figure présente une fausse symétrie. Le gisant, la tête posée sur un coussin, les mains jointes sur la poitrine, les pieds appuyés sur un lion couché, est vêtu des habits sacerdotaux de son rang. Il n'est pas – ou plus ? – lié à une dalle faisant partie du monument d'origine, mais simplement posé sur une autre dalle, en pierre jaune (de type Hauterive), aux bords chanfreinés, sans relation avec la sculpture. Du visage très mutilé subsistent quelques cm² du front et on perçoit à peine les yeux, le tracé de la mâchoire étant marqué en dessous de l'emplacement des oreilles. De la mitre, on ne distingue plus guère que quelques bribes du décor en relief. De courtes mèches sortent latéralement sous la mitre. Le coussin sur lequel est posée la tête présente, sur le côté gauche et sous la mitre, des lacets entrecroisés exécutés en relief. Le col de l'aube est orné de feuilles échancrées, motif que l'on retrouve au bas de l'étole qui sort de la dalmatique. Les manches de l'aube sont ornées d'un galon et au poignet gauche est attaché un manipule en tressage entrecroisé, terminé par de longues franges. Autour des poignets on peut encore percevoir les manchettes des gants, décorées d'un motif losangé. Les plis des vêtements superposés – aube, dalmatique et chasuble – tombent verticalement en sorte de cylindres et ils se plissent mollement vers le bas, évitant aussi bien les formes courbes que les angles vifs. Il reste des tronçons de la hampe de la crosse, au centre, en léger biais. Aux pieds de l'évêque est couché un lion, la gueule tournée à droite, vers le spectateur. Sa position, verticale par rapport à la figure couchée de l'évêque, prouve que celui-ci était bel et bien un gisant.

Appréciation : Malgré un état qui ne permet que des observations très partielles, l'importance encore visible du modelé et l'ornementation sculptée en très bas-relief témoignent d'un travail soigné, les motifs identifiables rappelant les ouvrages de la seconde moitié du XV^e siècle.

Etat de conservation : Surface recouverte d'une couche granuleuse gris brunâtre, très épaisse par endroits, principalement sur les zones visibles et donc accessibles, mais totalement absente sur la face tournée vers le mur ; nombreux éléments brisés ou endommagés (mitre, coussin, visage, volute et partie supérieure de la hampe de la crosse, vêtements, pointe des pieds) ; mains supprimées.

Archives : Plantin 1956, fol. 8 ; plan Ritter 1763 ; Caze 1786, fol. 104 ; *Journal*, 23.2.1914, p. 129 ; ACV, ACaL, Ja /3, PV CT, 12.6.1976 ; Rousset 2004 n° 2 ; Gentile/James 2005 n° 24.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 314.



Fig. 157. N° 7. Vue générale plongeante de l'assemblage hétéroclite.



Fig. 158. Gisant, vue générale de profil.



Fig. 159. Détail de l'étole ornée de motifs de feuilles échancrées.



Fig. 160. Détail du lion aux pieds de l'évêque.

8. Dalle funéraire du chanoine Philippe Rivoire (†1373)

N° d'inventaire : G et G'.

Localisation : Dépôt lapidaire

Emplacements anciens : Emplacement d'origine inconnu ; d'après Bach, utilisée comme dallage dans la tour du beffroi à l'époque bernoise (siècle non déterminé) ; aurait été extraite en 1903-1904, puis disposée dès 1910 sur le sol au pied de la face sud du transept, et ce jusqu'en 1944 en tout cas. Pourtant des similitudes frappantes avec une pièce enregistrée au Musée [ancêtre du MCAH] vers 1873, accompagnée d'un croquis, incitent à mettre en doute les premières étapes du scénario. Après avoir servi de table à laver à la fontaine de la Palud, elle a été encastree dans le mur d'un bâtiment au nord de l'Académie, descellée à une date inconnue, déposée devant la rose où Bach la vit en 1944 ; au dépôt lapidaire depuis 1979.

Dimensions : Longueur 212 cm, largeur env. 130 cm.

Matériau : Calcaire «marbre noir de Saint-Triphon», provenant de la région de Saint-Triphon (CH); taille en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Technique : Taille, sculpture en bas-relief

Inscription : Infime fragment devenu illisible.

Selon Morel-Fatio, 1873 (dans la mesure où l'identité avec la pièce n° 8258 du MCAH ne fait aucun doute) :

MISI(RI)CORDIA / [- -] / ANNO / DNI.

M.CCLXX.DIE.XXVI.FEB. OB [...] / [- -] AME(N)

Remarques : Restes éventuels en bordure de la pièce, au-dessus et à gauche de la figure. Les fragments d'inscription en capitales, esquissés par Morel-Fatio, ne comportent pas de traits préemptoires de datation : le *e* oncial fermé, soigneusement reproduit, les majuscules ondulées paraissent un peu archaïsantes pour la fin du XIV^e siècle.

Jalons biographiques : La date d'anniversaire et l'identification de l'écu, selon l'esquisse de Morel-Fatio, soit une bande accostée de deux cotices componées – normalement accompagnées d'une étoile en chef – correspondent à un seul et même personnage : le chanoine et chantre Philippe Rivoire (Revoyre, Ravoyre ou Rovoyre), d'origine savoyarde. Il est également mentionné, comme primicier de la cathédrale et maître de l'hôpital. Il fait partie du chapitre de 1317 à 1373, année de sa mort. A relever toutefois l'absence d'étoile dans le croquis de l'écu, absence que peut expliquer sans difficulté l'état de dégradation de la pierre. La date de 1271 lue par Morel-Fatio diverge de celle de sa mort, soit 1373, mais il est fort possible que quelques lettres, particulièrement endommagées et/ou confuses, aient fait l'objet d'une interprétation erronée. L'analyse stylistique milite en faveur de la fin du XIV^e siècle.

Description : Dalle rectangulaire romaine (selon W. Stöckli), réemployée à l'époque gothique. Dans un cadre orné latéralement de motifs architecturaux (baies à double lancette?), subsiste la silhouette d'un personnage debout, sous une arcade triflée à remplage polylobé. Les contours de la tête et de la chevelure sont bien visibles, mais il est difficile de se prononcer sur le motif surmontant la tête (vraisemblablement inscrit dans l'arc central du remplage). Il est vêtu d'un manteau ou d'une

chape tombant latéralement, en plis parallèles sur le sol. D'après l'esquisse de Morel-Fatio, il aurait tenu dans ses mains un calice, ce qui n'a rien d'exceptionnel à la fin du XIV^e siècle.

Appréciation : Les motifs architecturaux, la forme et le mouvement des plis inclinent à une datation prudente de la fin du XIV^e siècle. Au demeurant, le format de cette dalle, supérieur à la moyenne, et la richesse de sa conception conviennent bien au dignitaire que fut Philippe Rivoire.

Etat de conservation : Dalle en très mauvais état, très usée et brisée diagonalement en deux parties (fragments G et G') ; présence de mortier sur la tranche de la brisure, peut-être signe d'un ancien essai de restauration ; écaillage de la surface (dû au gel?), suivant les défauts naturels du calcaire de Saint-Triphon ; face avant, bas-relief amoindri par piétinement ; face arrière, polie et inégale par usure.

Archives : MCAH, registre, 4 ; Relevé AAM 2004 n° G-G' ; Rousset 2004 n° G-G'.

Bibliographie : Montet 1881, pp. 22-23 ; MAH, VD II, p. 318 ; MAH, VD III, p. 203 ; MAH, VD IV, p. 412 // *Nécrologe*, p. 114 ; Foras, 1863-1938, V, p. 193 ; Reymond 1912, p. 428 ; Galbreath 1936, 2, p. 588 ; cf. *Destins de pierre*, p. 48.



Fig. 161. N° 8. Relevé.

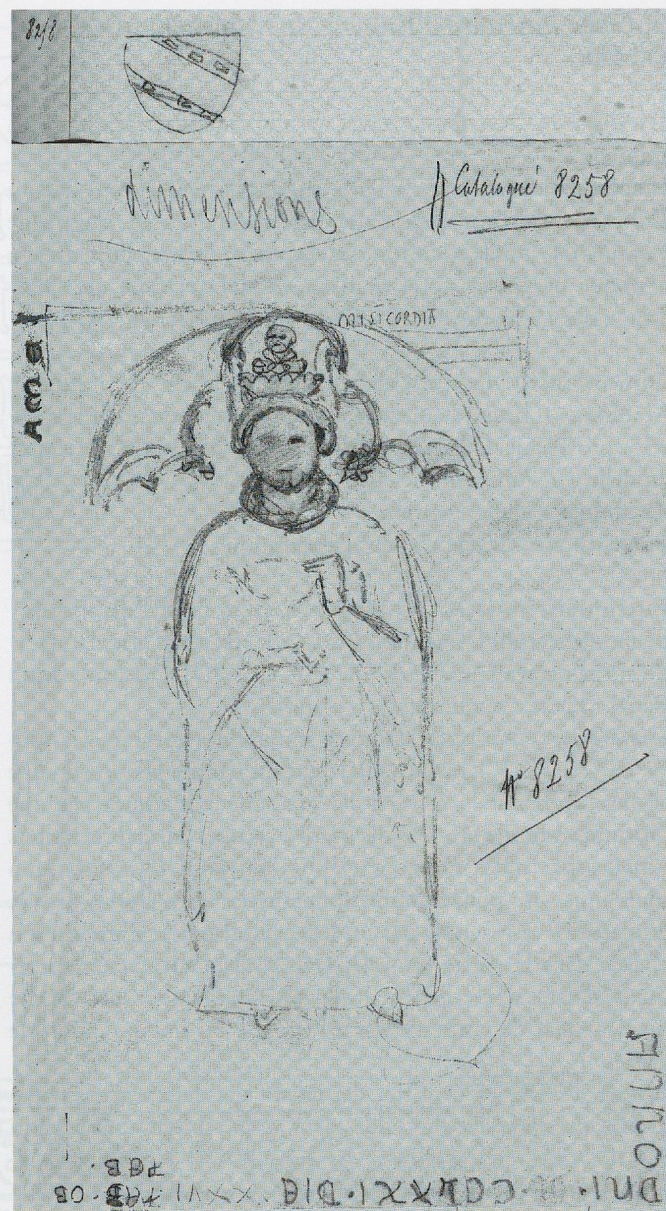


Fig. 162. [Arnold Morel-Fatio], croquis de la dalle funéraire d'un chanoine n° 8258, entrée au MCAH en 1873.

9. Dalle funéraire d'Etienne de Montherand (†1456)

Localisation : Extérieur, travée g, mur ouest du bras sud du transept.

Emplacements anciens : A l'origine, dans la galerie orientale du cloître, devant la chapelle Saint-Barthélemy (ou ancienne salle capitulaire); utilisée comme dallage dans la tour du beffroi à l'époque bernoise (siècle non déterminé); extraite en 1903-1904; dès 1910, dressée et scellée à son emplacement actuel.

Dimensions : Longueur 118 cm, largeur 108 cm

Matériau : Calcaire hauterivien type « pierre jaune de Neuchâtel », provenant de la partie nord du pied du Jura (CH); taille en délit. Cf. Annexe faciès D.

Technique : Taille, incision.

Polychromie : Résine (?) dans l'inscription.

Inscription : hic.iacet.v[ir] [dominus, selon Bach] / stephanus. de mon(therand).burgen(sis) / lausanne.qui obiit d[ie] [- -] d[eci]ma octava / a(n)no.d(omi)ni.m.cccc.l[vi] [a(n)i(m)a selon Bach] in.pace / requiescat. [- -] aprilis.

Remarques : Inscription latine en minuscules gothiques, disposée en bloc sur 5 lignes; chaque ligne est définie par une double réglure, horizontale et verticale, nettement marquée par une profonde rainure à effet décoratif; recours aux abréviations usuelles par tildes horizontaux (burgen pour burgensis, ano pour anno, dni pour domini); ponctuation mot à mot, dans la plupart des cas, figurée par un losange ou par §. L'inscription effacée dans la partie centrale, vraisemblablement par écoulement d'eau, a été reconstituée plus largement par Bach: meilleur état de conservation à l'époque ou interprétation de l'auteur?

A noter la mise en évidence des lettres aux deux extrémités, la lettrine *h*, finement travaillée, dans le *hic* initial et le *s* fleuri d'aprilis, ainsi que les ornements des jambages du *ph* de *stephanus*. Le mot « aprilis » en fin d'épithaphe semble être une adjonction; il devrait logiquement figurer après le jour et avant l'année. Il correspond au mois de son décès, selon le nécrologe.

Jalons biographiques : Marchand et bourgeois de Lausanne, Etienne de Montherand est, avec son frère, le chanoine Jean de Montherand (†1476), le premier représentant connu à Lausanne de cette famille originaire de Meaux. Il est nommé en 1443 huissier du chapitre. Dans son testament du 16 avril 1456, il élit sépulture dans le cloître, devant la chapelle Saint-Barthélemy, à proximité de son oncle maternel, le chanoine Jean Drouiller. Il meurt un 18 avril, date à laquelle il est cité dans le nécrologe.

Description : Dalle à inscription, ornée dans les angles supérieurs de deux écus identiques, disposés symétriquement: il s'agit des armes de la famille de Montherand (n° 12). Une petite croix est gravée dans le cadre, à droite, à hauteur de la 3^e ligne. La dalle paraît complète, l'angle inférieur droit ne semblant pas avoir été retaillé ultérieurement.

Appréciation : Dalle vraisemblablement sans effigie dès l'origine, ce qui peut s'expliquer par le statut laïque du défunt.

Etat de conservation : Pièce en mauvais état, en particulier dans l'angle inférieur gauche; traces de rubéfaction importantes; surface recouverte d'une couche noire, non adhérente à la surface et lessivée par endroits; éraflures récentes.

Archives : *Journal* 1909, fol. 70v (relevé n° 3), fol. 78, 79-80, 1910, fol. 132, 133, 145; Relevé AAM 2004 n° 38; Rousset 2004 n° 38; Gentile/James 2005 n° 38 // ACV, C VI j 743, clause, 16.4.1456.

Bibliographie : *MAH*, VD II, p. 317; Favreau 1997, pp. 83-88 // *Nécrologe*, p. 132; Galbreath 1936, 2, pp. 487-488; Grandjean, in *Cloître* 1975, p. 18 (sur la chapelle).

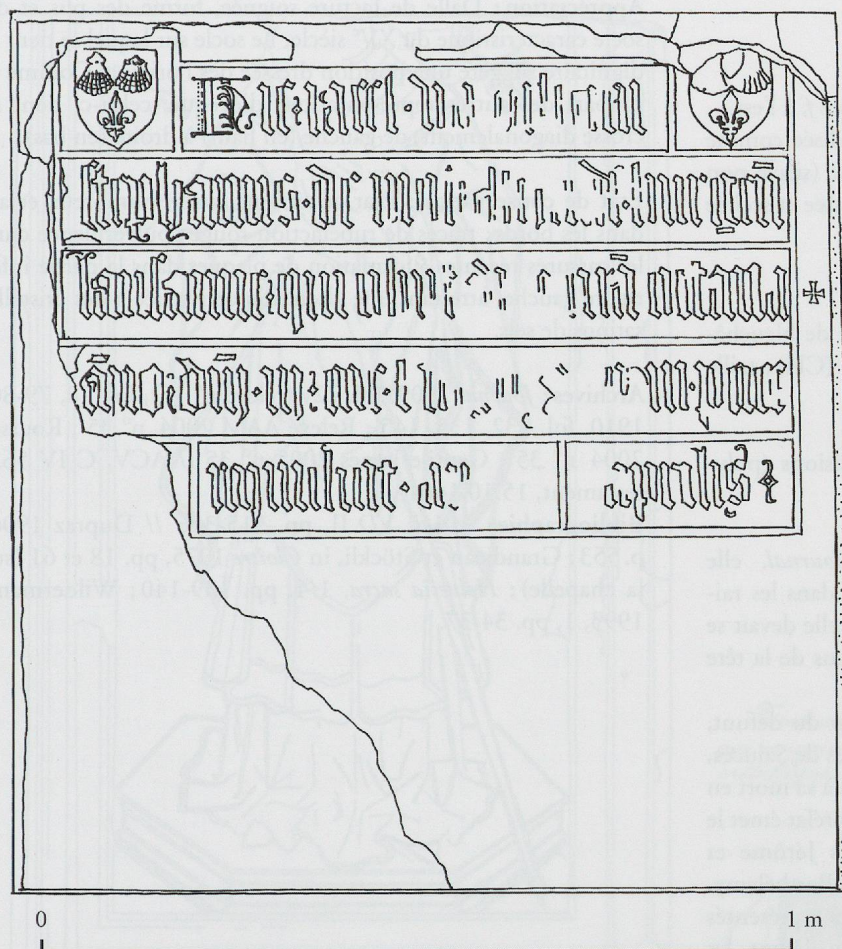
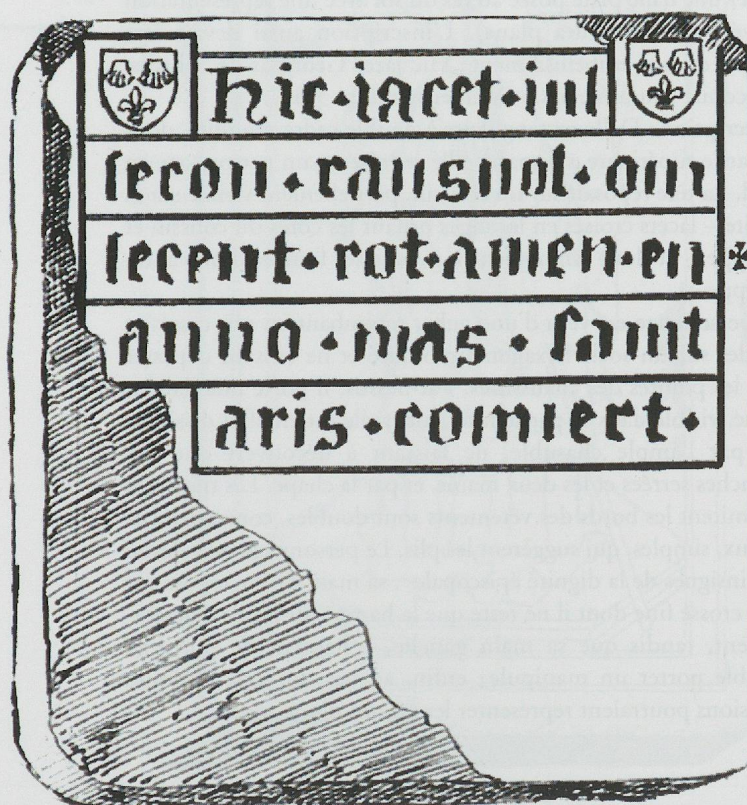


Fig. 163. N° 9. Relevé.

Fig. 164. *Journal*, 1909, fol. 70v, relevé n° 3, encre.

Si la forme et les dimensions de la dalle, son iconographie et l'organisation générale du texte sont correctes, en revanche le relevé de l'inscription révèle l'embarras du dessinateur face aux caractères gothiques.

10. Dalle funéraire d'un évêque, peut-être Georges de Saluces (†1461)

Localisation : Extérieur, mur du bas-côté sud, travée f, à l'est.

Emplacements anciens : A l'origine, cloître ? Utilisée comme dallage dans la tour du beffroi à l'époque bernoise (siècle non déterminé) ; extraite en 1903-1904 ; dès 1910, dressée et scellée à son emplacement actuel.

Dimensions : Longueur 155 cm, largeur 103 cm.

Matériau : Calcaire hauterivien type « pierre jaune de Neuchâtel », provenant de la partie nord du pied du Jura (CH) ; taille en délit. Cf. Annexe, faciès D.

Technique : Taille, incision.

Polychromie : Traces de noir dans quelques incisions (polychromie ou pollution ?).

Inscription : Inexistante actuellement. Selon *Journal*, elle devait figurer sur une bordure métallique insérée dans les rainures visibles tout autour de la dalle. Selon Bach, elle devait se trouver dans la partie supérieure disparue, au-dessus de la tête du personnage.

Jalons biographiques : Au sujet de l'identification du défunt, Bach avance, à titre d'hypothèse, le nom de Georges de Saluces, venu d'Aoste et évêque de Lausanne de 1440 jusqu'à sa mort en 1461. Dans son testament du 15 octobre 1461, le prélat émet le souhait d'être inhumé devant l'autel des saints Jérôme et Claude, fondé par ses soins dans la chapelle Saint-Barthélemy, située dans l'aile orientale du cloître. Si les insignes représentés sur la dalle ne laissent aucun doute sur le rang du défunt, les vestiges conservés semblent confirmer les dernières volontés exprimées par l'évêque : il désirait être modestement enseveli sous « une dalle plate posée au ras du sol avec une représentation gravée (cum scultura plana). L'inscription aussi devait être simple et sans embellissement : Hic jacet Georgius de Saluciis, episcopus Lausannensis. » (Wildermann, p. 35).

Description : Dalle rectangulaire à double cadre mouluré, dont la partie supérieure a disparu. Elle représente un personnage en pied. La tête reposait sur un coussin, partiellement visible sur la droite – lacets croisés en losanges ornant les côtés du coussin et houpe – et dont témoignent à gauche les franges d'une autre houpe.

Le personnage est vêtu d'une aube, retombant en plis cassés et rigides sur un socle hexagonal mouluré et ne laissant dépasser que les pointes des chaussures. Par-dessus, il porte une dalmatique, visible dans sa partie inférieure ; elle est en effet dissimulée par l'ample chasuble, ne laissant à découvert que des manches serrées et les deux mains, et par la chape. Les traits qui délimitent les bords des vêtements sont doubles, contrairement à ceux, simples, qui suggèrent les plis. Le personnage est pourvu des insignes de la dignité épiscopale : sa main droite repose sur une crosse fine dont il ne reste que la hampe, disposée diagonalement, tandis que sa main gauche, à hauteur de poitrine, semble porter un manipule ; enfin, au bas du cou, quelques incisions pourraient représenter les fanons d'une mitre.

Appréciation : Dalle de facture soignée, forme des plis et du socle caractéristique du XV^e siècle. Le socle sur lequel se tient le dignitaire suggère une position dressée dès l'origine. Comme la plupart des autres représentations d'évêque, celui-ci tient sa crosse diagonalement, de gauche (en haut) à droite (en bas).

Etat de conservation : Etat général mauvais ; nombreux éclats dans les bords ; traces de rubéfaction rouge ; pulvérulence dans les cassures récentes ; formation de plaques dans la partie inférieure gauche, attestant une altération active liée à des cristallisations de sels.

Archives : *Journal* 1909, fol. 72v (relevé n° 17), fol. 78, 79-80, 1910, fol. 132, 133, 145 ; Relevé AAM 2004 n° 35 ; Rousset 2004 n° 35 ; Gentile/James 2005 n° 35 // ACV, C IV 562, testament, 15.10.1461.

Bibliographie : MAH, VD II, pp. 315-316 // Dupraz 1906, p. 553 ; Grandjean et Stöckli, in *Cloître* 1975, pp. 18 et 61 (sur la chapelle) ; *Helvetia sacra*, 1/4, pp. 139-140 ; Wildermann 1993, 1, pp. 34-37.



Fig. 165. N° 10. Relevé.

*Tout autour sont pratiquées des rainures R,
qui recevaient les scellements d'une bordure
métallique, disparue, qui portait les inscriptions.*

R R R



Fig. 166. *Journal*, 1909, fol. 72v, relevé n° 17, encre.

11. Dalle funéraire du chanoine Jean André, dit de Markays ou Markais (†1473)

N° d'inventaire : B

Localisation : Dépôt lapidaire

Emplacements anciens : Déplacée à l'époque bernoise vraisemblablement au château Saint-Maire, utilisée dans le sol de la salle de chancellerie où elle a été retrouvée en 1971 lors de travaux ; relevée puis extraite en 1972 ; au dépôt lapidaire depuis 1979.

Dimensions : Longueur 179 cm, largeur 83 cm.

Matériau : Calcaire hauterivien type « calcaire de La Sarraz », provenant de la partie sud du pied du Jura (CH) ; taille en délit. Cf. Annexe, faciès E.

Technique : Taille, incision.

Inscription : [- - -].et.succ(en)tor.eccle(sie). / lausan(nensis).curatusq(ue).orbe.q(ui).obiit.XI.

nove(m)bris.anno.d(omi)ni.m(illesim)°.cccc°.lxxiii [- - -]

Remarques : Inscription latine en minuscules gothiques ; texte manquant au début, dû à la disparition de la partie supérieure de la dalle et par ailleurs très incomplet, en raison de l'état de conservation général de la pièce ; hauteur des lettres déterminée par une double réglure ; ponctuation mot à mot par \$, largeur inégale des caractères ; nombreuses abréviations par tildes droits. A noter l'emploi du s long, sauf à la fin de novembris, doté d'un s fleuri.

Jalons biographiques : Malgré la perte du nom, les détails contenus dans l'inscription – date du décès et énumération de quelques charges – ont permis à Marcel Grandjean d'identifier le défunt. Il s'agit de Jean André, de Markays ou Marquay, vraisemblablement du nom de sa commune d'origine, dans le diocèse de Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais). Il est cité en qualité de licencié ès décrets et de docteur en droit. La date et les raisons de sa venue à Lausanne sont inconnues ; il assume des charges importantes dans le diocèse, dont celles d'official (1446-1461) et de vicaire général (1446-1460) des évêques Georges de Saluces, puis Jean Michel (1467-1468), de suppléant pendant la vacance du siège épiscopal (1461 et 1469), de commissaire apostolique (1464). Il est nommé chanoine de Lausanne en 1456. Il est également mentionné comme curé non résident d'Orbe de 1453 jusqu'à sa mort en 1473. On ignore la date précise de son décès ; son testament n'est connu que par une clause levée en 1477 et le nécrologe fait état de sept messes anniversaires, sans précision. En 1474, le chapitre approuve, au nom du défunt, la fondation de la chapelle Sainte-Barbe, annexée à l'autel Saint-Marc. Cet autel, qui aurait pu être mis en relation avec l'emplacement de la sépulture, n'est malheureusement pas localisé.

Description : Dalle rectangulaire à effigie insérée dans un cadre portant l'inscription. Elle représente un chanoine en pied, mains jointes sur la poitrine.

Le dignitaire est vêtu d'une aube, au bord inférieur décoré d'une frange, laissant dépasser la pointe des chaussures et dont les pans des manches sont visibles à hauteur de poitrine. Par-dessus, il porte une tunique arrivant à mi-mollet. Enfin, une aumusse à capuchon, fermée par une agrafe, est posée sur ses

épaules ; l'assemblage des différents morceaux de fourrure et les pattes d'hermine qui retombent en quatre pans sont clairement tracés. Certains détails du visage (yeux ; cheveux ou oreille, sur la droite), coupé à la hauteur du sommet du crâne, ne sont plus guère lisibles. La tête repose sur un coussin, évoqué par deux pans de tissu attachés par un lacet et orné de houppes aux angles.

Appréciation : Dalle particulièrement intéressante pour la conservation des détails vestimentaires, mais relativement modeste pour un dignitaire du chapitre de cette importance.

Etat de conservation : Pièce en très mauvais état, fragmentée en surface ; incomplète dans sa partie supérieure, avec parties manquantes remplacées par du plâtre ; cet éclatement est peut-être dû à l'incendie qui a laissé des traces importantes de rubéfaction ; noircie par endroits, peut être s'agit-il de noir de fumée (cheminée de la salle de la chancellerie ?).

Archives : ACV, ACaL, Kb 1972, Correspondance, Ba/ 64/19, Relevé de Charles Bonnet [1971-1972] ; Relevé AAM 2004 n° B ; Rousset 2004 n° B // ACV, C V a 2255, clause, 30.10.1477.

Bibliographie : MAH, VD IV, pp. 42, 412 (avec relevé de l'inscription) ; Favreau 1997, pp. 85-88 // *Nécrologe*, pp. 116, 139, 152, 171, 185, 196, 205 ; Dupraz 1906, pp. 153, 334-335, 357 ; Reymond 1912, pp. 257-258 ; *Helvetia sacra*, 1/4, pp. 235, 265-266.

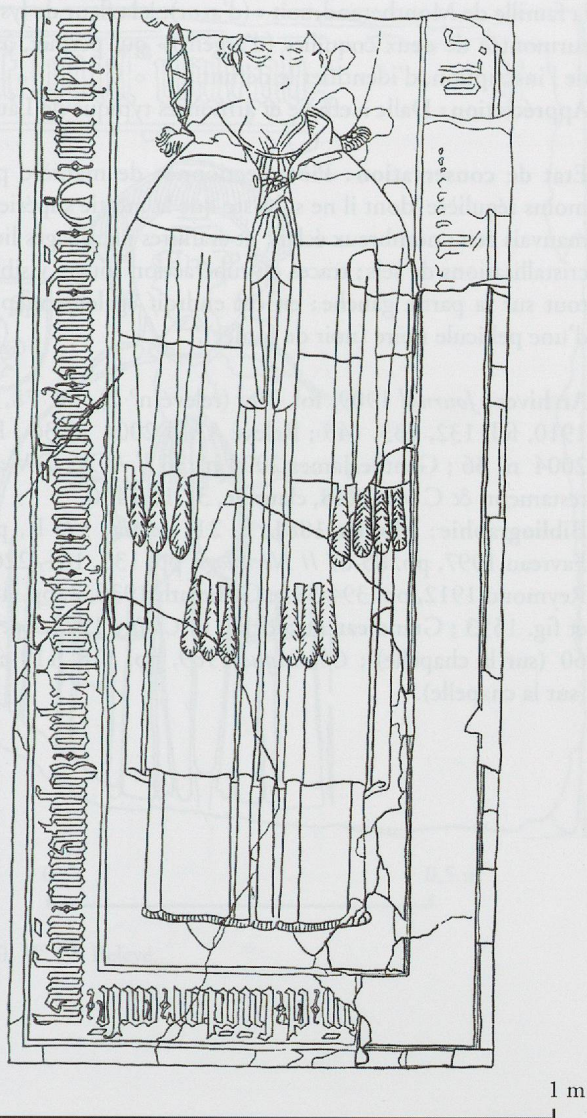


Fig. 167. N° 11. Relevé.

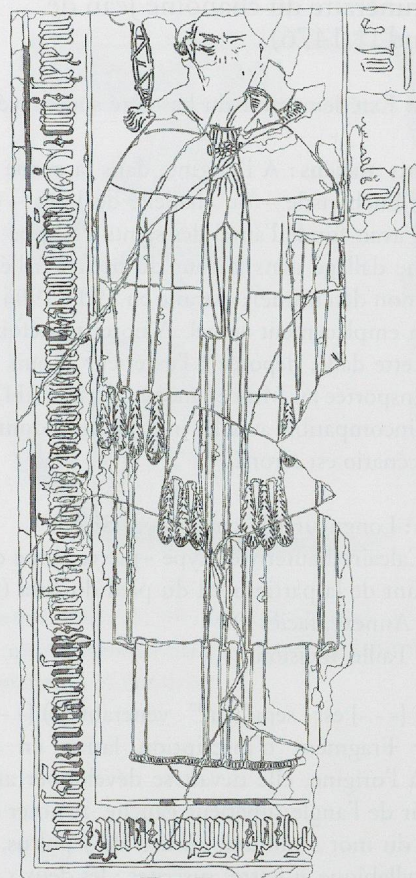


Fig. 168. [Charles Bonnet], Château Saint-Maire, salle de la chancellerie, relevé de la dalle funéraire d'un chanoine, insérée dans l'ancien sol bernois, [1972].



Fig. 169. Dalle lors de sa découverte dans le sol bernois de la salle de la chancellerie du château Saint-Maire, Lausanne, 1971-72

12. Dalle funéraire du chanoine Jean de Montherand († 1476)

Localisation : Extérieur, mur du bas-côté sud, travée g, dalle à l'ouest.

Emplacements anciens : A l'origine, dans la partie nord de la chapelle de l'Eucharistie – ou chapelle de Loys – où Jean de Montherand avait fondé l'autel des saints Philippe et Jacques ; utilisé comme dallage dans la tour du beffroi à l'époque bernoise (siècle non déterminé) ; extraite en 1903-1904 ; dès 1910, dressée à son emplacement actuel. A noter toutefois que selon de Montet cette dalle, déposée à l'extérieur depuis longtemps, aurait été transportée au Musée [ancêtre du MCAH] à la fin du XIX^e siècle ; incompatible avec les informations données dans le *Journal*, ce scénario est erroné.

Dimensions : Longueur 107 cm, largeur 83 cm.

Matériau : Calcaire hauterivien type « pierre jaune de Neuchâtel », provenant de la partie nord du pied du Jura (CH) ; taille en délit. Cf. Annexe, facies D.

Technique : Taille, incision.

Inscription : [- - -] est . sepul(tu)^{ra} . venerab(ilis) [- - -]

Remarques : Fragment d'inscription latine en minuscules gothiques ; à l'origine, elle devait se développer autour de la dalle, à partir de l'angle supérieur gauche. A noter l'utilisation inhabituelle du mot sepultura, au lieu de sepultus, abrégé par suspension syllabique et lettres suscrites ; les deux s sont allongés.

Jalons biographiques : Si l'inscription est trop laconique, la présence des armoiries et l'habillement du personnage permettent de suivre Galbreath puis Bach dans leur identification du défunt ; il s'agit de Jean de Montherand, seul membre de cette famille, originaire de Meaux, à avoir appartenu au chapitre de Lausanne. Chapelain en 1426, il devint chanoine en 1441. Il occupa divers postes dont celui de maître de la fabrique en 1458-1459. Il testa le 31 août 1476, faisant des legs à la fabrique qui l'avait autorisé à se faire ensevelir sous la pierre devant l'autel de la chapelle qu'il avait fondée et dotée au cloître en l'honneur des saints Philippe et Jacques. « Item sepulturam corporis mei, dum et quando anima mea a corpore separari contingeret, eligo et ordino in capella in honorem Dei omnipotentis sub nomine et vocabulo beatorum Philippi et Jacobi Apostolorum, in clauastro predictae ecclesie Beate Marie Virginis Lausannensis per me ipsum testatorem erecta ac prout infra des[cribitam] et de[scri]pta et fondata sub lapide in dicta capella ante altare existente. » (ACV, C V a 2247). Jean de Montherand est inscrit le 5 septembre dans le nécrologe de la cathédrale de Lausanne, date qui correspond probablement à celle de sa mort. Il avait fondé en outre trois autres anniversaires, dont l'un spécifié « in sua capella ».

Description : Dalle rectangulaire très incomplète, à effigie insérée dans un cadre portant l'inscription. Elle représente un chanoine tonsuré, yeux ouverts et mains jointes sur la poitrine. Le dignitaire porte l'aumusse dont les pattes d'hermine sont clairement marquées par des traits obliques ; les vêtements de dessous ne sont plus visibles, en particulier au niveau du cou en raison des dégradations. A gauche de la tête figure un écu aux armes de

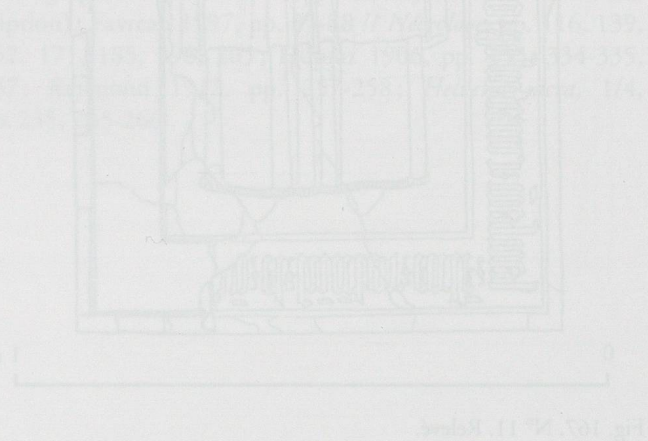
la famille de Montherand, soit « (d'azur), à la fleur de lys (d'or), surmontée de deux coquilles (d'argent) » qui permet, à défaut de l'inscription, d'identifier le défunt.

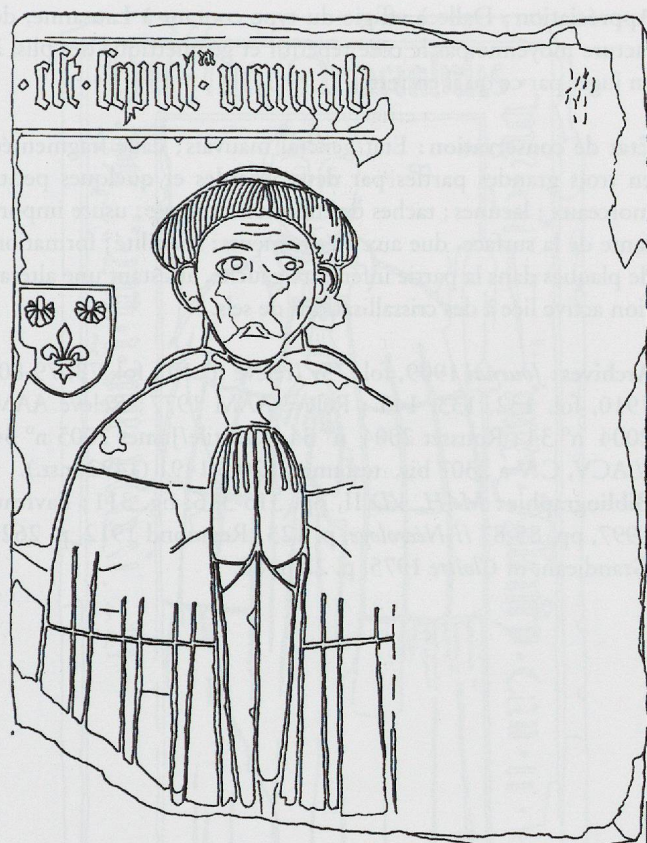
Appréciation : Dalle à effigie et armoiries typique de Lausanne.

Etat de conservation : Pièce sectionnée de manière plus ou moins régulière dont il ne subsiste que la moitié supérieure, en mauvais état ; nombreux éclats et éraflures ; écaillages liés à des cristallisations de sels ; traces de rubéfaction rouge, visibles surtout sur la partie gauche ; en cet endroit également, présence d'une pellicule noire (noir de fumée).

Archives : *Journal* 1909, fol. 70v (relevé n° 2), fol. 78, 79-80, 1910, fol. 132, 133, 145 ; Relevé AAM 2004 n° 36 ; Rousset 2004 n° 36 ; Gentile/James 2005 n° 36 // ACV, C V a 2247, testament, & C V a 2248, clause, 31.10.1476.

Bibliographie : Montet 1881, p. 21 ; MAH, VD II, p. 316 ; Favreau 1997, pp. 85-87 // *Nécrologe*, pp. 136, 181, 226, 227 ; Reymond 1912, pp. 394-395 ; Galbreath 1936, 2, pp. 487-488 et fig. 1553 ; Grandjean et Stöckli, in *Cloître* 1975, pp. 16-17, 60 (sur la chapelle) ; *Chronique* 1989, pp. 118, 119 et fig. 6 (sur la chapelle).





0 0,5 m

Fig. 170. N° 12. Relevé.



Fig. 171. *Journal*, 1909, fol. 70v, relevé n° 2, encre.
Si le dessin est relativement précis, excepté quelques interprétations fautives, l'inscription est fantaisiste.



Fig. 172. La dalle *in situ*, derrière les échafaudages, 2006.

13. Dalle funéraire du chanoine Jean Assenti († 1492)

Localisation: Extérieur, mur du bas-côté sud, travée f, dalle à l'ouest

Emplacements anciens: Dans le cloître à l'origine, si ses dernières volontés ont été respectées; utilisée comme dallage dans la tour du beffroi à l'époque bernoise (siècle non déterminé); extraite en 1903-1904; dès 1910, dressée à son emplacement actuel.

Dimensions: Longueur 189,5 cm, largeur 83 cm.

Matériau: Calcaire hauterivien type « pierre jaune de Neuchâtel », provenant de la partie nord du pied du Jura (CH); taille en délit. Cf. Annexe, faciès D.

Technique: Taille, incision.

Polychromie: Eventuelles traces de noir.

Inscription: hic.Jacet.venerabilis / vir.d(omi)n(us).

J[oha]nnes.Assenty.can(onicus) [- - -] / qui. obiit.[- - -] /

1.Anno.[- - -] m cccc lxxxi.a(n)i(m)a.i(n).pace.[reque]scat.

Remarques: Inscription latine en minuscules et majuscules gothiques; commençant en haut à gauche, elle court autour de la dalle dans un cadre; par endroits effacée ou interrompue par des lézardes. A noter, le recours aux abréviations usuelles avec ou sans tilde horizontal (Dn pour dominus, can pour canonicus, aia pour anima, i pour in), le s long médian dans Assenty, ainsi que quelques traits archaïsants, soit la ponctuation mot à mot, l'emploi d'une onciale (le D de dominus à moins qu'il ne s'agisse d'un effet dû à l'usure).

Jalons biographiques: Bourgeois d'Estavayer, Jean Assenti (Assenty) est nommé chapelain de la cathédrale et prêtre assermenté en 1454. Il poursuit une remarquable carrière ecclésiastique principalement dans le diocèse de Lausanne. Il devient chanoine en 1467. Il teste le 20 mars 1491 (1492 n.st.) et meurt, selon le nécrologe, un 21 mars, soit vraisemblablement le lendemain. Il avait élu sépulture dans le cloître devant la statue du Christ, dans la tombe du chanoine Richard de Roche: « Item sepulturam mei corporis, dum et quando anima mea a corpore separari contingerit, eligo et ordino in claustro ecclesie prefate Beate Marie Virginis Lausannensis, ante imaginem Domini Nostri Ihesu Christi, in sepulturam venerabilis viri domini Girardi de Ruppe, quondam canonici Lausannensis, si et prout venerabilibus dominis meis placuerit. » (ACV, C a 2307 bis). Il bénéficie de trois anniversaires, un le jour de sa mort, un deuxième le quatrième jour après la Sainte-Anne et le troisième le lendemain de la Saint-Martin d'hiver.

Description: Dalle rectangulaire à effigie insérée dans un cadre portant l'inscription. Elle représente un chanoine en pied, mains jointes sur la poitrine. Le dignitaire est vêtu d'une aube, surmontée d'une tunique. Par-dessus, il porte une aumusse, retenue par un fermail. Les éléments qui composent cette pèlerine en fourrure – assemblage des pattes d'hermine en trois rangs et franges – sont clairement représentés. Entre ses pieds se trouve un écu aux armes Assenti, à une lune pleine, accompagnée de deux croissants en chef.

Appréciation: Dalle à effigie du type courant à Lausanne, de facture moyenne par le côté répétitif et géométrique des plis, à en juger par ce qu'il en reste.

Etat de conservation: Etat général mauvais; dalle fragmentée en trois grandes parties par deux lézardes et quelques petits morceaux; lacunes; taches de rubéfaction rouge; usure importante de la surface, due aux piétinements; friabilité; formation de plaques dans la partie inférieure gauche, attestant une altération active liée à des cristallisations de sels.

Archives: *Journal* 1909, fol. 73v (relevé n° 19), fol. 78, 79-80, 1910, fol. 132, 133, 145; Relevé AAM 1977; Relevé AAM 2004 n° 34; Rousset 2004 n° 34; Gentile/James 2005 n° 34 // ACV, C V a 2307 bis, testament, 20.3.1491 (1492 n.st.).

Bibliographie: MAH, VD II, pp. 315-316, fig. 311; Favreau 1997, pp. 85-87 // *Nécrologe*, p. 123; Reymond 1912, p. 262; Grandjean, in *Cloître* 1975, p. 22 n. 88.



Fig. 173. N° 13. Relevé.

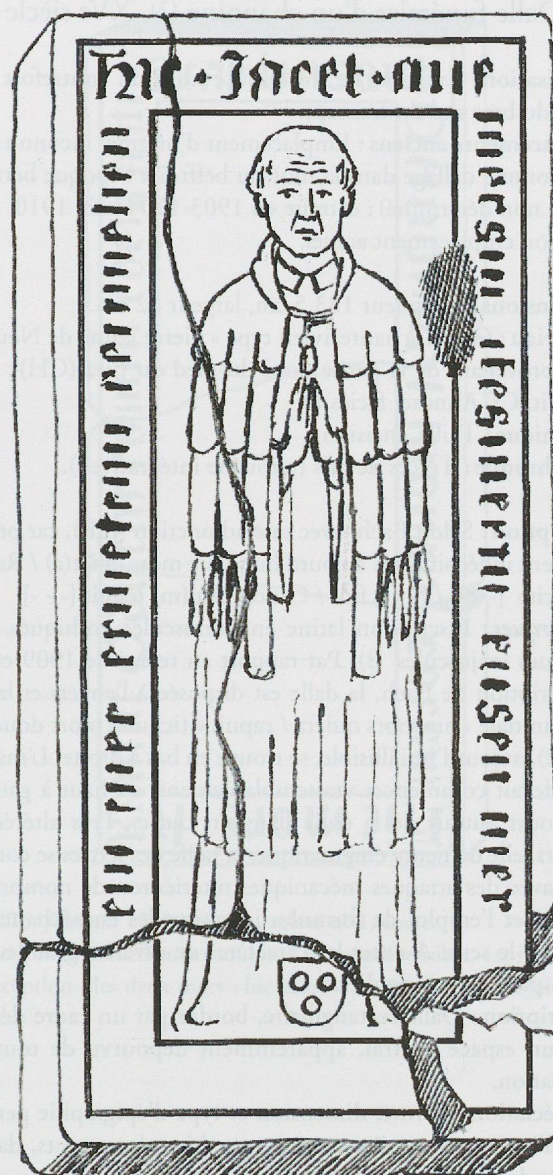


Fig. 174. *Journal*, 1909, fol. 73v, relevé n° 19, encre.

Si la forme et les dimensions de la dalle, son iconographie et l'organisation générale du texte sont correctes, en revanche dans l'inscription, seule la formule « hic jacet » a été reconnue.

14. Dalle funéraire d'un chanoine (?), XVe siècle (?)

Localisation : Extérieur, travée g, face nord du contrefort sud-ouest du bras sud du transept.

Emplacements anciens : Emplacement d'origine inconnu ; utilisée comme dallage dans la tour du beffroi à l'époque bernoise (siècle non déterminé) ; extraite en 1903-1904 ; dès 1910, dressée à son emplacement actuel.

Dimensions : Longueur 183,5 cm, largeur 82 cm.

Matériau : Calcaire hauterivien type « pierre jaune de Neuchâtel », provenant de la partie nord du pied du Jura (CH) ; taille en délit. Cf. Annexe, faciès D.

Technique : Taille, incision.

Polychromie : Traces de gris (retouche intégrative?).

Inscription : Selon Bach, avec une adjonction (fuit), car pratiquement indéchiffrable aujourd'hui : hic mors quiet(a) / Rapuit O discite [- - -] / [- - -] fuit / Canonicatu(m) tenuit [- - -]

Remarques : Inscription latine en minuscules gothiques, avec quelques majuscules (?). Par rapport au relevé de 1909 et à la transcription de Bach, la dalle est disposée à l'envers et la formule initiale « hic mors quieta / rapuit » (ici une mort douce / a enlevé), aujourd'hui illisible, se trouve en bas à droite. L'inscription devait commencer vraisemblablement, en haut à gauche ; elle court autour de la dalle dans un cadre. Très altérée par ailleurs, elle demeure énigmatique, la taille des lettres se confondant avec des attaques mécaniques ultérieures, de nombreuses lacunes et l'emploi de formules inhabituelles empêchant d'en restituer le sens. A noter les caractères de diverses grandeurs et leur espacement irrégulier.

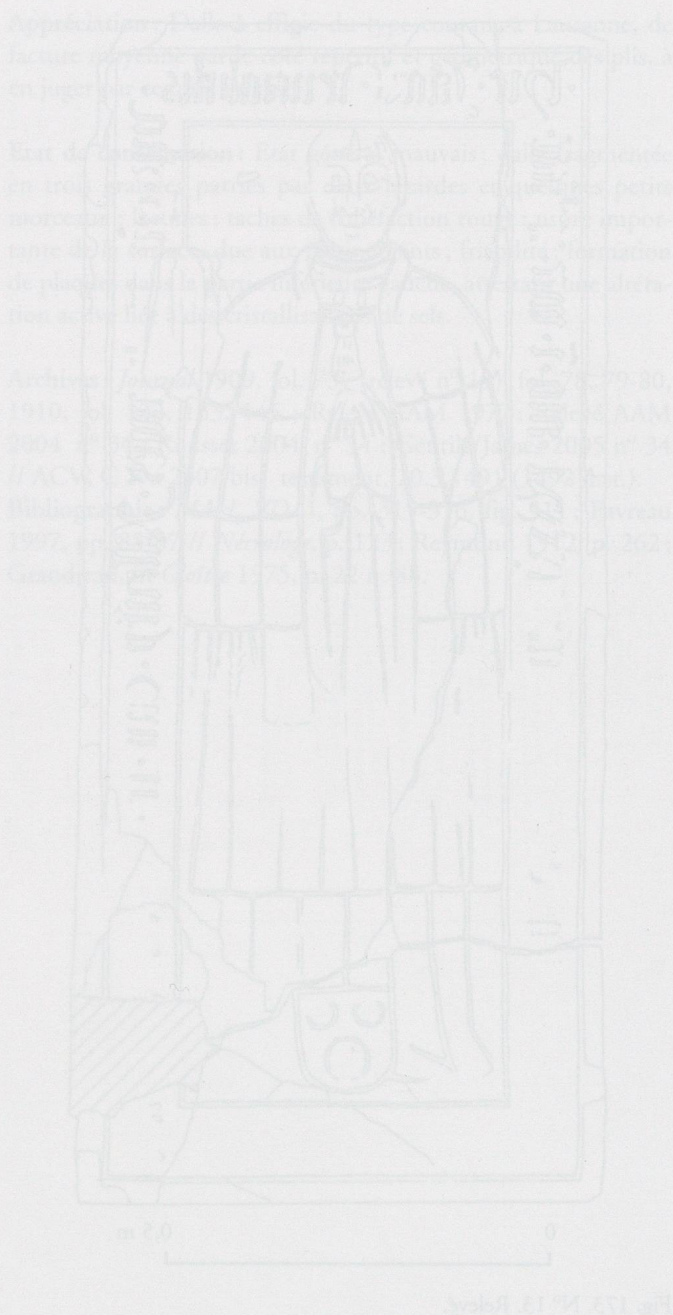
Description : Dalle rectangulaire, bordée par un cadre définissant un espace central, apparemment dépourvu de toute décoration.

Appréciation : Forme, dimension et type d'épigraphie permettent d'insérer cette pièce, muette par bien des aspects, dans le corpus des œuvres du XVe siècle (?).

Etat de conservation : Dalle fragmentée en 3 grands morceaux ; surface en très mauvais état, friable, pulvérulente, avec formation de plaques, attestant une altération active, surtout dans la partie inférieure ; problèmes de sels aggravés par la présence de microorganismes et par un nettoyage récent (?) qui lui a fait perdre l'aspect « lissé » dû au piétinement, tel qu'il apparaît sur les autres dalles.

Archives : *Journal* 1909, fol. 70v (relevé n° 1), fol. 78, 79-80, 1910, fol. 132, 133, 145 ; Relevé AAM 2004 n° 39 ; Rousset 2004 n° 39 ; Gentile/James 2005 n° 39.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 317.



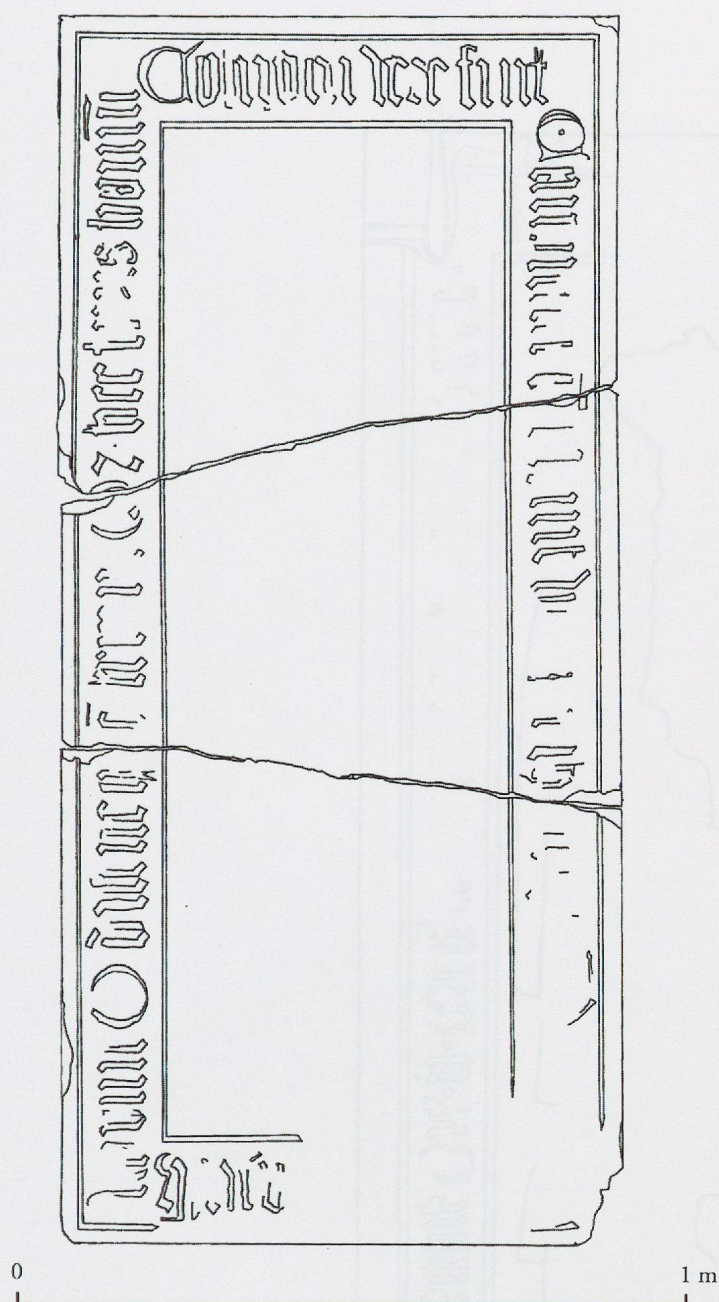
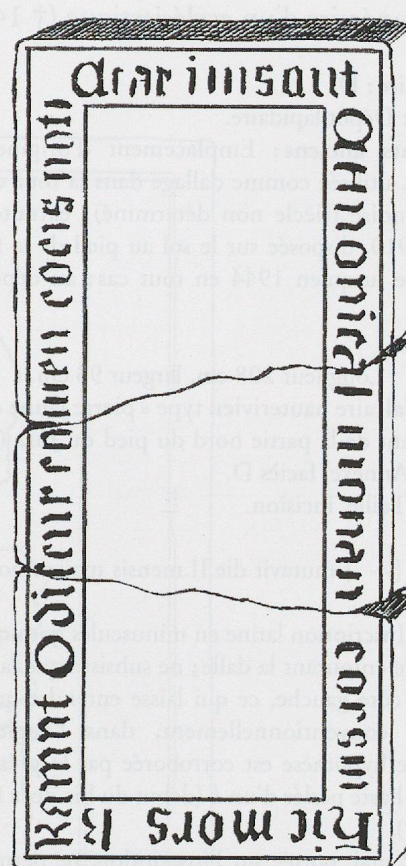


Fig. 175. N° 14. Relevé.

Fig. 177. Détail de l'inscription dans la partie supérieure. Les lettres, endommagées, ne sont plus guère reconnaissables, apparaissant pour la plupart sous forme de traits verticaux.

Fig. 176. *Journal*, 1909, fol. 70v, relevé n° 1, encre.

L'inscription, actuellement toujours incompréhensible, est fantaisiste, à l'exception des deux mots « hic mors », lus par Bach et aujourd'hui effacés.

15. Dalle funéraire d'un ecclésiastique († 1471)

N° d'inventaire : D.

Localisation : Dépôt lapidaire.

Emplacements anciens : Emplacement d'origine inconnu ; d'après Bach, utilisée comme dallage dans la tour du beffroi à l'époque bernoise (siècle non déterminé) ; extraite en 1903-1904 ; dès 1910, disposée sur le sol au pied de la face sud du transept et ce jusqu'en 1944 en tout cas ; au dépôt lapidaire depuis 1979.

Dimensions : Longueur 208 cm, largeur 93 cm.

Matériau : Calcaire hauterivien type « pierre jaune de Neuchâtel », provenant de la partie nord du pied du Jura (CH) ; taille en délit. Cf. Annexe, faciès D.

Technique : Taille, incision.

Inscription : [- - -] mutavit die.II.mensis maii anno m[illesimo cccc] lxxi.

Remarques : Inscription latine en minuscules gothiques, insérée dans un cadre entourant la dalle ; ne subsiste que la formule de l'*obiit* sur le côté gauche, ce qui laisse entendre qu'elle devait commencer, conventionnellement, dans l'angle supérieur gauche ; cette hypothèse est corroborée par la présence en cet endroit de la haste perlée d'un *h* (début du hic de la formule initiale usuelle?).

La date du 2 mai, portée sur l'inscription, ne permet malheureusement pas d'identifier le défunt : aucun des personnages cités dans le nécrologe ne peut y être associé pour des raisons chronologiques.

Description : Dalle rectangulaire à effigie insérée dans un cadre portant l'inscription. Il ne subsiste, à gauche, que le tracé de vêtements apparemment superposés (représentation probable d'une aube, chape et aumusse?) que devait porter l'ecclésiastique.

Appréciation : Dalle à effigie typique, épigraphie de la 2^e moitié du XV^e siècle.

Etat de conservation : Etat général moyen ; surface très usée, tachée et effritée par plaques ; envahissement par des microorganismes (mousses, lichens) donnant une teinte grise à la pierre, caractéristique d'une longue exposition à l'extérieur ; traces de rubéfaction rose ; vers le milieu de la partie inférieure, restes ligneux et vestiges de peinture, comme si un morceau de bois peint était resté posé en surface assez longtemps pour y pourrir et progressivement s'incruster dans la pierre ; angle supérieur gauche entaillé volontairement à l'équerre.

Archives : Relevé AAM 2004 n° D ; Rousset 2004 n° D.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 318 ; Favreau 1997, pp. 85-87.

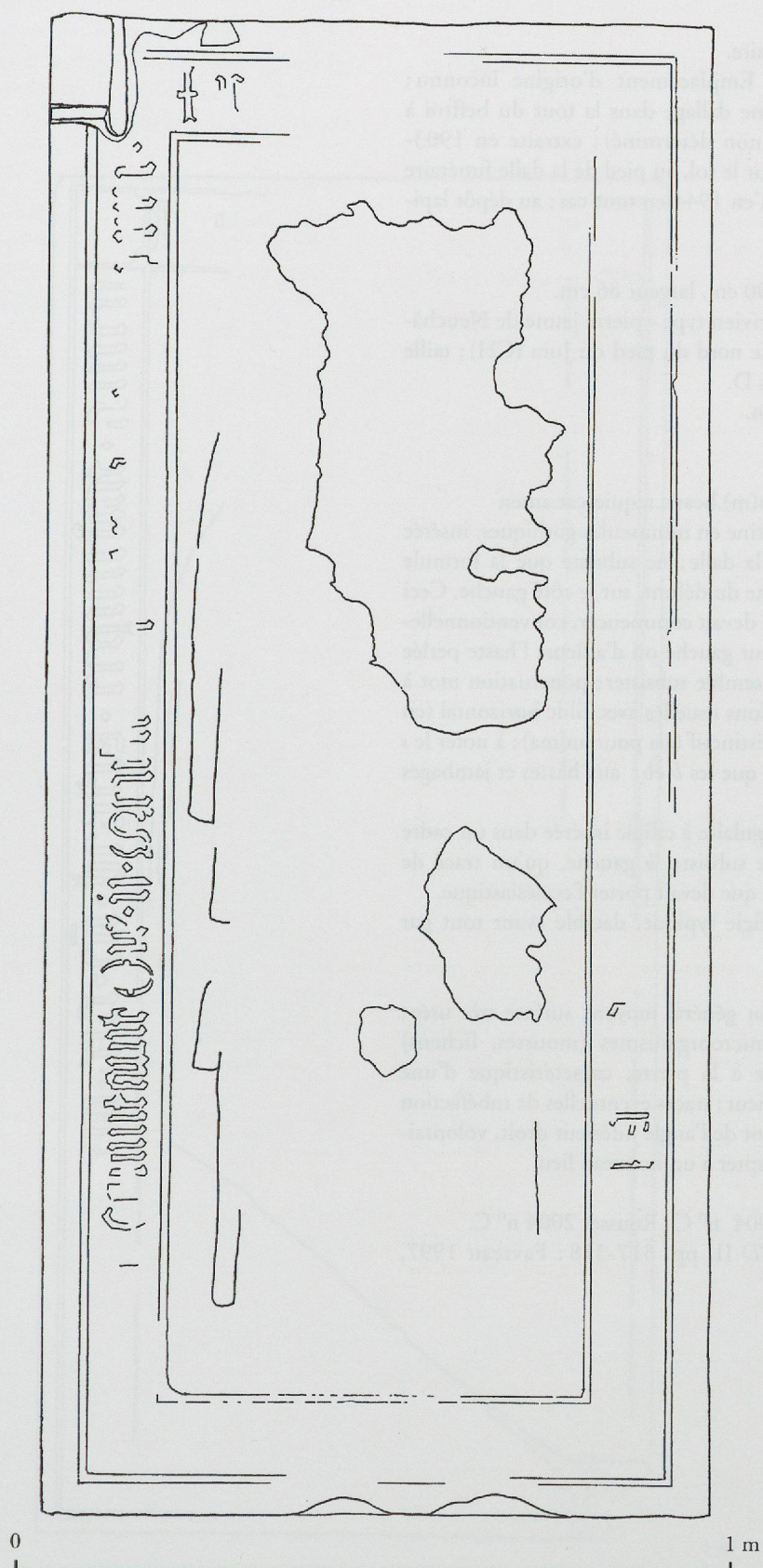


Fig. 178. N° 15. Relevé.

16. Dalle funéraire d'un personnage inconnu,
XV^e siècle

N° d'inventaire : C.

Localisation : Dépôt lapidaire.

Emplacements anciens : Emplacement d'origine inconnu ; d'après Bach, utilisé comme dallage dans la tour du beffroi à l'époque bernoise (siècle non déterminé) ; extraite en 1903-1904 ; dès 1910, disposé sur le sol, au pied de la dalle funéraire de Jean Assenti et ce jusqu'en 1944 en tout cas ; au dépôt lapidaire depuis 1979.

Dimensions : Longueur 190 cm, largeur 86 cm.

Matériau : Calcaire hauterivien type « pierre jaune de Neuchâtel », provenant de la partie nord du pied du Jura (CH) ; taille en délit. Cf. Annexe, faciès D.

Technique : Taille, incision.

Inscription :

[- -] cui [us].a[n]i[m]a.cu(m).beatis.requiescat.amen

Remarques : Inscription latine en minuscules gothiques, insérée dans un cadre entourant la dalle ; ne subsiste que la formule finale pour le repos de l'âme du défunt, sur le côté gauche. Ceci laisse entendre que le texte devait commencer, conventionnellement, dans l'angle supérieur gauche où d'ailleurs l'haste perlée d'un *h* (d'un *hic* initial ?) semble subsister ; ponctuation mot à mot ; recours aux abréviations usuelles avec tilde horizontal (*cu* pour *cum*) ou sans signe distinctif (*aia* pour *anima*) ; à noter le *s* allongé de *requiescat* ainsi que les *b* et *t* aux hastes et jambages fourchus réguliers.

Description : Dalle rectangulaire à effigie insérée dans un cadre portant l'inscription Il ne subsiste, à gauche, qu'un tracé de vêtement à pli (aumusse ?) que devait porter l'ecclésiastique.

Appréciation : Dalle à effigie typique, datable avant tout par son épigraphie.

Etat de conservation : Etat général moyen ; surface très usée ; envahissement par des microorganismes (mousses, lichens) donnant une teinte grise à la pierre, caractéristique d'une longue exposition à l'extérieur ; traces éventuelles de rubéfaction rose ; fissure oblique partant de l'angle inférieur droit, volontairement entaillé, pour s'adapter à un nouveau lieu.

Archives : Relevé AAM 2004 n° C ; Rousset 2004 n° C.

Bibliographie : MAH, VD II, pp. 317-318 ; Favreau 1997, pp. 85-87.

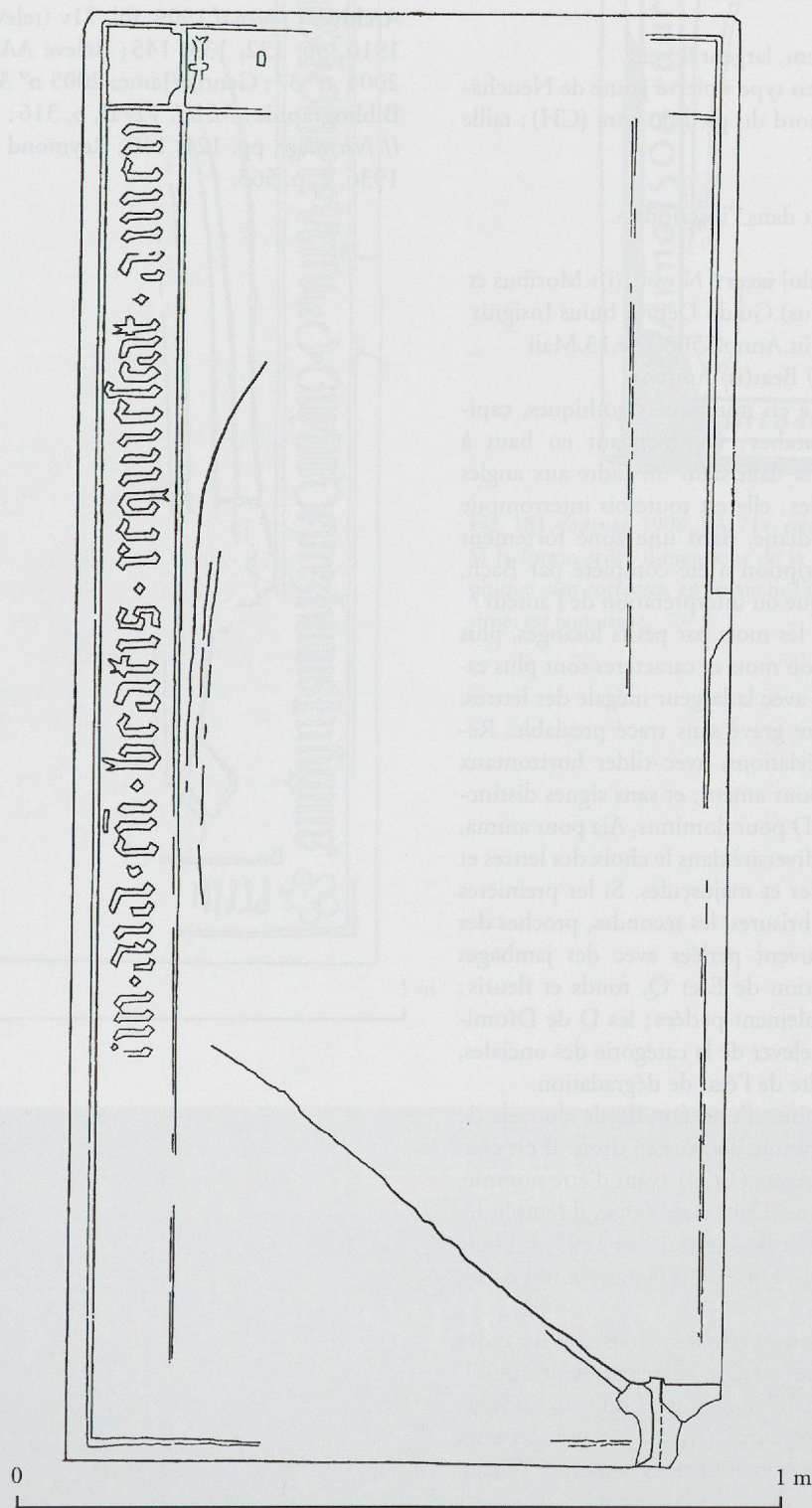


Fig. 179. N° 16. Relevé.

17. Dalle funéraire du chanoine Guy Deprez ou de Prez († 1508)

Localisation : Extérieur, mur du bas-côté sud, travée g, dalle à l'est.

Emplacements anciens : Sol de la cathédrale ou cloître à l'origine ? Utilisée comme dallage dans la tour du beffroi à l'époque bernoise (siècle non déterminé) ; extraite en 1903-1904 ; dès 1910, dressée à son emplacement actuel.

Dimensions : Longueur 191 cm, largeur 93 cm.

Matériau : Calcaire hauterivien type « pierre jaune de Neuchâtel », provenant de la partie nord du pied du Jura (CH) ; taille en délit. Cf. Annexe, faciès D.

Technique : Taille, incision.

Polychromie : Eventuellement dans l'inscription.

Inscription : Sub i[sto] [tumulo] iacet / N(obi)I(i)s.Moribus et Genere Vene(rabilis) D(ominus).Guido Deprez huius Insignis / eccle[siae] [- - -] qu[i] / [o]biit.Anno.1508.Die.13.Maii A(n)i(m)a Eius Maneat.(cum) Beat(is) Am(en).

Remarques : Inscription latine en minuscules gothiques, capitales classiques et chiffres arabes ; commençant en haut à gauche, elle court autour de la dalle dans un cadre aux angles ornés par des fleurs à 5 pétales ; elle est toutefois interrompue dans la partie inférieure médiane, dans une zone fortement dégradée. Le début de l'inscription a été complété par Bach, dégradation moindre à l'époque ou interprétation de l'auteur ? Ponctuation irrégulière entre les mots par petits losanges, plus systématique du côté gauche où mots et caractères sont plus espacés ; cet élément, conjugué avec la largeur inégale des lettres, donne l'impression d'un texte gravé sans tracé préalable. Recours à de nombreuses abréviations, avec tildes horizontaux (vene pour venerabilis, Am pour amen), et sans signes distinctifs (cum et Nls pour nobilis, D pour dominus, Aia pour anima, Beat pour beatis). A noter la diversité dans le choix des lettres et les contrastes entre minuscules et majuscules. Si les premières sont composées de multiples brisures, les secondes, proches des capitales classiques, sont souvent perlées avec des jambages fourchus à la base, à l'exception de E et Q, ronds et fleuris ; quelques minuscules sont également perlées ; les D de D(ominus) et de Deprez semblent relever de la catégorie des onciales, à moins que cet effet ne résulte de l'état de dégradation.

Jalons biographiques : Membre d'une famille de donzels de Lutry, Guy Deprez est cité comme docteur en droit. Il est chanoine de Genève (1472) et d'Aoste (1474) avant d'être nommé, en 1482, chanoine de Lausanne. Dans cette église, il remplit les fonctions de chantre en 1498 et de sacristain en 1505. Il fonde deux messes anniversaires, dont l'une pour le jour de son décès, le 13 mai.

Description : Dalle rectangulaire à effigie insérée dans un cadre portant l'inscription. La figure, effacée, laisse entrevoir une silhouette revêtue de deux pièces d'habillement : aube ou tunique, surmontée d'une aumusse, particulièrement longue, à pattes d'hermine. Ces vestiges de l'habit confirment la dignité de chanoine.

Appréciation : Objet de transition du gothique à la Renaissance par l'épigraphe (chiffres et lettres), dalle type Lausanne.

Etat de conservation : Dalle très usée dans sa partie médiane sur toute la longueur ; éclats dans les bords et les angles et cassures récentes ; traces de rubéfaction rouge ; dans la partie inférieure, présence abondante de sels solubles rendant la pierre très friable et ce surtout dans l'angle gauche.

Archives : *Journal* 1909, fol. 71v (relevé n° 12), fol. 78, 79-80, 1910, pp. 132, 133, 145 ; Relevé AAM 2004 n° 37 ; Rousset 2004 n° 37 ; Gentile/James 2005 n° 37.

Bibliographie : *MAH*, VD II, p. 316 ; Favreau 1997, pp. 80-88 // *Nécrologe*, pp. 121, 140 ; Reymond 1912, p. 422 ; Galbreath 1936, 2, p. 563.

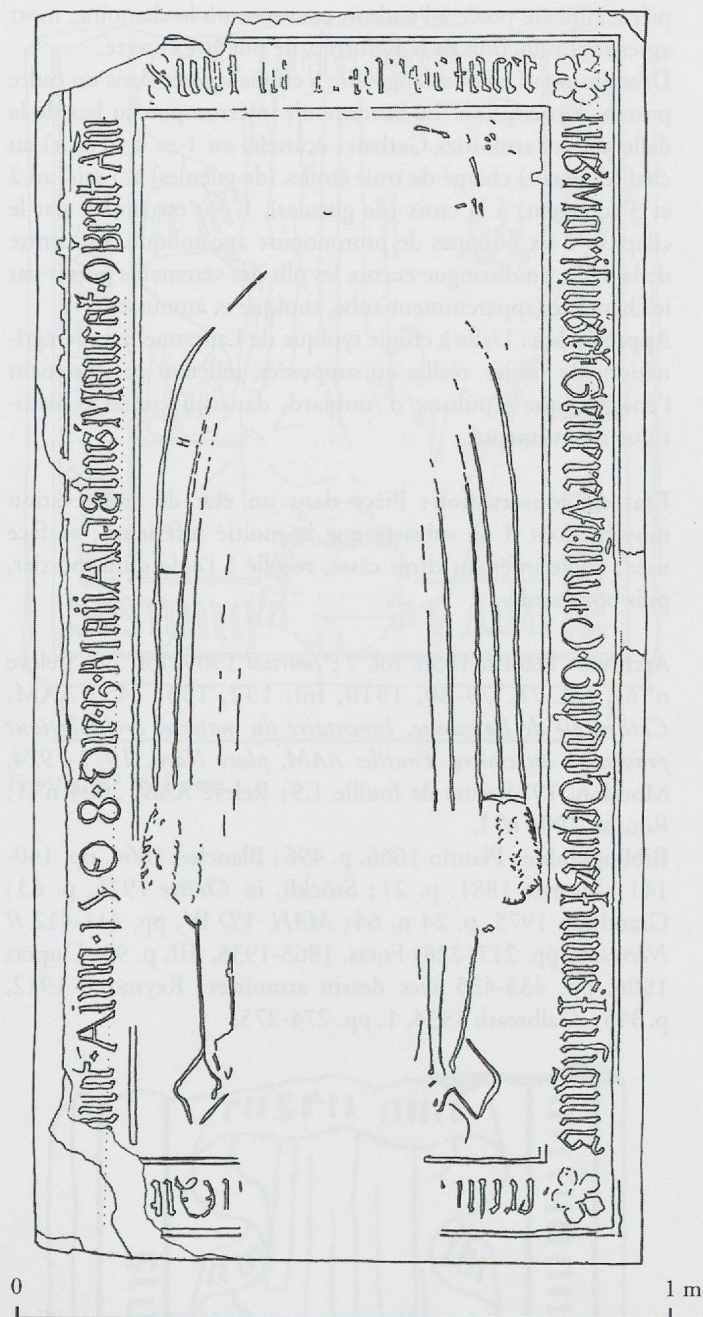
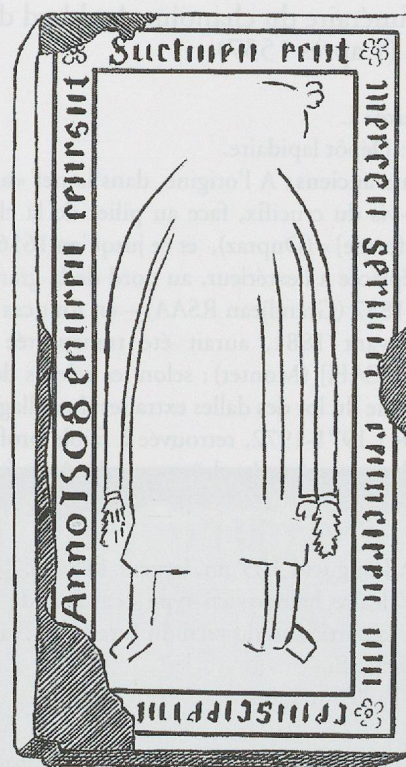


Fig. 180. N° 17. Relevé.

Fig. 181. *Journal*, 1909, fol. 71v, relevé n° 12, encre.

Si la forme et les dimensions de la dalle, son organisation iconographique sont correctes, en revanche l'inscription, à l'exception du millésime, est fantaisiste.



Fig. 182. Détail de l'inscription dans la partie droite.

18. Dalle funéraire du chanoine Amblard de Gerbais ou Gervais († après 1537)

N° d'inventaire : I.

Localisation : Dépôt lapidaire.

Emplacements anciens : A l'origine, dans la nef « au milieu de l'église, vis-à-vis du crucifix, face au pilier de la chaire [antérieure à la Réforme] » (Dupraz), et ce jusqu'en 1656 en tout cas (Plantin); déplacée à l'extérieur, au nord de la grande travée – peut-être en 1837 (Grandjean RSAA) – en tout cas avant 1863 (Blanchet); avant 1881, aurait été transportée au Musée [ancêtre du MCAH] (Montet); selon les relevés de 1909, fait cependant partie du lot des dalles extraites du dallage du beffroi en 1903-1904; 1971-1972, retrouvée à faible profondeur lors des fouilles dans le préau du cloître; au dépôt lapidaire depuis 1979.

Dimensions : Longueur 123 cm, largeur 115 cm.

Matériau : Calcaire hauterivien type « calcaire de La Sarraz », provenant de la partie sud du pied du Jura (CH); taille en délit. Cf. Annexe faciès E.

Technique : Taille, incision.

Inscription : Bordure : [- - -] ci sedi[- - -]p[- - -] prothonotarius / necno(n) huius / sa(n)cte eccl(es)ie cano(n)icus

Phylactère : par / ce m(ihi) / d(omi)ne quia pecca(v)i / tibi

Remarques : Inscription latine en minuscules gothiques, insérée dans un cadre entourant la dalle. Il n'en subsiste que le tiers inférieur; à noter le recours aux abréviations marquées par un tilde horizontal (sncte pour sancte, canoicus pour canonicus) ou par lettre barrée (ecclie pour ecclesie); lettres régulières, avec plusieurs ligatures, emploi par endroits du s long. Dans le phylactère, inscription suivant les ondulations du ruban, de gauche à droite, nécessitant une coupure dans le mot parce.

Transcription de l'inscription par Plantin en 1656, publiée en 1666: « R P D Amlandus de / G... Dnis billiaci. Sedis Aplice. protonotarius / Nec non huius / Sancte Ecclie Canonicus ».

La pierre, moins fragmentaire à l'époque, apporte une précision sur Amblard, qualifié de seigneur de Billy.

Jalons biographiques : Cette dalle, qui fit déjà l'objet de tentatives d'identification au XIX^e siècle, ne fut précisément associée à Amblard de Gerbais que récemment (Grandjean). Cette famille noble savoyarde, originaire de Belley dans le Bugey, donna trois chanoines à la cathédrale de Lausanne: Urbain de Gerbais (1441), grand-oncle d'Amblard, Louis, son frère (1484) et enfin Amblard. Ce dernier est nommé en 1515, alors qu'il avait plus de 55 ans. Il est protonotaire apostolique de 1529 à 1536. Il est encore attesté à Lausanne en février 1537, parmi les chanoines qui se présentèrent devant les commissaires bernois. On ignore la date de sa mort et le lieu de son inhumation. L'emplacement choisi par le chanoine, connu par un acte de 1519, correspond à la localisation signalée par Plantin. Peu auparavant, sans doute préoccupé par son grand âge, Amblard avait fondé une messe anniversaire et avait donné au chapitre sa « somptueuse » maison de la Cité. Dans la foulée, il a vraisemblablement fait confectionner sa dalle funéraire, après 1529 toutefois vu la présence du chapeau de protonotaire. Prête, la

pierre aura été posée à l'endroit convenu, où le chanoine, mort après l'introduction de la Réforme, ne put être enterré.

Description : Dalle rectangulaire à effigie insérée dans un cadre portant l'inscription. La bordure est interrompue au bas de la dalle par les armoiries Gerbais: écartelé, au 1 et 4 (d'azur) au chef (d'argent) chargé de trois étoiles (de gueules) à 5 rais, au 2 et 3 (d'argent) à la croix (de gueules). L'écu est timbré par le chapeau à six houppes de protonotaire apostolique. Au centre de la dalle, on distingue encore les plis des vêtements portés par le chanoine (apparemment aube, tunique et aumusse).

Appréciation : Dalle à effigie typique de Lausanne. Les pérégrinations de l'objet, réelles ou supposées, reflètent curieusement l'énigmatique sépulture d'Amblard, dans un contexte historique mouvementé.

Etat de conservation : Pièce dans un état de conservation moyen, dont il ne subsiste que la moitié inférieure; surface usée; angle inférieur droit cassé, recollé à l'aide d'un mortier, puis bouchardé.

Archives : Plantin 1656, fol. 7; *Journal* 1909, fol. 71v (relevé n° 6), fol. 78, 79-80, 1910, fol. 132, 133, 145; AAM, *Cathédrale de Lausanne. Inventaire du matériel archéologique provenant du cloître. Fouilles AAM, place Nord, 1971-1974*, Moudon, 1974, cote de fouille 1.9; Relevé AAM 2004 n° I; Rousset 2004 n° I.

Bibliographie : Plantin 1666, p. 496; Blanchet 1864, pp. 140-141; Montet 1881, p. 21; Stöckli, in *Cloître* 1975, p. 63; Grandjean 1975, p. 24 n. 64; *MAH*, VD IV, pp. 411-412 // *Nécrologe*, pp. 217, 228; Foras, 1863-1938, III, p. 99; Dupraz 1906, pp. 433-435 avec dessin armoiries; Reymond 1912, p. 345; Galbreath 1934, 1, pp. 274-275.

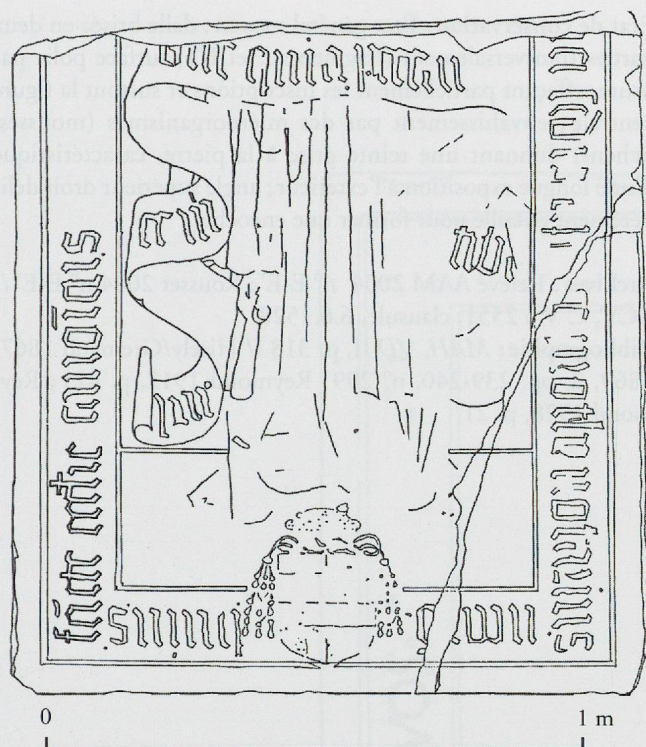
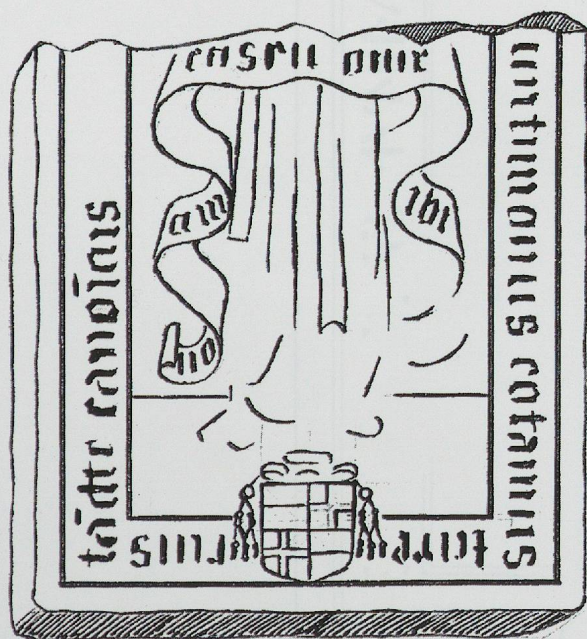


Fig. 183. N° 18. Relevé.

Fig. 184. *Journal*, 1909, fol. 71v, relevé n° 6, encre.

Si la forme et les dimensions de la dalle, son iconographie et l'organisation générale du texte sont correctes, en revanche la transcription laisse à désirer. L'angle inférieur droit n'était pas fracturé à l'époque.



Fig. 185. Dalle funéraire au moment de sa mise au jour, lors des fouilles du cloître en 1972.

19. Dalle funéraire du chanoine Philibert de Praroman († 1528)

N° d'inventaire : E et E'.

Localisation : Dépôt lapidaire.

Emplacements anciens : Emplacement d'origine inconnu ; d'après Bach, utilisée comme dallage dans la tour du beffroi à l'époque bernoise (siècle non déterminé) ; extraite en 1903-1904 ; dès 1910, disposée sur le sol au pied de la face sud du transept, et ce jusqu'en 1944 en tout cas ; au dépôt lapidaire depuis 1979.

Dimensions : Longueur 208 cm, largeur 97 cm.

Matériau : Calcaire hauterivien type « pierre jaune de Neuchâtel », provenant de la partie nord du pied du Jura (CH) ; taille en délit. Cf. Annexe faciès D.

Technique : Taille, incision.

Inscription : [—] XO.RE /

CI[VILIS][I]V[RI]S[D(OCTO)R.VEN(ERABILIS).D(OMI)N(U)S.PH(ILIBE)RTUS.EX.N(OBILE).PROGE(N)IE.DEP(RA)TO[R]O(MA)NO / CA[NONICUS] [—] / [—] IVNILA[NO] [—] SVOS. [—]

Remarques : Inscription latine en lettres capitales classiques accusant le XVI^e siècle ; insérée dans un cadre entourant la dalle ; ne subsiste que le tiers de l'inscription qui devait commencer en haut à gauche ; angles marqués par des feuilles (visible seulement dans l'angle inférieur gauche, mais vraisemblablement présent partout) ; recours à de nombreuses abréviations par des tildes horizontaux ; l'une d'elles (CIVDR munie d'un tilde sur le R seulement) semble être contraction de plusieurs mots (résolution proposée par M. Favez) ; ponctuation mot à mot par petits losanges ; écriture soignée aux caractères réguliers.

Jalons biographiques : L'énoncé des titres et du nom, quoique très abrégés, ainsi que l'épigraphie permettent d'identifier le défunt, à savoir Philibert de Praroman, seul chanoine de ce nom à la veille de la Réforme. Fils d'Henri, seigneur de Chapelle-Vaudanne, il est nommé chanoine de Lausanne par le pape le 2 juillet 1514. Il est apparemment, selon l'inscription, docteur en droit civil. Curé de Saint-Martin (FR) de 1515 à l'année de sa mort, il est également recteur de la chapelle Saint-Nicolas de l'église paroissiale Saint-Pierre à Lausanne (mention en 1526). De son testament établi le 6 juin 1528, il ne subsiste que la clause qui ne fait pas état d'une élection de sépulture. Ce document mentionne par ailleurs la fondation d'un anniversaire à célébrer chaque année le jour de sa mort ; elle ne figure pas dans le nécrologe, la date du décès étant probablement trop tardive. Il meurt avant le 12 juin suivant.

Description : Dalle rectangulaire à effigie insérée dans un cadre portant l'inscription. Il ne subsiste, à droite, que le tracé de vêtements apparemment superposés (représentation probable d'une aube, tunique et aumusse) que devait porter l'ecclésiastique.

Appréciation : Dalle à effigie typique, qui ne se distingue, pour autant qu'on puisse en juger, que par son épigraphie qui annonce la Renaissance.

Etat de conservation : Etat général moyen ; dalle brisée en deux parties transversalement (fragments E et E') ; surface polie par usure, effaçant partiellement les inscriptions et surtout la figure centrale ; envahissement par des microorganismes (mousses, lichens) donnant une teinte grise à la pierre, caractéristique d'une longue exposition à l'extérieur ; angle supérieur droit délibérément entaillé pour former une encoche.

Archives : Relevé AAM 2004 n° E-E' ; Rousset 2004 n° E-E' // ACV, C V a 2551, clause, 6.6.1528.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 318 // Hisely/Gremaud 1867-1869, 2, pp. 239-240, n° 299 ; Reymond 1912, p. 421 ; Reymond 1928, p. 21.

A cet inventaire, il convient d'ajouter trois dalles funéraires qui ne proviennent certainement pas de la cathédrale, mais qui ayant séjourné dans l'édifice ou à proximité, sont actuellement conservées avec les pièces dudit édifice.

20.a. Dalle funéraire d'Humbert Gimel († 1467)

N°s d'inventaire : E 10, H.

Localisation : Dépôt lapidaire.

Emplacements anciens : Emplacement d'origine inconnu ; en 1968, déposé au second étage de la tour du beffroi, provenance de la cathédrale incertaine ; au dépôt lapidaire depuis 1979.

Dimensions : Longueur 82 cm, largeur 72 cm.

Matériau : Calcaire hauterivien ?

Technique : Taille, incision.

Inscription : hic jacet nobilis / humbertus gi[me]lli / qui obiit
xiii ja(nua)ⁱⁱⁱ / a(nn)^o d(omi)ni m(illesim)^o cccc^o lx^o : / septio

Remarques : Inscription latine en minuscules gothiques ; apparemment double réglure par lignes ; dans la première ligne, les hastes de H, j, b et l, débordent du cadre ; abréviations par tilde horizontal et lettres suscrites pour les dates ; une seule ponctuation à la fin de la 3^e ligne.

Jalons biographiques : Le défunt doit faire partie de la famille Gimelli ou Gimel, attestée à Lausanne au XIV^e siècle et qualifiée de noble en 1460. Fils d'Urbain, prieur de la ville inférieure, Humbert Gimel est mentionné comme prieur en 1460, comme conseiller en 1465 et sans qualification particulière en 1466 ; certains auteurs le considèrent pourtant comme mort en 1463 ou en 1465, mais la dalle funéraire, pour autant qu'elle concerne le même personnage, ne laisse planer aucun doute à ce sujet.

Description : Dalle presque carrée à inscription insérée dans un cadre, sans décor.

Archives : MCAHL, Fichier dépôt lapidaire 1968 ; Relevé AAM 2004 n° H // ACV, Bb 25, t. 9, p. 353 ; ACV, P SVG G1, Gimel A-F 8.

Bibliographie : Chavannes 1873, p. 254, n. 4 ; Reymond 1912, p. 346 ; Reymond 1928, p. 21 ; Galbreath 1934, 1, p. 279.

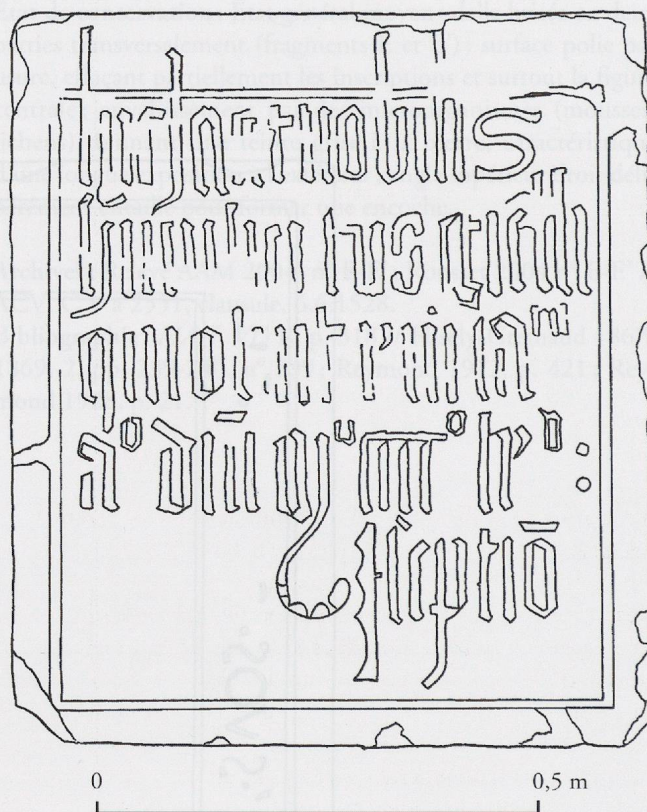


Fig. 187. N° 20.a. Relevé.



Fig. 188. Dalle, état en 1968.

20.b. Dalle funéraire d'un personnage inconnu,
XVI^e siècle

N^{os} d'inventaire : E 9, F.

Localisation : Dépôt lapidaire.

Emplacements anciens : Emplacement d'origine inconnu ; en 1968, déposée dans le jardin du bâtiment du Conseil synodal ; au dépôt lapidaire depuis 1979.

Dimensions : Longueur 96 cm, largeur 84 cm.

Matériau : Calcaire hauterivien type « pierre jaune de Neuchâtel », provenant de la partie nord du pied du Jura (CH) ; taille en délit. Cf. Annexe faciès D.

Technique : Taille, incision.

Inscription : monogramme, F n et millésime encadré, 1502.

Remarques : Caractères gothiques ; *n* fleuri à effet décoratif avec son impressionnant jambage fourchu.

Description : Deux fragments de la partie inférieure d'une dalle en calcaire ; ils représentent, dans un cadre, un monogramme et deux petits losanges insérés dans un double cercle et, au-dessous dans la partie inférieure, un millésime dans son propre encadrement. Tous les traits, à l'exception de celui qui sépare la date du champ, sont doublement incisés. L'inscription est trop laconique pour tenter une identification.

Etat de conservation : Dalle en mauvais état ; surface usée, envahie par des microorganismes (mousses, lichens) qui ont donné une teinte grise à la pierre, caractéristique d'une longue exposition à l'extérieur.

Archives : MCAHL, Fichier dépôt lapidaire 1968 ; Relevé AAM 2004 n° F ; Rousset 2004 n° F.

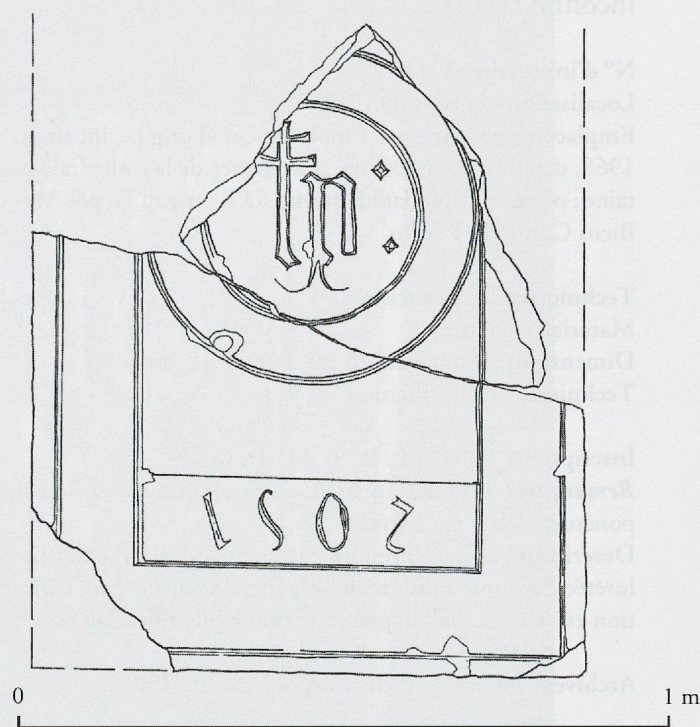


Fig. 189. N° 20.b. Relevé.



Fig. 190. Dalle, état en 1968.

20.c. Dalle funéraire d'un personnage inconnu († 1616)

N° d'inventaire : E 11.

Localisation : Lucens, DABC.

Emplacements anciens : Emplacement d'origine inconnu ; en 1968, déposé à la cathédrale, provenance de la cathédrale incertaine ; placé au dépôt lapidaire en 1979, puis au Dépôt Abri des Biens Culturels, Lucens.

Technique : Taille, incision.

Matériau : Calcaire ?

Dimensions : Longueur 46 cm, largeur 42 cm.

Technique : Taille, incision.

Inscription : 1616 / . I . R . / . M . F . G .

Remarques : Initiales en majuscules classiques « abâtardies », ponctuées lettre par lettre.

Description : Dalle presque carrée en calcaire, à inscription insérée dans une bordure double incisée, sans décor. L'inscription est trop laconique pour tenter une identification.

Archives : MCAHL, Fichier dépôt lapidaire 1968.

Enfin, Bach (*MAH*, VD II, p. 319) signale deux dalles médiévales, déjà quasiment illisibles en 1944, conservées dans le jardin du Musée historique de Lausanne, vraisemblablement depuis 1971 et actuellement dans les dépôts du Musée (cf. *Destins de pierre*, p. 48).



Fig. 190. Dalle fin de 17e s.



Fig. 191. N° 20.c. Dalle, état en 1968.



Fig. 194. Dalle, état en 1968.



Fig. 195. Dalle, état en 2005, avec une inscription gravée en latin.

21. Épitaphe d'Amédée, chevalier de Rovenno,
XIII^e siècle (?)

Localisation : Extérieur, chapelle axiale (absidiole), emplacement d'origine.

Technique : Incision.

Matériau : Molasse « grise de Lausanne ».

Inscription : HIC JACET D(OMI)N(U)S AMEDEUS :
MILES / DE ROVENO PAT(ER) : REMONDI / DE
MONTE / P R

Remarques : Inscription latine en lettres onciales et deux capitales classiques, disposée sur trois lignes; illisibilité accentuée aujourd'hui par la présence d'un jus de ciment et de graffitis, impliquant le recours à la transcription de Bach, notamment pour le début. Celle-ci correspond à ce que Blavignac avait lu vers 1850 : « HIC : IACETT : DNS : AMEDEUS : MILES DE ROVENO : PAT REMONDI DE MONTE : P R » la datant « entre le dixième et le douzième siècle ». La ponctuation mot à mot par deux points, les onciales *e* et *m* fermées semblent correspondre davantage au XIII^e siècle. À noter l'irrégularité dans la répartition des mots et des lettres, le recours à quelques abréviations par tilde horizontal ou par apostrophe

Jalons biographiques : La famille de chevaliers de Rovenno, du Mont-sur-Lausanne, a donné trois chanoines à la cathédrale, Turimbert cité en 1135 et 1157, Pierre en 1161 et 1180 et Raymond en 1216; on ne sait rien d'Amédée, peut-être le père de ce même Raymond, enseveli vraisemblablement au pied de l'inscription.

Appréciation : Cette dalle en molasse grise de Lausanne, insérée dans le parement, est toujours à son emplacement d'origine. En mauvais état, elle est l'ultime rescapée des nombreuses inscriptions qui devaient s'y trouver à l'époque médiévale. Blavignac en vit encore quatre autres vers 1850, dont celle de Pierre de Cheseaux – SEPULTURA PETRI DE CHESAX – présentée sur la même planche et « gravée au pied du clocher transseptorial du midi sur la face en retour immédiat avec l'apside & L à angle aigu, l'H minuscule, le T à panse annoncent une époque qui n'est pas fort éloignée du onzième siècle (1).

(1) Cette épitaphe ne serait-elle point celle du chevalier Pierre de Cheseaux de Lausanne qui en 1273 vendit le château d'Echallens à Amédée de Montfaucon (Conservateur T V p. 309). »

Etat de conservation : Exfoliation ponctuelle et graffitis.

Archives : Blavignac BPU, carton 10, « T. II Chap. I, Art. 1 », fol. 31-32 & carton 5, planche; Relevé AAM 2004 n° 45; Gentile/James 2005 n° 45.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 319 // Raymond 1912, pp. 435-436.

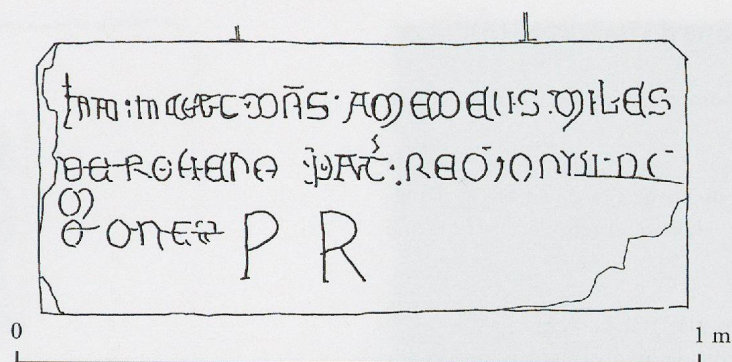


Fig. 192. N° 21. Relevé.

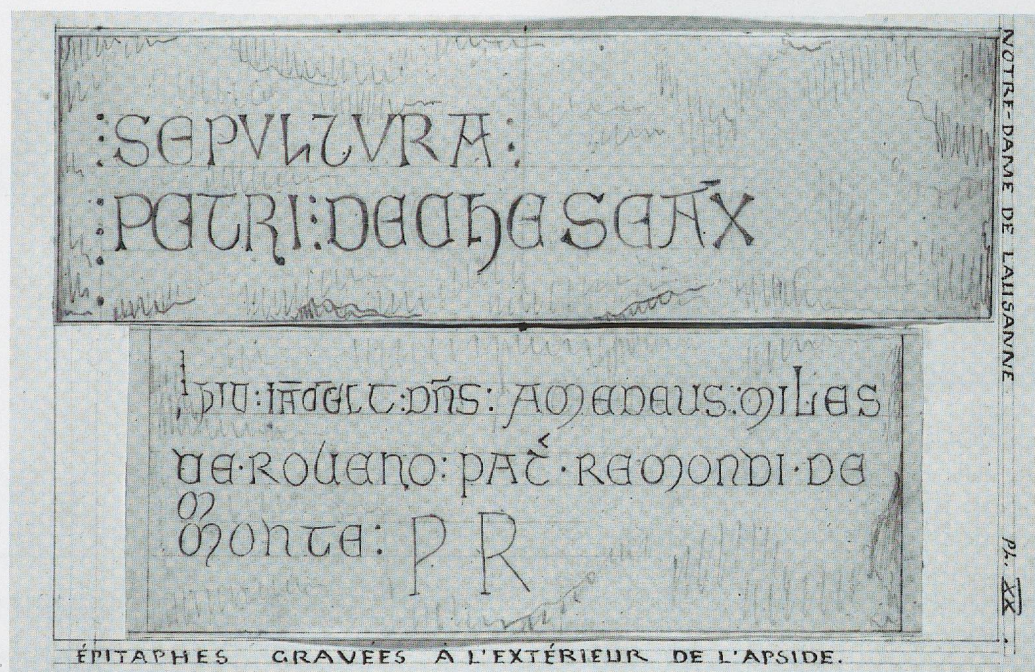


Fig. 193. Jean-Daniel Blavignac, «ÉPITAPHES GRAVÉES À L'EXTÉRIEUR DE L'APSIDE», mine de plomb et encre, peu avant 1850.

La figure 2 reproduit la dalle du chevalier Miles, apparemment, moins endommagée à cette époque.

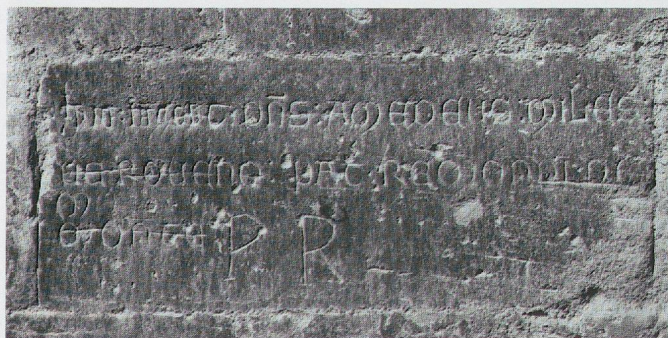


Fig. 194. Dalle, état en 1928.

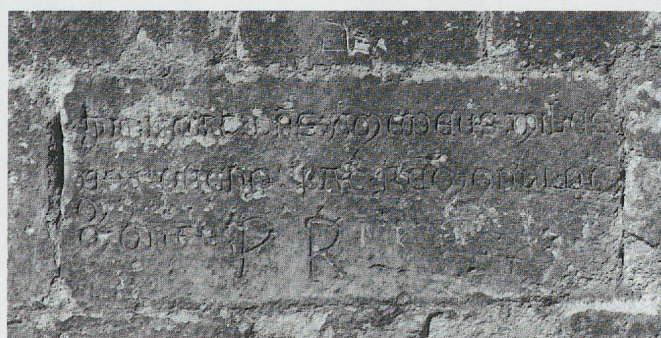


Fig. 195. Dalle, état en 2005, avec son lot supplémentaire de dégradations.

22. Dalle funéraire d'Etienne de Loys (†1613)

Localisation actuelle : Rond-point du chœur, insérée dans le dallage.

Emplacement ancien : A l'origine vraisemblablement dans la chapelle de l'Eucharistie (ou chapelle de Loys) ; en 1818, déplacée au milieu du rond-point du chœur, en remplacement d'une dalle ordinaire de molasse.

Dimensions : Longueur 227 cm, largeur 120 cm.

Matériau : Calcaire « marbre noir de Saint-Triphon, provenant de la région de Saint-Triphon (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Technique : Taille, incision.

Inscription : SVB VMBRA ALARVM / TVARVM .

PROTEGE . / ME . DOMINE

Dans l'écu : E L / DIT DIG / D.

Remarques : Devise (*Psaumes*, XVII, 8) et initiales en capitales classiques, sans réglure pour la première ligne perturbée par la présence de l'écu ; dimensions des lettres, intervalles et interlignes irréguliers ; lettres dans l'écu regroupées triangulairement. Epigraphie peu soignée qui contraste avec le retour à l'écriture de l'Antiquité.

Jalons biographiques : Les initiales comprises dans l'écu permettent d'identifier le défunt, E(tienne) L(oys) DIT D(e) DIG(nens) (soit Denens). Celui-ci fut conseiller et banneret de Lausanne ; il est mort peu après avoir testé (12 octobre 1613).

Description : Cette dalle en marbre de Saint-Triphon porte, incisées dans la partie supérieure gauche, les armes de la famille : « (d'azur) au demi-vol (d'or) ». Au-dessous figure l'inscription, traitée de façon assez maladroite ; un casque orné de riches lambrequins complète la composition, le cimier sortant du cadre qui comprend armes et inscriptions.

Appréciation : L'extrême sobriété apparente de l'ensemble est tempérée par la concentration dans un cadre très restreint des armes et de leurs ornements extérieurs ainsi que de l'inscription. Plus ancien témoignage postérieur à la Réforme conservé à la cathédrale, cette dalle préfigure les autres monuments simples du XVII^e siècle ; elle documente aussi une certaine évolution de l'imagerie héraldique, avec son cimier débordant.

Etat de conservation : Dalle très usée, avec cassures et éclats ; arêtes irrégulières, dues peut-être à l'intervention de 1818 au cours de laquelle les bords ont été rognés pour permettre l'insertion de la dalle dans l'emplacement vacant ; ciment de colmatage pour une grande fissure qui traverse la pierre.

Archives : ACV, K IX 407/9, Dossier « Lausanne, cathédrale, chœur, pierres sépulcrales, réparations, compte », 3.10.1818 ; Blavignac BPU, carton 9, planche 1 ; *Journal*, 14.11.1910, fol. 155 ; Relevé AAM 2004 n° 44 ; Rousset 2004 n° 44 ; Gentile/James 2005 n° 44 // ACV, P Loys n° 4701, Maxime Reymond, *Généalogie de la famille Loys* [v. 1918], fol. 209-210. **Bibliographie :** MAH, VD II, pp. 318 et 386 ; Favreau 1997, pp. 61-88 // Galbreath 1936, 2, p. 403.

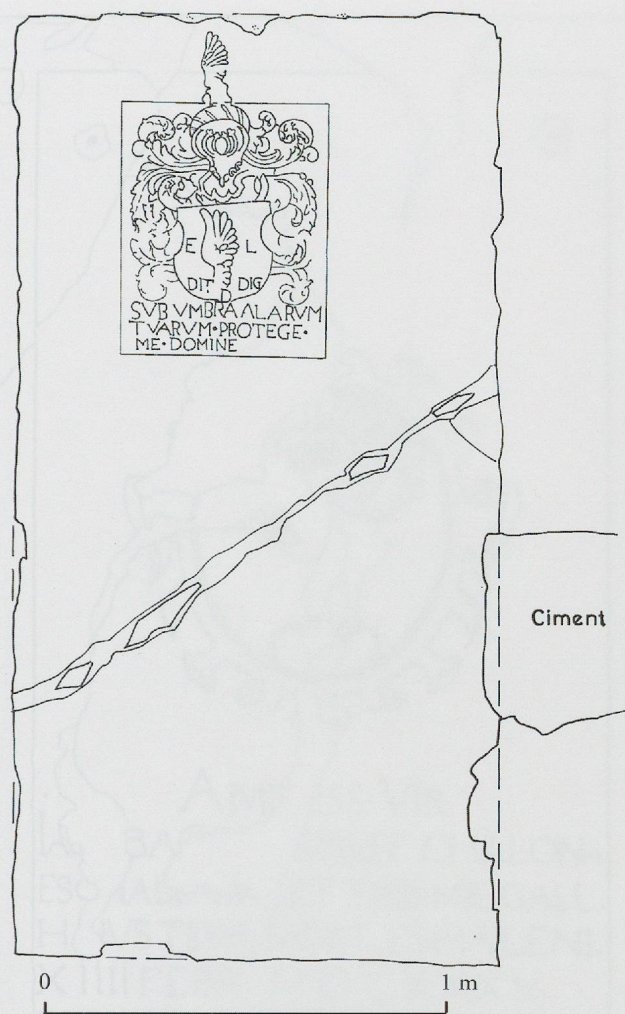


Fig. 196. N° 22. Relevé.



Fig. 197. Détail des armoiries et de l'inscription.

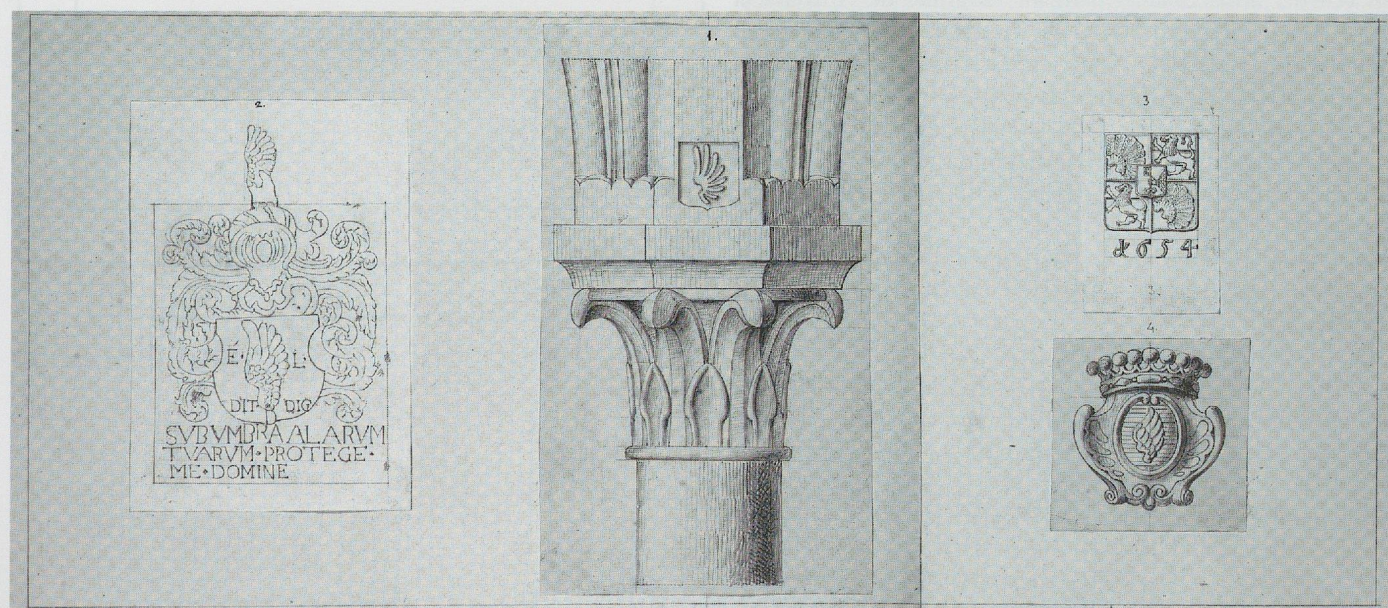


Fig. 198. Jean-Daniel Blavignac, « CHAPITRE DE LAUSA. Pl. I », mine de plomb et encre, peu avant 1850. Relevés divers concernant la famille de Loys, selon la légende de Blavignac : « Fig. 1 : Chapiteau du pilier central de la grande salle du Chapitre [ou chapelle de Loys]. Fig. 2 : Pierre tombale en marbre noir au centre de l'apside de la cathédrale de Lausanne. Fig. 3 : Armoiries sculptées sur un banc de famille de la cathédrale, aujourd'hui dans une maison particulière de la rue des Terraux à Lausanne. Fig. 4 : Armoiries décorant le tombeau de Loys dans la cathédrale de Lausanne [Charles Loys de Bochat]. »

23. Dalle funéraire de Jacob de Greyerz (†1635)

Localisation actuelle: Déambulatoire, travée g, mur goutte-reau.

Emplacements anciens: Déambulatoire, travée f, au sol jusqu'en 1909, peut-être son emplacement d'origine; dressée en 1912 à son emplacement actuel.

Dimensions: Longueur 175 cm, largeur 89 cm.

Matériau: Calcaire « marbre noir de Saint-Triphon », région de Saint Triphon (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Technique: Taille, incision.

Polychromie: Toutes les gravures sont rehaussées d'une matière non identifiée de teinte brun-jaune, cassante, peut-être de la résine.

Inscription: AMP[L]ISS(IMUS)·VIR / IA[CO]B(US) À
[GREIR]S PRÆF(ECTUS) CHILLON / ESCHAL[EN] [...] ET TRIB(US)·MIL(ES)·GALL· / H[V]IVS TERR(AE)
MORT(VVS) ESHALENI · / XIII FEBR(VARII)
MDC·XXXV· / RESVRR(ECTIONEM) COR(PVS) HIC
EXPECTAT

Remarques: Inscription latine en capitales romaines, actuellement difficilement déchiffrable dans les trois premières lignes en raison des dégâts causés à la surface de la dalle. Elle se laisse malgré tout deviner; confirmation est donnée par la transcription de Plantin en 1656. Caractères de largeur inégale, à fond blanc.

Jalons biographiques: Mort le 14 février 1635, Jacob de Greyerz était capitaine au service de la Savoie, bailli de Vevey puis d'Echallens, lieu de son décès.

Description: La dalle est ceinte par une incise courant sur tout le périmètre du rectangle. Elle présente dans sa partie supérieure un écu de forme ovale renfermant les armes de Gruyères, à savoir « une grue sur un mont de trois coupeaux », ceint d'un cadre symétrique aux éléments roulés imitant le cuir bouilli; l'axe horizontal de cette décoration présente des volutes. La sculpture est réalisée en taille d'épargne. Une partie de la grue est polie (par frottements?); par contraste avec la couleur blanche de l'inscription et des traits du cadre, elle apparaît comme noire.

Appréciation: D'un type courant au XVII^e siècle, cette dalle vaut surtout pour le raffinement du traitement de ses motifs héraldiques.

Archives: Plantin 1656, fol. 8; ACV, K IX 1217/66, Note de la Direction des Travaux, 23.3.1912; *Journal*, 27.3.1912, fol. 15 et 4.4.1912, fol. 18; Relevé AAM 2004 n° 2; Rousset 2004 n° 2; Gentile/James 2005 n° 2.

Bibliographie: Plantin 1666, p. 497; *MAH*, VD II, p. 323 // *DHBS*, 1926, 3, p. 549; Galbreath 1934, 1, pp. 305-306.



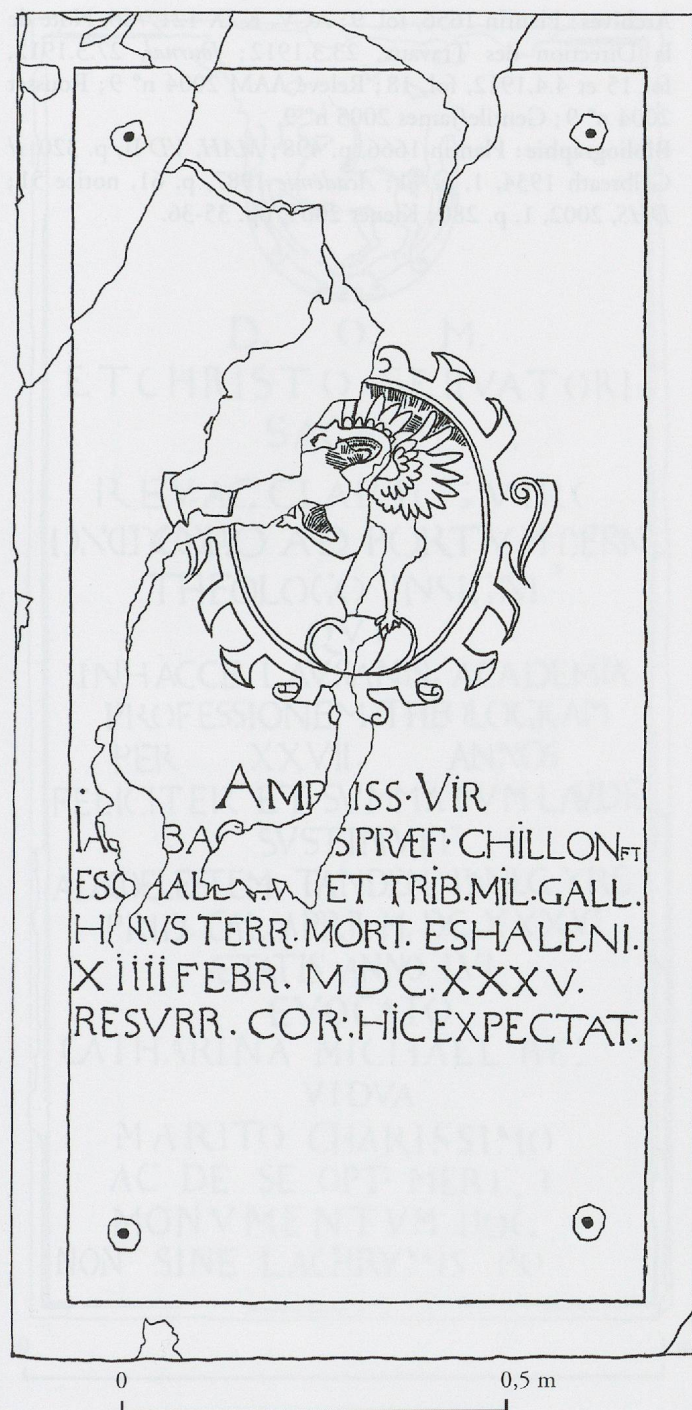


Fig. 199. N° 23. Relevé.



Fig. 200. Vue générale.

24. Dalle funéraire de Jacob Amport (1580-1636)

Localisation actuelle : Déambulatorio, travée *a*, mur goutte-reau.

Emplacements anciens : Déambulatorio, travée *b*, au sol jusqu'en 1909, peut-être son emplacement d'origine; dressée en 1912 à son emplacement actuel.

Dimensions : Hauteur 205 cm, largeur 100 cm.

Matériau : Calcaire hauterivien type « pierre jaune de Neuchâtel », provenant de la partie nord du pied du Jura, taille en délit. Cf. Annexe, faciès D.

Technique : Taille, incision.

Polychromie : Blanc/gris surtout dans l'inscription.

Inscription : D. O. M. / ET CHRISTO SERVATORI / SACRVM / REV. AC CLARI[?]E VIRO / DN(OJACOB)O / AD PORTVM (BERN) / THEOLOGO INSIGNI / QVI / INHACCE LAVSANN. ACADEMIA / PROFESSIONEM / THEOLOGICAM / PER XXVII. ANNOS / FELICITER / ET SVMMA CVM LAVDE / SVSTINVIT / AD / COELESTEM TANDEM PANEGYR(E)[M] / PRID. CAL. / APRIL. M.DC.XXXVI / ÆTATIS ANNO LVI. / EVOCATO / CATHARINA MICHAEL BE[RN] / VIDVA / MARITO CHARISSIMO / AC DE SE OPT. MERI[TO?] / MONVMENTVM HOC[CE] / NON SINE LACHRYMIS / PO[SUIT]

Remarques : Inscription latine en capitales romaines; la restitution de l'épithaphe, actuellement très dégradée, est proposée à l'aide de la transcription de Plantin 1656 et 1666.

Jalons biographiques : Fils du recteur du gymnase de Berne, Jacob Amport (1580-1636) étudie la théologie dans sa ville natale et à Franeker (Pays-Bas) où il obtient le titre de docteur. Professeur de philosophie dès 1608 et de théologie dès 1610 à l'Académie de Lausanne, il sera nommé plusieurs fois recteur. C'est à sa veuve, Catherine Michael, bernoise également, que l'on doit ce monument.

Description : Dalle rectangulaire entourée d'un filet incisé, dont le cœur porte l'épithaphe sous les armoiries du défunt. Sur la partie supérieure est gravé l'écu, très endommagé à son sommet. Les armes sont « (de gueules) à la licorne passante (d'argent) ». On devine encore un bord décoré de petites volutes.

Appréciation : Cette dalle montre une grande sobriété de composition. Le détail de la sculpture des armes, hélas très usée, montre cependant une main assurée.

Etat de conservation : Cette dalle a été usée sans doute par des piétinements. On soulignera la présence de quelques fissures et cassures parallèles à la surface dans la partie supérieure. Sa surface est très blanche, mais les cassures fraîches permettent d'observer la couleur jaune orange caractéristique du calcaire hauterivien.

Archives : Plantin 1656, fol. 9; ACV, K IX 1217/66, Note de la Direction des Travaux, 23.3.1912; *Journal*, 27.3.1912, fol. 15 et 4.4.1912, fol. 18; Relevé AAM 2004 n° 9; Rousset 2004 n° 9; Gentile/James 2005 n° 9.

Bibliographie : Plantin 1666, p. 498; *MAH*, VD II, p. 320 // Galbreath 1934, 1, p. 11; *Académie* 1987, p. 61, notice 51; *DHS*, 2002, 1, p. 280; Kiener 2005, pp. 35-36.



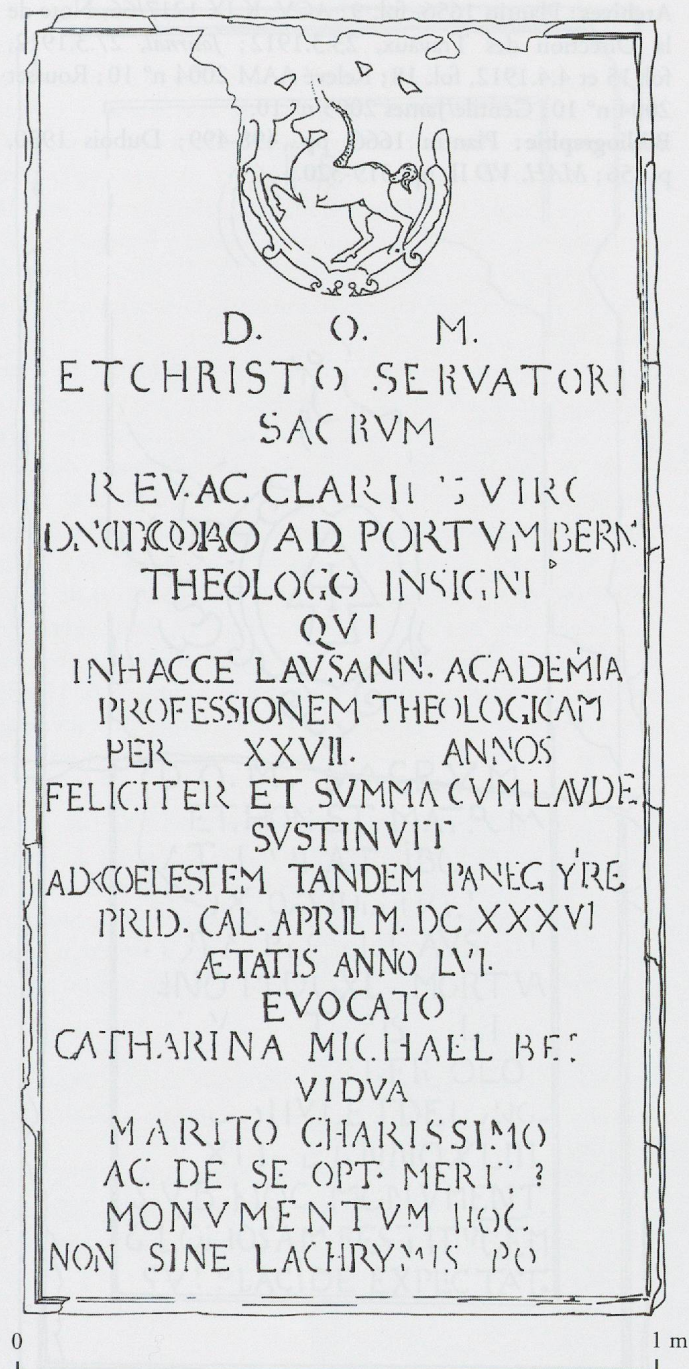


Fig. 201. N° 24. Relevé.



Fig. 202. Vue générale.

25. Dalle funéraire de Catherine Tribolet (1604-1645)

Localisation actuelle: Déambulatoire, travée *a*, mur goutte-reau.

Emplacements anciens: Déambulatoire, travée *b*, au sol jusqu'en 1909, peut-être son emplacement d'origine; dressée en 1912 à son emplacement actuel.

Dimensions: Hauteur 196 cm, largeur 88,5 cm.

Matériau: Calcaire hauterivien type « pierre jaune de Neuchâtel », provenant de la partie nord du pied du Jura (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès D.

Technique: Taille, incision.

Polychromie: Blanc/gris surtout dans l'inscription.

Inscription: *Etat actuel:* D.O.M. SACRVM / P[?]ET.

HONEST(A). MA(T)RONA /

CATHARINA.TRIBOL(ET) / CON(IV)X.DAVIDIS.

MVLL(ER) / [...].A[...].I. LAUSAN. / ANNO.M.DCXLV.

MORTVA / [SUAE Æ]TAT]IS[X]LI / [.....] I.FILIOLO /

[.....]MUL ET DEFUNC / XI.IVL.ANNO XLIII /

SVB.HOC MUNVMENT.(o) / GLORIOSAM

RESTITV(TI)O(N)EM / SUI. PLACIDE EXPECTAT.

Selon Plantin 1666: « D.O.M. SACRUM / PIA ET

HONESTA MATRONA / CATHARINA TRIBOLET /

CONIUX DAVIDIS MULLERI / PRAEFECTI. LAUSAN. /

ANNO MDC.XLV.MORTUA. / SUA AETATIS XLI. /

UNA. CUM FILIOLO. / NATO.SIMUL.ET DEFUNCTO /

XI.IVL.ANNO XLIII. / SUB.HOC.MONUMENTO. /

GLORIOSAM.RESTITUOEM / SUI PLACIDE

EXPECTAT. »

Remarques: Inscription latine en capitales romaines; l'inscription, actuellement très dégradée, est complétée à l'aide de celles de Plantin 1656 et 1666.

Jalons biographiques: Catherine Tribolet (1604-1645) est l'épouse de David Müller (1600-1667/68), bailli de Lausanne de 1642 à 1648. Morte à 41 ans, elle est ensevelie avec son enfant mort-né le 11 juillet 1643.

Description: Cette dalle, mal conservée, est très sobre. Rectangulaire, elle est bordée par une plate-bande formant cadre, délimitée par deux filets incisés. A l'intérieur de ce champ oblong figure l'épithaphe dans la partie inférieure, surmontée des armes: « (d'or), au soc de charrue (d'azur) posé en pal et chargé d'une croix (d'argent) » que timbraient vraisemblablement un casque avec cimier et lambrequins, aujourd'hui pratiquement effacé. L'écu est encadré par des motifs de volutes.

Appréciation: Cette dalle appartient à la série des épithaphes placées sous les armes de la défunte ou du défunt et parées d'un casque et d'un cimier; ici, cette composition, de tradition médiévale, prend place en incision sur une simple plaque.

Etat de conservation: La dalle est en mauvais état de conservation. En plusieurs endroits, on peut constater le délitage de la pierre; en outre, elle est brisée en deux par une fissure en large. L'usure et la couleur blanche sont certainement dues aux piétinements. Les cassures fraîches permettent d'observer la couleur jaune orange caractéristique du calcaire hauterivien.

Archives: Plantin 1656, fol. 9; ACV, K IX 1217/66, Note de la Direction des Travaux, 23.3.1912; *Journal*, 27.3.1912, fol. 15 et 4.4.1912, fol. 18; Relevé AAM 2004 n° 10; Rousset 2004 n° 10; Gentile/James 2005 n° 10.

Bibliographie: Plantin 1666, pp. 498-499; Dubois 1930, p. 156; *MAH*, VD II, pp. 319-320.

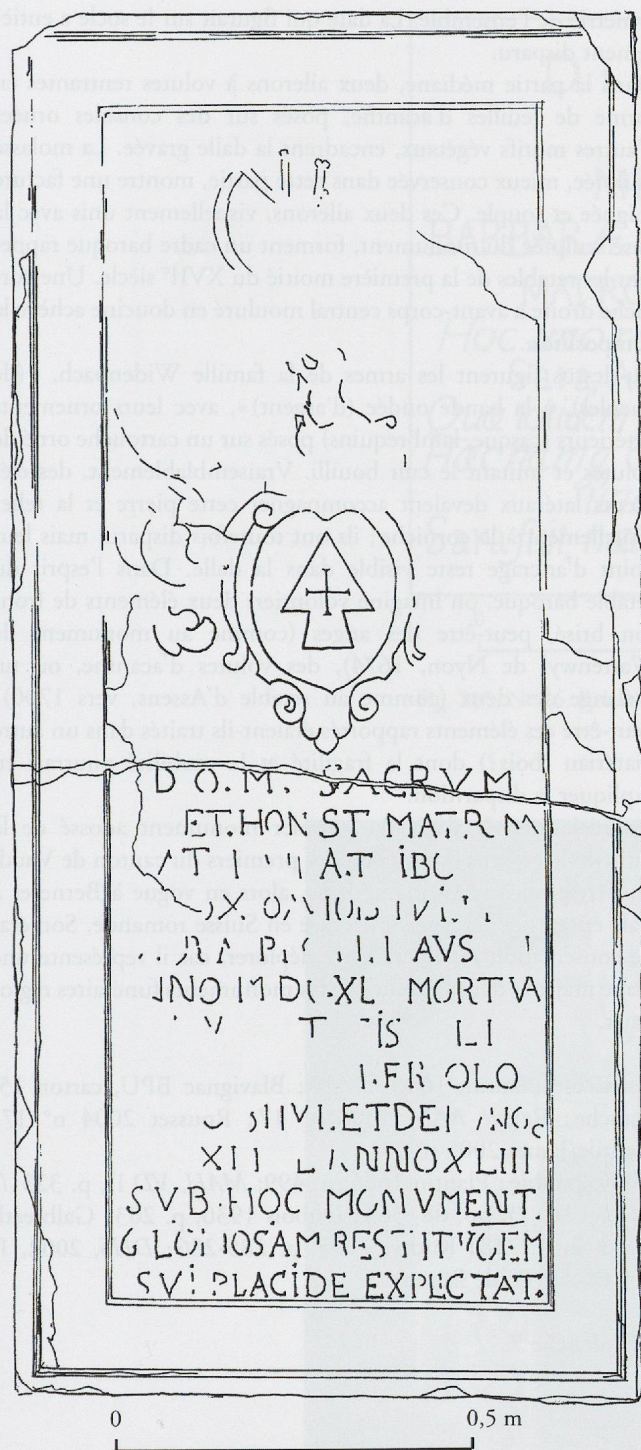


Fig. 203. N° 25. Relevé.



Fig. 204. Vue générale.

26. Monument funéraire de Barbara Widenbach (1589-1652)

Localisation actuelle : Déambulatoire, travée *f*, mur du rond-point du chœur ; emplacement d'origine sans doute.

Dimensions : Hauteur 185 cm, largeur 106 cm.

Matériaux : *Monument :* molasse « grise de Lausanne », provenant de la région située entre Lausanne et Yverdon, taille en délit.

Épithaphe : calcaire « marbre noir de Saint Triphon », provenant de la région de Saint-Triphon (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès A et C.

Technique : Taille, sculpture, incision.

Polychromie : Cadre : rouge dans l'inscription inférieure, fragments d'une unique étape de gris. Dalle : couche dorée à l'origine, recouverte par une dorure ou de la bronzine.

Inscription : D.O.M.S. / ET / MEMORIE / BARBARÆ WIDENBACHLÆ / MATRONÆ.NOBILIS / Hoc uno recubant tumulo / Sara, Anna & Elisa, / Quæ totidem sexus astra fuere sui / Hæc namq(ue) omnigenis virtutibus / una maritis / Sara fuit, natis Anna, & Elisa Deo.

Dans le médaillon du soubassement inférieur, *état actuel :* (...) CE (...) TVS / (...) RAVIT

Selon Plantin 1666 : DAVID A BUREN / FILIVS MCESTVS / CVRAVIT / MDC LII.

Remarques : Inscription latine en capitales et cursives romaines. Celle du soubassement, actuellement très effacée, a été relevée par Plantin puis par Blavignac. Repentir visible dans le premier *u* de tumulo, rectification d'un *n* initial ; variations dans la forme des *s*, simples ou allongés.

Jalons biographiques : Barbara Widenbach (Wydenbach, Wittenbach ou Wyttenbach) (1589-1652), fille de Nicolas, de Berne, et de Salomé Thorman, est la troisième épouse du banneret Jean de Büren (1567-1622). Son plus jeune fils, David de Büren (et non pas son mari, comme Dubois, repris par Bach, l'indique), bailli de Lausanne de 1650 à 1656, a érigé ce monument pour sa mère, veuve depuis trente ans. Joseph Plepp en a peint le portrait en 1625.

Description : Posé sur un socle de molasse, le monument se compose d'un soubassement frappée d'un médaillon, d'une partie médiane portant l'épithaphe et, en amortissement, des armes de la famille Widenbach. Si la dalle gravée est en marbre de Saint-Triphon, ce tombeau se constitue pour le reste de molasse sculptée.

Dans la partie inférieure se développe une riche ornementation sous la tablette qui souligne la dalle en Saint-Triphon. Autour d'un médaillon oblong, qui laisse deviner les restes d'une inscription, se développent des motifs végétaux imitant le cuir bouilli. Cette composition est posée sur un élément découpé suspendu à la corniche et présentant deux ressauts. Du second tombe un drapé (conservé à gauche uniquement) alors que le premier porte un fleuron pendant. Ainsi que Blavignac en témoigne, la partie droite du monument, actuellement très abîmée, devait montrer un décor similaire, de manière à assurer la

symétrie de l'ensemble. La date qui figurait sur le socle a entièrement disparu.

Dans la partie médiane, deux ailerons à volutes rentrantes en forme de feuilles d'acanthé, posés sur des consoles ornées d'autres motifs végétaux, encadrent la dalle gravée. La molasse sculptée, mieux conservée dans cette partie, montre une facture soignée et souple. Ces deux ailerons, visuellement unis avec la base sculptée du monument, forment un cadre baroque rappelant les retables de la première moitié du XVII^e siècle. Une corniche droite à avant-corps central mouluré en doucine achève la composition.

Au-dessus figurent les armes de la famille Widenbach, « (de gueules), à la bande ondée (d'argent) », avec leurs ornements extérieurs (casque, lambrequins) posés sur un cartouche orné de volutes et imitant le cuir bouilli. Vraisemblablement, des éléments latéraux devaient accompagner cette pierre et la relier visuellement à la corniche ; ils ont toutefois disparu, mais leur point d'ancrage reste visible dans la dalle. Dans l'esprit du retable baroque, on imagine volontiers deux éléments de fronton brisé, peut-être des anges (comme au monument de Wattenwyl de Nyon, 1674), des volutes d'acanthé, ou un mélange des deux (comme au retable d'Assens, vers 1700) ; peut-être ces éléments rapportés étaient-ils traités dans un autre matériau (bois ?) dont la fragilité et la mobilité pourrait en expliquer la disparition.

Appréciation : Il s'agit du premier monument adossé de la cathédrale et, sans doute, l'un des premiers du canton de Vaud. Son style renvoie au maniérisme, alors en vogue à Berne et à Bâle en particulier, mais plus rare en Suisse romande. Son état de conservation médiocre est à déplorer, car il représente une étape majeure dans l'évolution des monuments funéraires régionaux.

Archives : Plantin, 1656 fol. 10 ; Blavignac BPU, carton 15, planche ; Relevé AAM 2004 n° 17 ; Rousset 2004 n° 17 ; Gentile/James 2005 n° 17.

Bibliographie : Plantin 1666, p. 499 ; MAH, VD II, p. 323 // AGS, 1910, 3, pp. 68, 563 ; Dubois 1930, p. 203 ; Galbreath 1936, 2, p. 718 ; Kuthy, 1995, p. 285-286 ; DHS, 2002, 1, p. 747 (sur D. de Büren).

Cf. planche 7

D · O · M · S ·
 E T
 MEMORIÆ
 BARBARÆ WIDENBACHIÆ
 MATRONÆ NOBILIS
Hoc uno recubant tumulo
Sara, Anna & Elisa,
Quæ totidem sexus astra fuerunt
Hæc namq. omnigenis virtutibus
Una maritis
Sara fuit, natis Anna & Elisa Deo

0 0,5 m

Fig. 205. N° 26. Relevé de l'inscription.



Fig. 206. Vue générale.

27. Dalle funéraire de Jean-François Gaudard (1593-1662)

Localisation actuelle : Déambulatoire, travée g, mur gouttereau.

Emplacement ancien : Déambulatoire, travée g, au sol jusqu'en 1909, peut-être son emplacement d'origine; dressée en 1912 à son emplacement actuel.

Dimensions : Hauteur 188 cm, largeur 88,5 cm.

Matériau : Calcaire hauterivien type « pierre jaune de Neuchâtel », provenant de la partie nord du pied du Jura (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès D.

Technique : Taille, incision.

Polychromie : Inscriptions; peut-être un « cadre » noir.

Inscription : CI GIT NOBLE / JEAN . FRANÇOIS . / GAUDARD / LIEUTENANT . BAIL / LIVAL . PROCUREUR / PATRIMONIAL / ET . JUGE . DES . FIEFS / DU BAILLAGE . / DE . LAUSANNE / [LES]PACE . DE . 31 ANS / [MORT] [L]E 20 JAN . 1662 / [AGE] DE 69 ANS

Remarques : Inscription en français, assez rare à l'époque, en capitales romaines.

Jalons biographiques : Jean-François Gaudard (1593- 20.1. 1662) étudie aux académies de Lausanne, Berne et surtout à Bâle. De retour à Lausanne, il endosse la carrière de lieutenant baillival et de juge de la cour des fiefs du baillage. En 1662, il est chargé de classer les archives du baillage. En premières noces, il avait épousé la petite-fille du célèbre helléniste Abigaïl Estienne.

Description : La dalle de calcaire rectangulaire est délimitée par une plate-bande qui forme un cadre autour de la partie centrale en légère dépression, où figuraient les armes au-dessus de l'inscription. Celles-ci, sans doute en bois ou en métal, étaient rapportées à la dalle; elles ont disparu à une date inconnue et il n'en reste que le contour en négatif, laissant deviner la présence d'ornements extérieurs (lambrequins, couronne, cimier?).

Appréciation : En raison de la perte du blason du défunt, l'intérêt de cet objet est surtout de caractère historique.

Archives : Blavignac BPU, carton 10, « T. II Chap. I, Art. 1 », fol. 36; ACV, K IX 1217/66, Note de la Direction des Travaux, 23.3.1912; *Journal*, 27.3.1912, fol. 15 et 4.4.1912, fol. 18; Relevé AAM 2004 n° 1; Rousset 2004 n° 1; Gentile/James 2005 n° 1.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 323 // Galbreath 1934, 1, p. 267; Santschi 1975, p. 263.

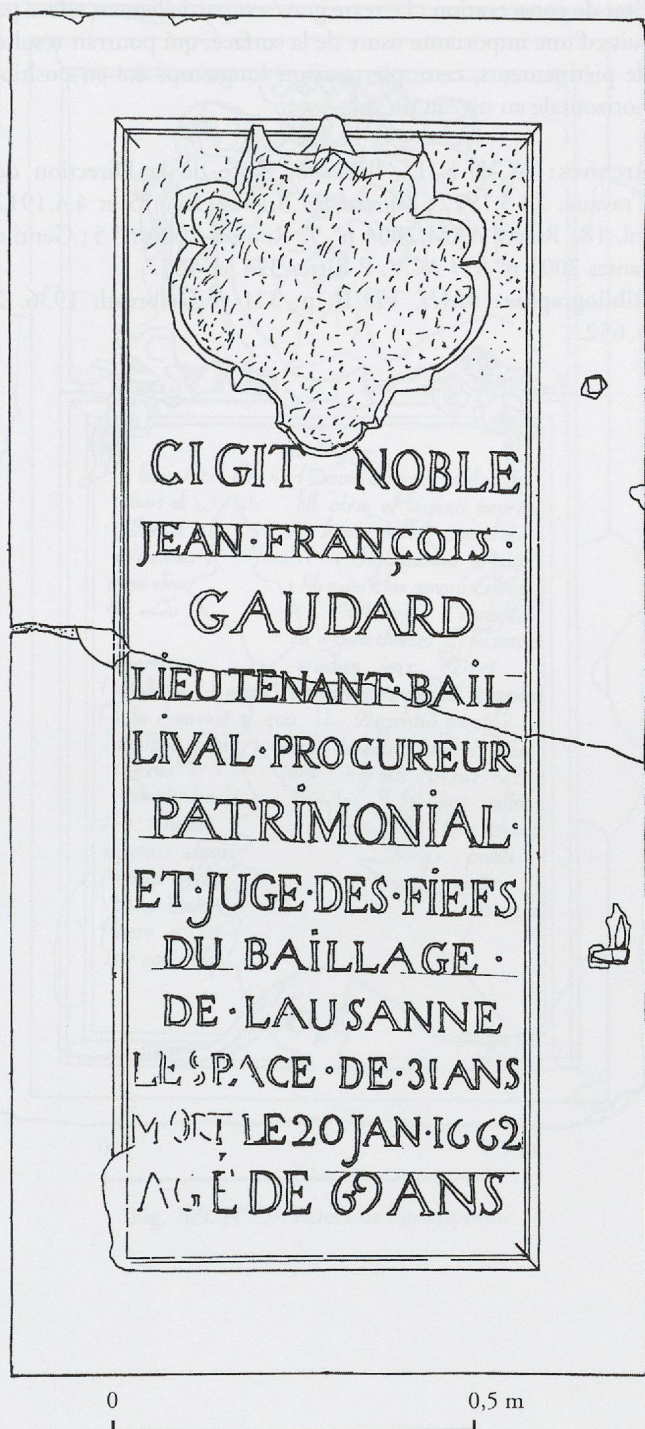


Fig. 207. N° 27. Relevé.

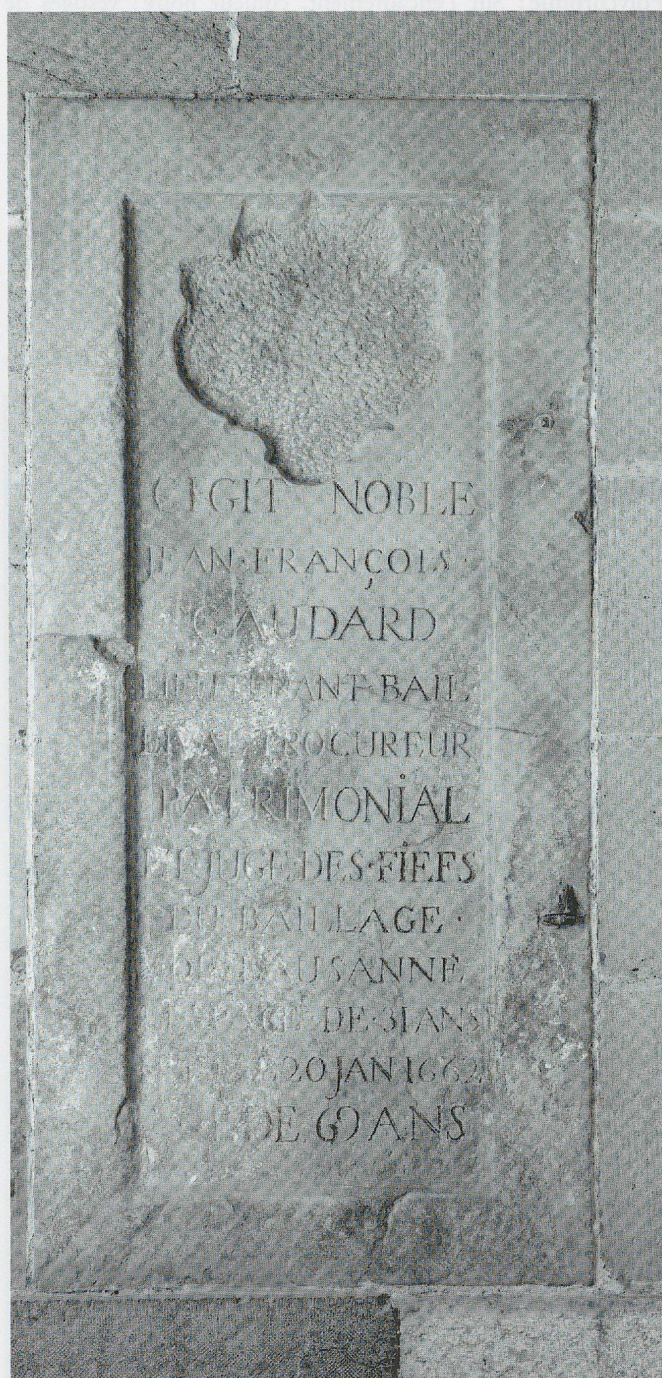


Fig. 208. Vue générale.

28. Dalle funéraire de David-Emmanuel Steiger († 1704)

Localisation actuelle : Déambulatoire, travée *e*, mur gouttereau.

Emplacement ancien : Déambulatoire, travée *g*, au sol jusqu'en 1909, peut-être son emplacement d'origine; dressée en 1912 à son emplacement actuel.

Dimensions : Hauteur 145 cm, largeur 84 cm.

Matériau : Molasse « grise de Lausanne », provenant de la région sise entre Lausanne et Yverdon, taille en délit. Cf. Annexe, faciès A.

Technique : Taille, incision.

Polychromie : Sur l'encadrement, couleur noire; vestiges de peinture noire dans les lettres incisées de l'inscription.

Inscription : [Sis]te Viator / [H]ic loci S[pect] Em[anu]el
David Steiger puellus Ja[ce]t / [que] vivus ob [—]
[no]bil[it]atem, et ingenii impetum / [—][x?] Jacuit, & [—]
nun[c] Jacere dolent parens ut[erque?] / [A]mplissimus &
[—]mus [v]ir Sigismundus Steig[er] / Su[p]remi Sen[at]us
[bernensis?] [—]a & lausannensis Expræfec[tus] / & Nob[is]
[—] Wattenville Coniuges / [dolen?]t nempe [—] filium quem
charites Effinxerant / Ingressus
[—] mundum mox exiret, / [N]os [ille] pu[er] qui inter pueros
ex[s]plenduit & apparuit /
[—]it & evo[lu]it, Dysentiâ enectus. / [—]ntibus fata
[præ]cocia Singulis Videri debet / [Maturus] e[st] [—]t[ur]us
ingenio Visus est, / [—]st[er]ndunt terris [—] neq[ue] ultra / [—]
Sinunt [—] det lilia plenis, / [—]ueros Sparg[er] unq[ue]
puelli / [gau]deat Astr[i]s [—] viator. / Natus Undec[im] D.
CC. IV. / funere & cu[m] [—] / Isis nonis Sept[em]

Remarques : Inscription latine en lettres cursives; une grande partie de l'épithaphe, endommagée, est illisible.

Jalons biographiques : Mort en bas âge, David-Emmanuel est le fils de Sigismond Steiger (1653-1722), bailli de Lausanne dès 1702 et révoqué quatre ans plus tard pour avoir été lié à l'affaire Blanchet (une escroquerie perpétrée par un banneret de Lutry, que protégeait à tort Steiger), et d'Esther de Watteville, qu'il avait épousée en 1700.

Description : La dalle rectangulaire présente un premier cadre mouluré, très détérioré, qui unit deux parties distinctes. Celle du bas contient l'épithaphe, délimitée par un autre cadre dont la modénature est mieux préservée. A sa base repose un crâne voilé. La partie supérieure porte les armes de la famille (un bouquetin issant) placées dans un écu ovale et timbrées d'un casque à grille. De part et d'autre de l'écu se développent de riches lambrequins à volutes terminales; à sa base, des motifs floraux, dont une rose, longent le cadre mouluré du corps inférieur et retombent, aux deux extrémités, sur le champ réservé à l'inscription. Mal conservé, ce décor a beaucoup perdu de sa qualité initiale.

Appréciation : Au vu de son état actuel, il est difficile de juger de la qualité d'exécution de ce monument. Notons que le jeu de cadres emboîtés et les chutes florales laissent transparaître un soin certain, voire un raffinement qui annonce – déjà – le goût rococo.

Etat de conservation : Le texte gravé est partiellement effacé par suite d'une importante usure de la surface, qui pourrait résulter de piétinements, cette pierre ayant longtemps été en position horizontale au niveau du sol.

Archives : ACV, K IX 1217/66, Note de la Direction des Travaux, 23.3.1912; *Journal*, 27.3.1912, fol. 15 et 4.4.1912, fol. 18; Relevé AAM 2004 n° 5; Rousset 2004 n° 5; Gentile/James 2005 n° 5 // ACV, P Ritter 324 et 565.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 321 // Galbreath 1936, 2, p. 652.

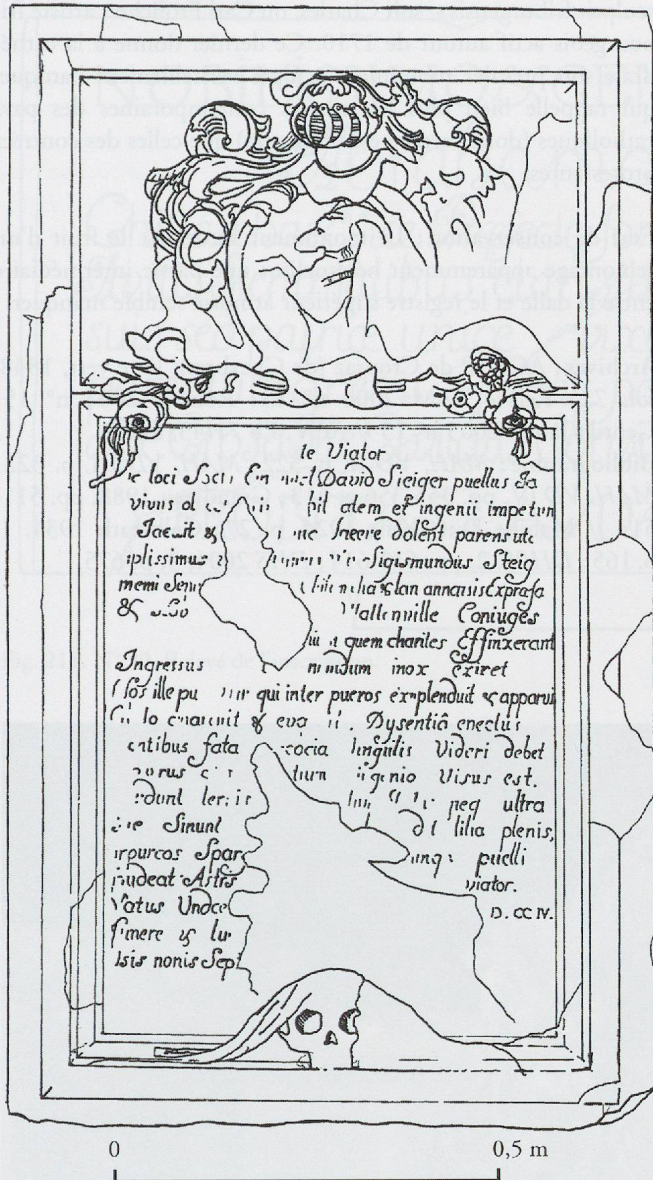


Fig. 209. N° 29. Relevé de l'inscription.



Fig. 210. Vue générale.

29. Monument funéraire d'Abraham de Crousaz (1629-1710)

Localisation actuelle : Déambulatoire, travée e, mur du rond-point du chœur.

Emplacement ancien : Emplacement d'origine inconnu ; le montage actuel, hétéroclite, ne permet pas de se prononcer.

Dimensions : Hauteur 187 cm, largeur 220 cm.

Matériaux : *Dalle :* calcaire « urgonien blanc », provenant du pied du Jura (CH ou F), vraisemblablement en délit. Cf. Annexe, faciès F.

Registre armorié : molasse « grise de Lausanne », provenant de la région située entre Lausanne et Yverdon, taille en délit. Cf. Annexe, faciès A.

Inscription : NOBILISSIMO & GENEROSISSIMO DN.^o
DN.^o / Abrahamo De Crosa. / Chiliarco & Vice Præfecto
fortitu^d Justitiâ ingenio æque ac / Avitis Stemmatis claris-
simo. Viro qui nunquam sibi nec / suis sed patriæ unice vixit.
hoc monumentum juxta / parentum cineres jacenti posuere
ambo filii. David & Joh. Pet. / De Crosa Ille Civitatis Consul
perpetuus iste Academiæ proRector / PROBITAS
LAUDATUR & ALGET An^{no}. DOM. M.D.C.C.X. /

Frölicher sculpsit friburgensis

Remarques : Inscription latine. La calligraphie relativement classique des premières lignes fait peu à peu place à une autre, cursive, plus souple et ronde, caractéristique de son temps.

Jalons biographiques : Abraham de Crousaz (1629-28.2.1710), seigneur de Saint-Georges, est né à Lausanne. Il est le fils de Georges IV, châtelain de la cour du chapitre de Lausanne, et de Louise Loys. En 1651, il épouse Elisabeth Françoise Mayor, fille de Louis, conseiller. Intéressé par les mathématiques et l'architecture, Crousaz devient maisonneur de Lausanne et lieutenant baillival ; on lui doit notamment l'hôtel de ville de la place de la Palud. Ce sont ses deux fils, David et Jean-Pierre, qui ont fait ériger ce monument.

Description : Placé en face de celui de son fils Jean-Pierre, le monument d'Abraham de Crousaz présente deux parties, simplement juxtaposées plutôt que véritablement liées. Le registre inférieur se compose d'une dalle rectangulaire, sur laquelle est incisée une longue inscription latine rappelant en particulier les différentes fonctions du défunt.

Sur cette dalle, et presque trois fois moins large qu'elle, repose un élément rectangulaire amorti par un décrochement semi-circulaire. De part et d'autre, des volutes agrémentées de motifs végétaux flanquent cet élément central. Le relief qui l'occupe porte les armes de la famille, « (de gueules), à la colombe (d'argent) », placées dans un écu ovale et timbrées d'un casque, d'une couronne à neuf perles ainsi que d'un griffon en guise de cimier. Deux autres griffons supportent cette composition héraldique.

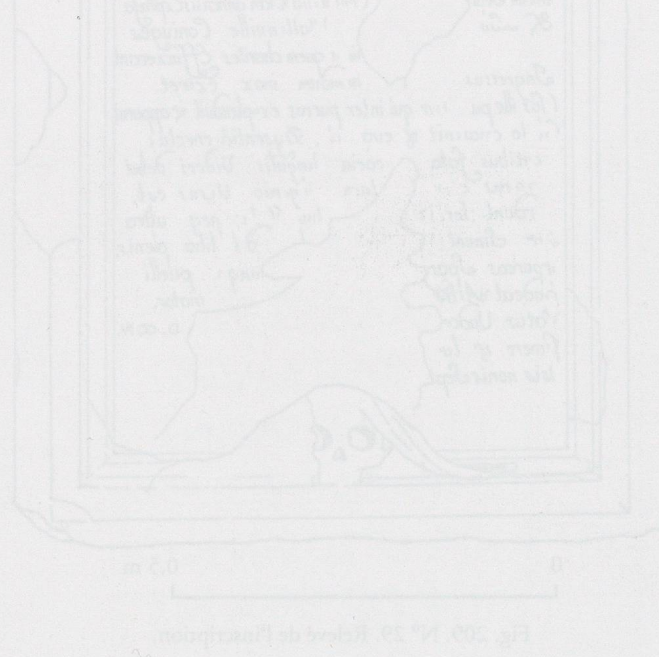
Appréciation : Ce monument intéresse surtout par sa partie supérieure, œuvre dont la façon habile et vive est unique à Lausanne. La molasse se prête admirablement au ciseau du sculpteur qui donne, en retour, une étonnante vigueur à ce matériau tendre, par chance toujours bien perceptible grâce à son bon état de conservation. L'ouvrage est signé « Frölicher

sculpsit friburgensis », soit Charles, ou Carl Frölicher, artiste fribourgeois actif autour de 1710. Ce dernier donne à la cathédrale son premier monument sculpté véritablement baroque, qui rappelle bien plus les œuvres contemporaines des pays catholiques (dont l'artiste est originaire) que celles des contrées protestantes.

Etat de conservation : Le monument actuel est le fruit d'un remontage apparemment hétéroclite ; une partie intermédiaire entre la dalle et le registre supérieur armorié semble manquer.

Archives : ACV, P de Crousaz (de Chexbres), livre vert, 1848, fol. 72 ; Relevé AAM 2004 n° 15 ; Rousset 2004 n° 15 ; Gentile/James 2005 n° 15 // ACV, Eb 71/43, fol. 7.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 322 ; MAH, VD III, p. 322 ; MAH, VD IV, pp. 355-356 et 413 ; Grandjean 1988, pp. 511-513 // Mabilley Du Chêne 1924, p. 27 ; Galbreath 1934, 1, p. 165 ; DHBS, 2, pp. 613-614 ; DHS 2004, 3, p. 675.



NOBILISSIMO & GENEROSISSIMO DN.° DN.°
Abrahamo De Grosa.
 Chiliarcho & Vice Praefecto fortit. Iustitiâ ingenio æque ac
 Avitis Gemmatibus clarissimo. Viro qui nunquam sibi nec
 suis sed patrie unice vixit. Hoc monumentum juxta
 parentum cineres jacenti posuere ambo filii David & Joh. Pet.
 De Grosa Ille Civilatis Consul perpetuus iste Academiæ proRector
 PROBITAS LAUDATUR & ALCEAT AN.° DOM. M. DCC. CX.
 Frölicher sculpsit. Friburgeris

0 1 m

Fig. 211. N° 29. Relevé de l'inscription.



Fig. 212. Vue générale.

30. Monument funéraire de Jeanne-Marie Stürler (1673-1730)

Localisation actuelle : Déambulatoire, travée f, mur du rond-point du chœur ; emplacement d'origine sans doute.

Dimensions : Hauteur 187,7 cm, largeur 148 cm.

Matériaux : *Encadrement :* molasse « grise de Lausanne », provenant de la région située entre Lausanne et Yverdon, taille dans le sens du lit. Cf. Annexe, faciès A.

Épitaphe : calcaire « marbre noir de Saint-Triphon, provenant de la région de Saint-Triphon (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Technique : Taille, incision.

Polychromie : Cadre peint en gris-noir, coloration actuellement visible surtout sur le linteau ; dorure dans l'inscription et le décor héraldique ; traces de bleu clair et de rouge dans les armoiries, imitant des incrustations de pierre.

Inscription : M . S . / NOBILISSIMÆ MATRONÆ / IOHANNÆ MARLÆ STVRLER / CONIVGI DVLCISSIMÆ / AN · SL · MDCCXXX · ÆT · LVII DEN / GABRIEL GROSS / REIP · BERNENS · EX · CANCELLAR / P · T · PRÆFECT · LAUSANN · / B · M · P

Remarques : Inscription latine en capitales romaines. Les lettres sont creusées et peintes en deux couches or et jaune.

Jalons biographiques : Jeanne-Marie Stürler (1673-1730), fille de Hans Stürler, bailli d'Oberhofen, se marie en secondes nocces avec Gabriel Gross, bailli de Lausanne de 1725 à 1731.

Description : Adossé au rond-point, le monument se compose de deux pierres différentes. L'ensemble est très sobre ; il rappelle un petit retable, avec ses deux pilastres latéraux encadrant la dalle centrale placée dans un cadre mouluré, et son fronton en segment de cercle, dont la corniche se mue en une manière de chapiteaux au sommet des pilastres. Sur la dalle est incisée une épitaphe en latin ainsi que les armes de la défunte et de son époux, placées dans deux médaillons : Gross : « (d'azur), au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une ancre de même, soutenue d'une tête ailée de même » ; Stürler : « (de gueules), au portail d'or ». Un décor incisé de volutes d'acanthes, d'éléments végétaux stylisés et de coquilles, d'esprit Régence, unit les deux écus en une composition symétrique et équilibrée. Une corniche moulurée la soutient à sa base et une couronne la timbre à son sommet.

Ce monument se caractérise surtout par les couleurs qui l'ornent encore partiellement. Le cadre était peint en gris-noir, de façon à ne pas se distinguer de la dalle en calcaire de Saint-Triphon. L'épitaphe est rehaussée par une peinture en deux couches de peinture, jaune et or, alors que les armoiries, également traitées dans ces tons, comportent encore des traces de bleu et de rouge. Les imitations d'incrustations de pierres précieuses, dans ces mêmes couleurs, subsistent dans la couronne.

Appréciation : Alors qu'apparaissent dans le canton de Vaud des monuments funéraires au cadre animé ou onduleux, d'esprit Régence ou Louis XV (Granges-Marnand, 1726 ; Begnins, 1737, etc.), celui de Jeanne-Marie Stürler frappe par sa sobriété et son allure encore Grand Siècle, dans ce qu'il a de

plus dépouillé. Sur la dalle, le dessin assez schématique de certains éléments décoratifs (coquilles, éléments végétaux) montre une main certes alerte, mais un peu mal à l'aise avec le vocabulaire ornemental Régence. Le principal intérêt de cet objet consiste en son revêtement peint, encore partiellement visible, qui servait à la fois à mettre en valeur les éléments incisés (armes et épitaphe) ainsi qu'à unifier les deux sédiments qui le composent. On doit sans doute à l'artiste qui a incisé l'épitaphe de Jeanne-Marie Stürler le monument de Goumoëns n° 31 (1736).

Archives : Relevé AAM 2004 n° 16 ; Rousset 2004 n° 16 ; Gentile/James 2005 n° 16 // ACV, Eb 71/44, fol. 204.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 322 // Galbreath 1934, 1, p. 309.

Cf. planche 8

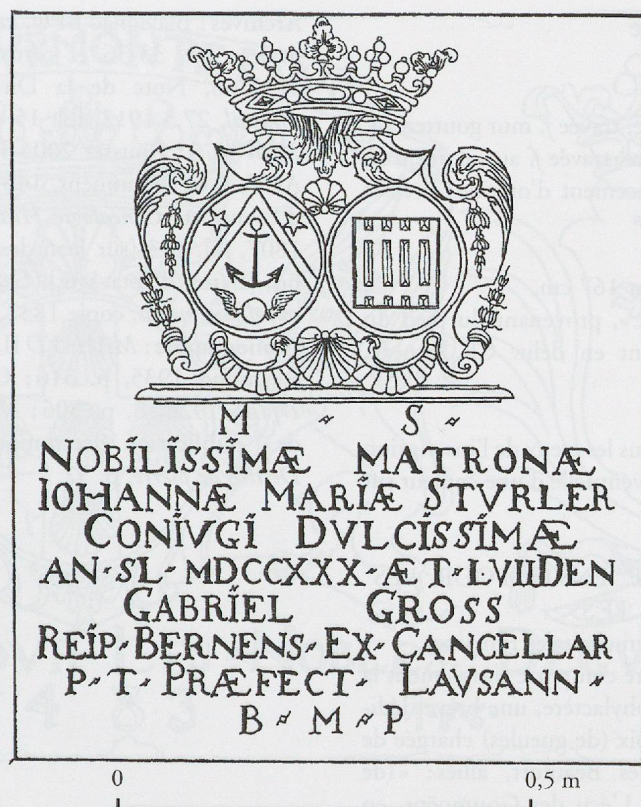


Fig. 213. N° 30. Relevé.



Fig. 214. Vue générale.

31. Dalle funéraire de la famille de Goumoëns, 1736

Localisation actuelle : Déambulatoire, travée f, mur gouttereau.

Emplacement ancien : Déambulatoire, travée f, au sol jusqu'en 1909, vraisemblablement son emplacement d'origine; dressée en 1912 à son emplacement actuel.

Dimensions : Hauteur 97 cm, largeur 167 cm.

Matériau : Calcaire « urgonien blanc », provenant du pied du Jura (CH ou F), vraisemblablement en délit. Cf. Annexe, faciès F.

Technique : Incision.

Polychromie : Matière grise/noire dans les creux de l'inscription (résine, chaux, mortier ?); présence éventuelle d'une couleur sur le fond.

Inscription : VERTU · SURMONTE · ENVIE : POUR · LES · NOBLES · DEGVMOENS / 1483. I·F·S

Remarques : Inscription en français en capitales romaines.

Description : Cette dalle rectangulaire comporte simplement la devise de la famille, prise dans un phylactère, une brève dédicace, ses armes : « (d'argent), à la croix (de gueules) chargée de cinq coquilles (d'or) » et celles des Beaufort, alliés : « (de gueules) au lion (d'argent) issant ». L'écu des Goumoëns, en forme de médaillon, est orné d'un décor Régence (coquille, oreilles latérales) supporté par deux griffons et timbré d'une couronne. Le blason des Beaufort s'inscrit dans un écu de forme plus classique, mais au contour échancré. Il est entouré de palmes et surmonté également d'une couronne.

La dalle actuelle remplace une première pierre posée, selon la date indiquée (1483), par Jean de Goumoëns, sur la tombe de ses ancêtres. Ce renouvellement, dû au mauvais état de la pierre médiévale, est effectué en 1736 avec l'aval du bailli de Lausanne Charles Hackbret. Les promoteurs de cette intervention ne sont cités que par leurs prénoms, Georges, Nicolas et Sigismond de Goumoëns. Il s'agit vraisemblablement de Georges (1671-1737), seigneur de Goumoëns-la-Ville et d'Orsoud, colonel au service de Hollande, de Nicolas-François-Théodore (1694-avril 1758) lieutenant-colonel, enseveli dans la cathédrale selon le registre des décès, probablement ici même, et de Sigismond-Emmanuel-Jérôme (1702-1777), membre du Conseil des Deux-Cents en 1735 et bailli d'Avenches en 1740. Dans ses grandes lignes, la dalle doit reprendre la composition antérieure; le patronyme rédigé en seul mot, « Degoumoens », témoigne d'ailleurs d'une certaine volonté d'archaïsme. En revanche, la devise en français et inscrite dans une calligraphie classique, est sans aucun doute un apport de 1736.

La signature I.F.S reste une énigme. Elle pourrait être celle du sculpteur du monument; le seul nom correspondant serait celui de Johann Friedrich Funk (1706-1775) (J[ohann] F[unk] S[culpfit] ?); vu le caractère de l'objet, l'analyse stylistique ne peut ici guère appuyer cette attribution.

Appréciation : Très simple pour sa date de création, ce monument se caractérise par son décor purement héraldique et son caractère archaïsant.

Archives : Blavignac BPU, carton 4, « Restauration de la cathédrale », fol. 33-36 et carton 9, planche XIII; ACV, K IX 1217/66, Note de la Direction des Travaux, 23.3.1912; *Journal*, 27.3.1912, fol. 15 et 4.4.1912, fol. 18; Relevé AAM 2004 n° 3; Rousset 2004 n° 3; Gentile/James 2005 n° 3 // ACV, P de Goumoëns, 1461 (texte) et 1462 (preuves), Baron d'Estavayer, *Généalogie Historique de la Maison de Gumoens*, 1807, fol. 193 (sur Jean de Gumoens); ACV, P SVG, G 26 bis, [Baron d'Estavayer], *Généalogie de la noble et antique maison de Gumoëns*, copie 1832, fol. 28.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 322 // Reymond 1912, p. 350; Reymond 1935, p. 316; Galbreath 1934, 1, pp. 292-293; DHBS 1926, 3, p. 506; Marianne Stubenvoll, « Goumoëns, de », publication électronique DHS, version du 28.04.2006; *Destins de pierre*, p. 32.

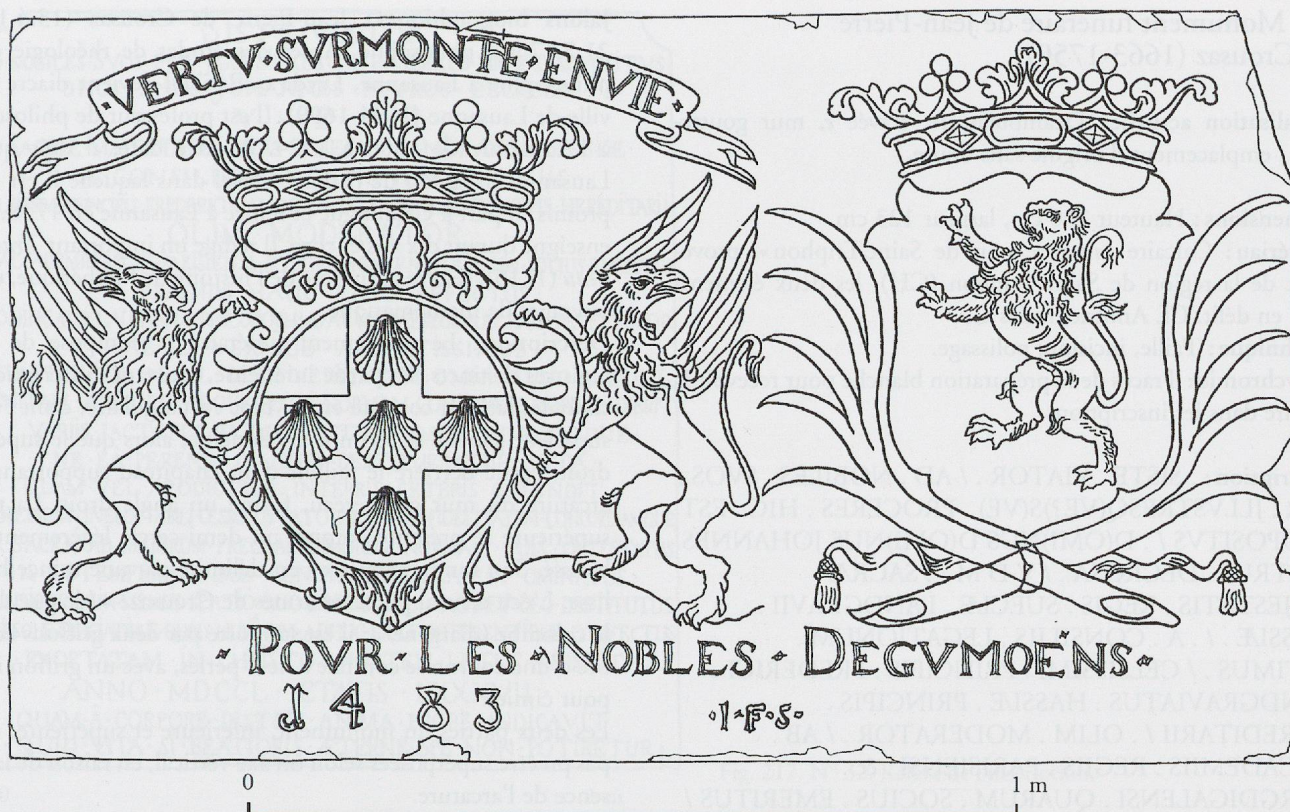


Fig. 215. N° 31. Relevé.



Fig. 216. Vue générale.

32. Monument funéraire de Jean-Pierre de Crousaz (1663-1750)

Localisation actuelle : Déambulatoire, travée e, mur gouttereau ; emplacement d'origine sans doute.

Dimensions : Hauteur 200 cm, largeur 123 cm.

Matériau : Calcaire « marbre noir de Saint-Triphon », provenant de la région de Saint-Triphon (CH), les deux éléments sont en délit. Cf. Annexe, facies C.

Technique : Taille, incision, polissage.

Polychromie : Traces de la préparation blanche pour recevoir la dorure dans les inscriptions.

Inscription : . SISTE . VIATOR . / AD . NOBILES . SVOS .
 PER . JLLVSTRESQ(VE?)S(VE) . PROCERES . HIC . EST
 . ADPOSITVS / . D(OMI)NUS D(OMI)NUS JOHANNES
 . PETRUS . DECROSA . / V D M / . SACRÆ .
 MAJESTATIS . REGIS . SUECLÆ . LANDGRAVII .
 HASSIÆ . / . A . CONSILIIS . LEGATIONUM .
 JNTIMUS . / CELSISSIMI . PRINCIPIS . FREDERICI .
 LANDGRAVIATVS . HASSIÆ . PRINCIPIS .
 HEREDITARII / . OLIM . MODERATOR . / AB .
 ACCADEMIIS . REGIIS . PARISIENSI . & .
 BURGDIGALENSI . QUARUM . SOCIUS . EMERITUS /
 PRÆMIIS . HAUD . RARO . AFFECTUS . /
 GRONINGÆ . & . LAUSANNAE . PHILOSOPHIÆ . AC .
 MATHHESEOS . PUBLICUS . PROFFESSOR / . ÆQUI .
 VERIQUE . AMANTISSIMUS . / UT . ANTIQUIUS .
 NIHIL . QUAM . VERITATEM . OMNI . STUDIO .
 QUERERE / AGNITAM . APERIRE . ADQUE . RECTI .
 NORMAM . COMPOSERE . MORES . DUXERIT / .
 VARIIS . JACTATUS . FATIS . CONSTANS . SEMPER .
 JMMOTUSQUE . / . NE . EÂ . PERENNI . IN . CELIS .
 DESTITUERETUR . VITÂ . / . QUAM . VEL .
 APODICTICE . INTERRIS . CETERIS . OSTENDIT . /
 PROPEDIEM . INELUCTABILI . CESSURUS . FATO .
 PIETATEM . FIDELITATEM . CONCORDIAMQUE /
 PER . SACRA . AD . MAJORUM .
 PRECLARISSIMORUM . NORMAM . SUI .
 OBTESTATUS / IIS . OBTEMPERANTIBUS . CUNCTA .
 PROSPERA . EST . OMINATUS . / SENSIBUS .
 DEIN(DE) . MENSIS . SPATIÔ . QUÔ . LIBERIUS .
 SOLI . VACARET . DEO . DESTITUTUS / VARIISQUE .
 CRUCIATIBUS . QUOD . HUMANUM . ADHUC .
 ERAT . DETERENTIBUS . CONFECTUS / .
 EXOPTATAM . IN . CHRISTO . MORTEM . LETUS .
 ASPEXIT . / . ANNO . MDCCL . ÆTATIS . LXXXVII . / .
 QUAM . Â . CORPORE . DISTET . ANIMA . PROBE .
 INDICAVIT . / . QUID . VITA . SI . BEATIORIS .
 ÆTERNE . SPE . NON . POTIRETUR .

Remarques : Inscription latine en capitales romaines régulières ; plusieurs repentirs marqués par l'adjonction de lettres au-dessus de leur emplacement normal.

Jalons biographiques : Jean-Pierre de Crousaz (13.4.1663-21.2.1750), philosophe. Après des études de théologie et de philosophie à Lausanne, Leyde et Paris, il devient diacre de la ville de Lausanne (1694-1699). Il est professeur de philosophie à l'Académie de 1700 à 1724. A cette date, il doit quitter Lausanne en raison de l'affaire Davel dans laquelle il est compromis. Il part à Groningue et rentre à Lausanne en 1738, où il enseigne durant dix ans encore. Il rédige un important *Traité du beau* (1715), œuvre pionnière de l'histoire de l'esthétique, et des ouvrages de mathématique.

Description : Le monument funéraire se compose de deux registres distincts. La partie inférieure, recevant l'inscription en capitales latines, consiste en un bloc rectangulaire, dont l'angle supérieur gauche se termine en doucine, alors que le supérieur droit, caché derrière le tailloir d'un chapiteau supportant une arcature du mur gouttereau, forme un angle droit. La partie supérieure se présente comme un demi-cercle légèrement surhaussé. Son fond « rugueux » est délimité par une mince bande lisse. L'écu central porte les armes de Crousaz : « (de gueules), à la colombe (d'argent) » ; il est supporté par deux griffons et timbré d'une couronne comtale à neuf perles, avec un griffon issant pour cimier.

Les deux parties du monument, inférieure et supérieure, n'ont pas pu être superposées selon un axe vertical, en raison de la présence de l'arcature.

Appréciation : La taille de ce monument met particulièrement en valeur le marbre de Saint-Triphon. Le relief de la partie supérieure montre une virtuosité certaine dans le jeu des différents plans qui, par leurs textures, se « repoussent » l'un l'autre. Il s'agit d'une œuvre de Louis Dupuis, sculpteur d'origine parisienne établi à Lausanne, sur un bloc fourni par le marbrier Borel.

Archives : ACV, P de Crousaz (de Chexbres), livre vert, 1848, fol. 72-73 ; Relevé AAM 2004 n° 4 ; Rousset 2004 n° 4 ; Gentile/James 2005 n° 4 // ACV, Eb 71/45, fol. 224.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 321 ; MAH, VD IV, p. 413 // Mabilille Du Chêne 1924, p. 31 ; Galbreath 1934, 1, p. 165 ; Académie 1987, pp. 108-109, 115-116 ; DHS 2004, 3, p. 677.

SISTE VIATOR.
 AD NOBILES SVOS PER JLLVSTRESQS PROCERES HIE ET ADPOSITVS
 DNUS DNUS JOHANNES PETRUS DECROSA
 V D M
 SACRÆ MAJESTATIS REGIS SUECIÆ LANDGRAVIÏ HASSIÆ
 A CONSILIÏS LEGATIONUM JNTIMUS
 CELSISSIMI PRINCIPIS FREDERICI LANDGRAVIATVS HASSIÆ PRINCIPIS HEREDITARIÏ
 OLIM MODERATOR
 ABACCADEMIÏS REGIÏS PARISIENSI & BURGDIGALENSI QUARUM SOCIÏS EMERITVS
 PRÆMIÏS HAUD RARO AFFECTVS
 GRONINGÆ & LAUSANNÆ PHILOSOPHIÆ AC MATHESEOS PUBLICVS PROFESSOR
 AËQUI VERIQUE AMANTISSIMVS
 UT ANTIQVIÏS NIHIL QUAM VERITATEM OMNI STUDIO QUERERE
 AGNITAM APERIRE ADQUE RECTI NORMAM COMPOSERE MORES DUXERIT
 VARIÏS JACTATUS FATIS CONSTANS SEMPER IMMOTVSQUE
 NE EÂ PERENNI IN CELIS DESTITVETVR VITÂ
 QUAM VEL APODICTICE INTERRIS CETERIS OSTENDIT
 PROPEDIEM INELUCTABILI CESSVRVS FATO PIETATEM FIDELITATEM CONCORDIAMQUE
 PER SACRA AD MAJORVM PRECLARISSIMORVM NORMAM SVIS OBTESTATVS
 IÏS OBTEMPERANTIBVS CUNCTA PROSPERA EST OMINATVS
 SENSIBVS DEIN MENSIS SPATIO QUO LIBERÏS SOLI VACARET DEO DESTITVTVS
 VARIÏSQUE CRUCIATIBVS QVOD HVMNUM ADHVC ERAT DETERENTIBVS CONFECTVS
 EXOPTATAM IN CHRISTO MORTEM LETVS ASPEXIT
 ANNO MDCCCLÆTATIS LXXXVII
 QUAM Â CORPORE DISTET ANIMA PROBE INDICAVIT
 QVOD VITA SI BEATIORIS ÆTERNE SPE NON POTIRETUR

0 1 m

Fig. 217. N° 32. Relevé de l'inscription.

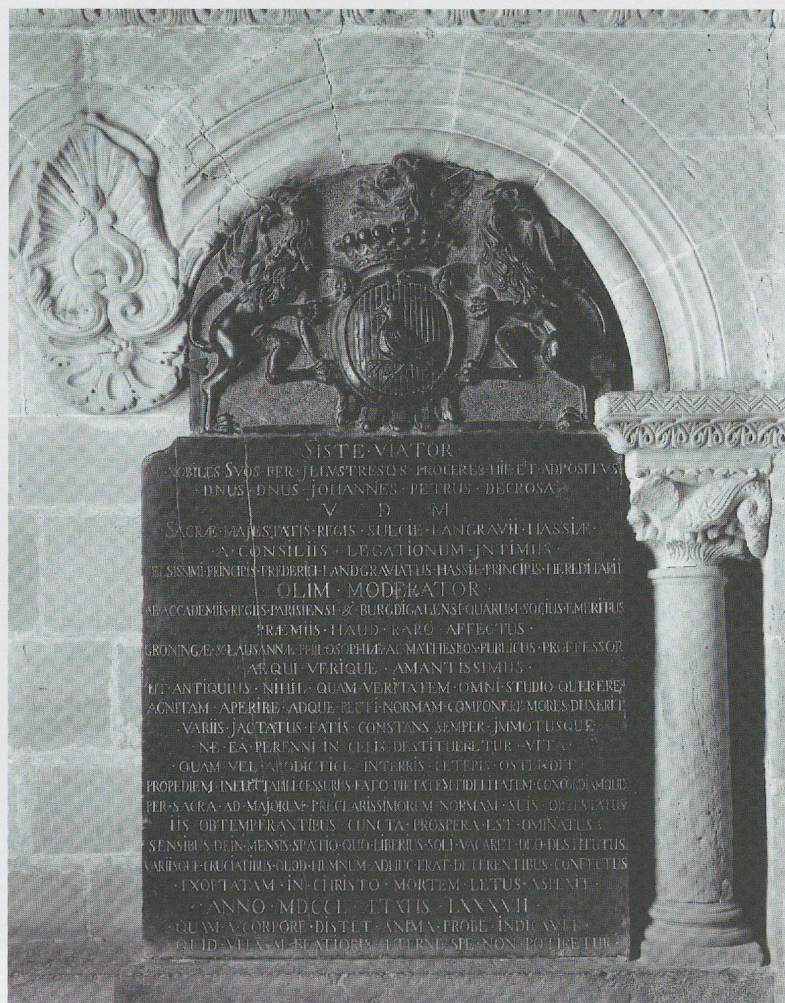


Fig. 218. Vue générale.

33. Monument funéraire de Charles-Guillaume Loys, seigneur de Bochat (1695-1754)

Localisation actuelle: Déambulatoire, travée c, mur du rond-point du chœur; emplacement d'origine sans doute.

Dimensions: Hauteur 224 cm, largeur 134 cm.

Matériau: Calcaire « marbre noir de Saint-Triphon, provenant de la région de Saint-Triphon (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Technique: Taille, sculpture, incision.

Polychromie: Dorure dans l'inscription, visible surtout dans la partie supérieure.

Inscription: HIC. IACET. / NOB. CAR. GVILL. LOYS. A BOCHAT. / JVRIS. ET. HIST. IN. ACAD. LAVSAN. / PROFESSOR. P. / POSTEA. / PROPRAEFECTVS. / RATION. PVBL. CENSOR. LEG. VINDE. / REG. ACAD. SCIENT. GOTTING. ADLECT. / PIETATE. PRVDENTIA. VRBANITATE. / DOCTRINA. ET. ERVD. MONVM. / APVD. SVOS. ET. EXTEROS. / CLARVS. / VIXIT. LVIII. ANN. MENS. IV. DIES. XXII. / OBIIT. PRID. NON. APRIL. MDCCLIV. / CONIVGI PER. XXX. ANN. B. MER. / FRANC. SVS. TEISSONIERE. / LACRVM. HOC. SAXVM. P.

Remarques: Inscription latine en capitales romaines.

Jalons biographiques: Charles-Guillaume Loys de Bochat (1695-1754) a étudié la théologie et le droit à Bâle et à Lausanne; à 22 ans, il succède à Jean Barbeyrac au poste de professeur de droit à l'Académie de Lausanne, école dont il sera recteur en 1727-1730. Il est assesseur baillival dès 1725, puis lieutenant baillival de Lausanne et enfin contrôleur général. Il publie notamment ses *Mémoires critiques pour servir d'Eclaircissements sur divers points de l'Histoire ancienne de la Suisse*, un *Ouvrage pour ou contre les services militaires étrangers* mais aussi un *Commentaire sur le Plait Général* de Lausanne de 1368. Son épouse, Anne Teissonnière, a fait poser cette pierre.

Description: Le monument présente trois registres superposés. Le soubassement, qui se rétrécit en scotie, est frappé d'un crâne posé sur deux fémurs croisés. La partie principale consiste en une grande dalle incisée, rectangulaire, reliée latéralement à sa base par deux volutes en feuilles d'acanthes. Enfin, l'élément de couronnement est bordé, sur ses côtés et son sommet, par des éléments sinueux (volutes et « chapeau de gendarme ») d'esprit rocaille, délimitant un tympan où sont insérées dans un cartouche symétrique les armes des Loys, « (d'azur), au demi-vol (d'or) », sous une couronne à neuf perles.

Appréciation: Malgré sa sobriété, en partie due au caractère du marbre de Saint-Triphon, ce monument présente une dynamique ascendante remarquable, résultant de l'usage maîtrisé d'éléments du vocabulaire baroque (volutes, fronton courbe, modénature). Bien mise en valeur, l'inscription s'impose avec d'autant plus d'évidence que le soubassement et l'amortissement dessinent une composition unitaire autour de la dalle centrale. Comparable au monument Mannlich de l'église de Saint-François à Lausanne, cette œuvre est attribuable à Louis Dupuis.

Archives: Blavignac BPU, carton 10, « T. II Chap. I, Art. 1 », fol. 37; Rousset 2004 n° 12; Gentile/James 2005 n° 12 // ACV, Eb 71/45, fol. 290.

Bibliographie: MAH, VD II, p. 323 // *Académie* 1987, p. 99, 269-270; Kiener 2005, pp. 394-395; Jean-François Poudret, « Charles Guillaume Loys, (de Bochat) », publication électronique DHS, version du 11.01.2006.

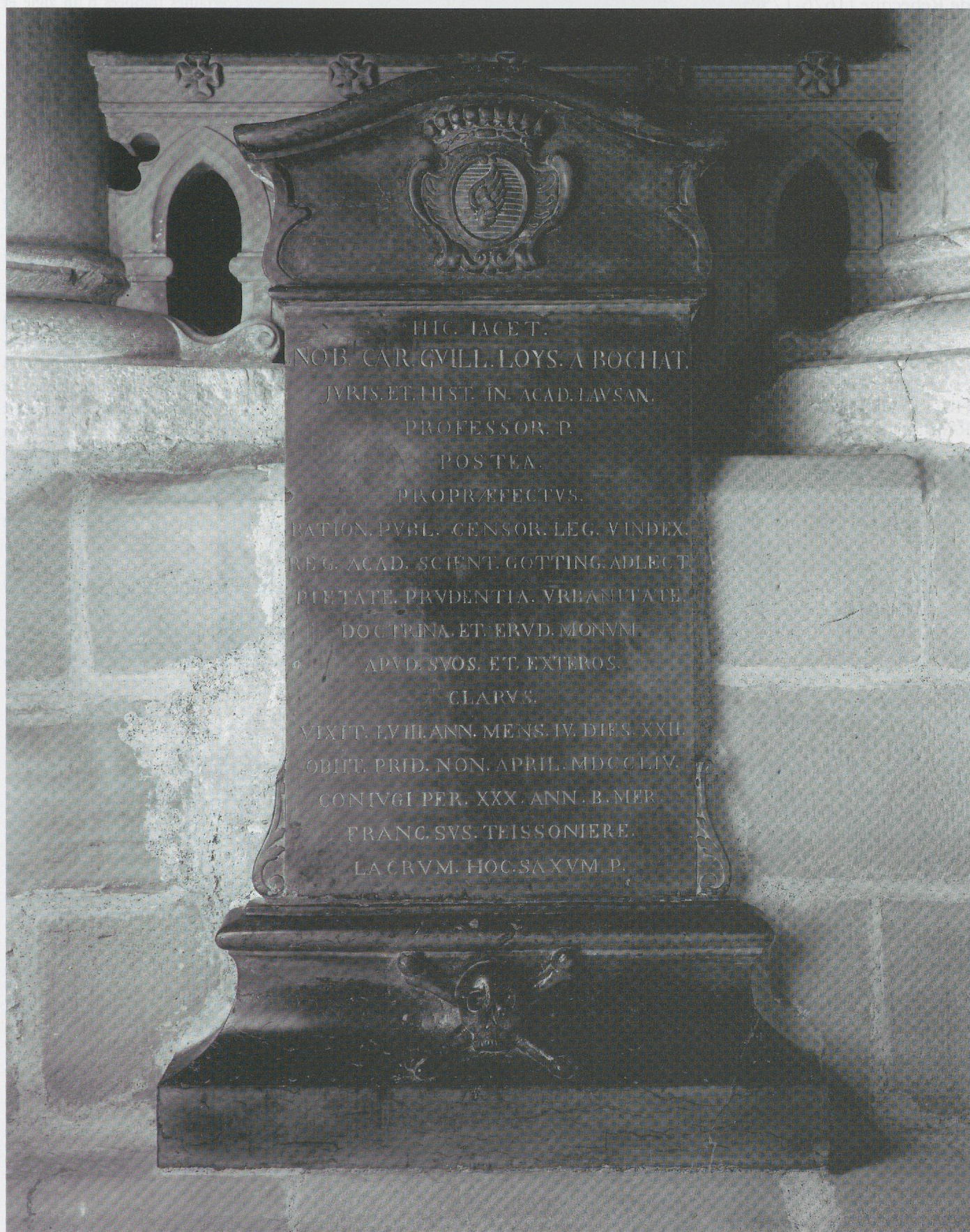


Fig. 219. N° 33. Vue générale.

34. Monument funéraire de Samuel Constant de Rebecque (1676-1756)

Localisation actuelle: Déambulatoire, travée *b*, mur du rond-point du chœur; emplacement d'origine sans doute.

Dimensions: Hauteur 286 cm, largeur 208 cm.

Matériau: Calcaire « marbre noir de Saint-Triphon, provenant de la région de Saint-Triphon (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Technique: Taille, sculpture, incision, polissage.

Polychromie: Dans une partie de l'inscription, matière d'aspect métallique, cassante (argent laqué, vermeil?).

Inscription: H J / SAMUEL CONSTANT DE REBECQUE / D^{NUS} IN HERMENCHES ET VILLARSMENDRA / ANTIQ ET NOB ARTESIÆ FAMILIÆ ORIUND / CIVIS LAUSAN / LEGION . HELVET . TRIBUNUS / EXERCIT . BATAV . LEGATUS / STIPEND . LV . MERUIT / HUJUS FORTITUDINEM / CAMPIECKEREN , RAMILIS , OUDENARDE / MALPLAQUET , DENAIN . / OBSIDIONES HUI , MENIN, OSTENDE , ATH / LISLE , TOURNAY , MONS , DOVAT , S^T . VENANT , / AIRE , BOUGHAIN , QUESNOY / TESTANTUR / BATAV . COPIAS BIS AD RHENUM DUXIT / GRAVIAE ISLUSIÆ , SILVÆ DUCIS PRÆFUIT / PACE RESTITUTA / HONORES SUSCIPERE ULTERIORES NOLUIT / VIXIT . LXXIX . ANN / OBIIT LAUSAN . DIE III . NON . JAN . MDCCLVI / VIRO / PIO LITERATO , BENEFICO , MEMORIÆ . DIGNO / AMOR ET VENERATIO / P P

Remarques: Inscription latine en capitales romaines régulières.

Jalons biographiques: Samuel Constant de Rebecque (26.11.1676-16.1.1756), a étudié la théologie à Zurich. Il s'engage au service de Hollande en 1699; lors de la bataille de Ramillies (1706), il sauve le duc de Marlborough qui dirigeait les Alliés contre la France. La liste des lieux où il s'est illustré, batailles et sièges, figure dans l'épithaphe. A la fin de sa carrière, il est gouverneur de L'Ecluse (1746) et de Bois-le-Duc (1748).

Description: Le monument se compose de trois registres: un soubassement, une grande partie médiane qui porte l'inscription et un fronton à son sommet.

Le centre du soubassement est frappé d'un crâne posé sur deux fémurs en sautoir et une faux, en moyen relief; s'y intercale le cadran d'une horloge dont les heures sont en chiffres romains. De part et d'autre de cette partie centrale, deux piédestaux portent les colonnes du registre principal. Chacun d'eux présente un cadre lisse délimitant une table en creux aux angles échan-crés et « piquée », à l'intérieur de laquelle figurent, en bas-relief, à gauche un os coxal et une fleur fanée suspendus à un ruban, à droite un os brisé et une bougie renversée retenus ensemble à un autre ruban. Deux petites volutes se terminant en feuilles d'acanthes complètent latéralement la composition.

Les registres supérieurs du monument forment un édicule architecturé, caractérisé par deux demi-colonnes lisses à chapiteaux ioniques. Son centre est occupé par l'inscription commémorative, incisée sur une dalle aux bords en gorge. De cet édicule rayonnent une série d'éléments décoratifs évoquant la

carrière de général de Rebecque: on distingue notamment des fûts de canons, des bannières (certaines frappées d'un aigle et d'autres figures héraldiques), un faisceau d'armes, une trompette et deux timbales, des instruments pour charger les canons, etc.

Le grand fronton qui amortit la partie centrale est délimité par deux volutes formant rampants. Le tympan est occupé par les armoiries du défunt, « coupé (d'argent), à l'aigle (de sable) couronnée (de même), et (de sable), au sautoir (d'or) », placées dans un écu rocaille allongé. Deux aigles supportent ces armes, combinées avec des attributs militaires disposés asymétriquement (tambour, fût, bannières, canon, boulets et un sablier). La couronne à cinq fleurons qui timbre ces armoiries remplit la brisure du fronton.

Appréciation: Le monument de Samuel Constant de Rebecque est sans aucun doute le plus imposant et le plus architecturé que le XVIII^e siècle ait légué à la cathédrale. Il découle des monuments en forme de tabernacle du XVII^e siècle, à colonnes (Daniel de Bellujon à Coppet, vers 1630) ou non (Albert de Büren à Payerne, 1685). La composition « martiale » rappelant les faits d'armes du défunt reste encore Louis XIV dans son esprit; elle est toutefois tempérée par l'élégance de ses proportions, qui trahit son époque, ainsi que par un décor qui, dans certains détails, est visiblement tributaire du style rocaille. Comme l'autre monument de Rebecque (n° 34) il pourrait être l'œuvre de Louis Dupuis.

Archives: Rousset 2004 n° 11; Gentile/James 2005 n° 11 // ACV, Eb 71/45, fol. 322.

Bibliographie: MAH, VD II, p. 320; MAH, VD IV, p. 412 // DHBS 1924, 2, p. 570; Galbreath 1934, 1, p. 147; DHS 2004, 3, p. 526.



Fig. 220. N° 34. Vue générale.

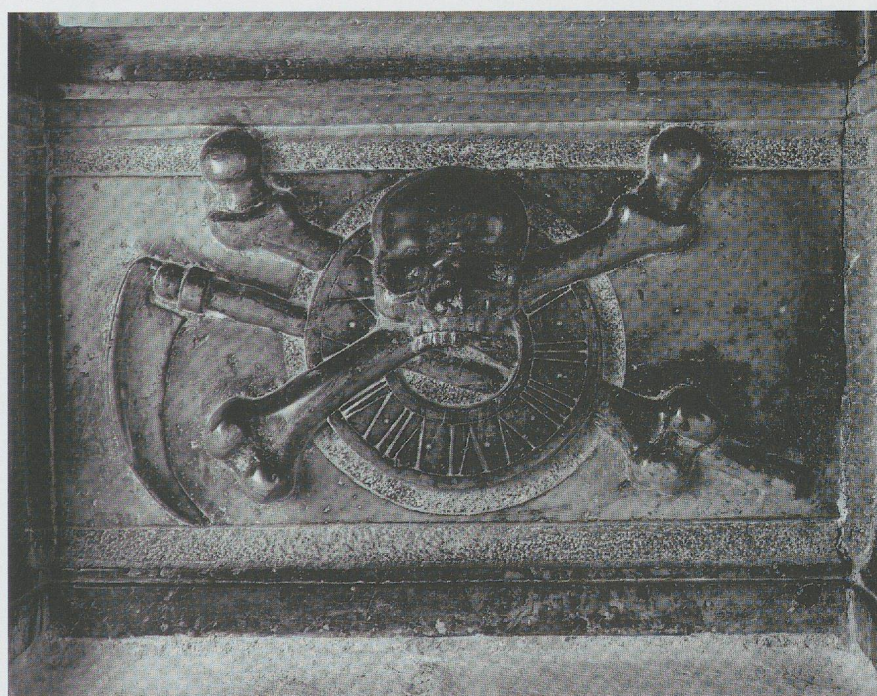


Fig. 221. N° 35. Vue générale.

35. Monument funéraire de Philippe-Germain Constant de Rebecque (1724-1756)

Localisation actuelle : Déambulatoire, travée *b*, mur goutte-reau ; emplacement d'origine sans doute.

Dimensions : Hauteur 191 cm, largeur 117 cm.

Matériau : Calcaire « marbre noir de Saint-Triphon », région de Saint-Triphon (CH) ; tous les blocs sont en délit excepté le bloc inférieur gauche. Cf. Annexe, facies C.

Technique : Taille, incision, polissage.

Polychromie : Matière blanche ou grise ressemblant à de l'argent doré, dans l'inscription et peut-être aussi dans la partie supérieure de l'écu.

Inscription : M.S. / NOB. PHILIP. GERMAN.
CONSTANT / DE REBECQUE / LEGION BATAV.
TRIBUNUS / FAMA JAM TUM INSIGNI PARTA /
HUNC / PATRIÆ FAMILIÆ MILITIBUS AMICIS /
CARUM / RARIS ANIMI DOTIBUS ILLUSTREM /
IMMATURA MORTE HEU ! EREPTUM / FLENT
OMNES / DECESSIT DIE 15. JUN. ANN. MDCCLVI. /
ÆTAT. XXXII. / D^{NUS} IN HERMENCHES FRATER /
POSUIT.

Remarques : Inscription latine en capitales romaines régulières ; repentirs visibles.

Jalons biographiques : Philippe-Germain Constant de Rebecque (1724-15.6.1756), officier au service de la Hollande, aide de camp de son père Samuel. Son frère, seigneur d'Hermenches, a fait élever le monument.

Description : Richement orné, ce monument monolithique se compose d'une base, d'une partie médiane accueillant l'épithaphe et qui supporte, en amortissement, les armes du défunt. De la partie inférieure, découpée en trois registres (socle et plinthe, tous deux adoucis par un chanfrein, piédestal « concave »), il faut surtout remarquer la tête de mort posée sur deux fémurs croisés en sautoir, figurant dans une sorte de cartouche dont le fond « rugueux » met en évidence la surface lisse et brillante, donc réaliste, du crâne. L'inscription figure sur une dalle rectangulaire. De part et d'autre, deux ailerons en volute au dessin à la fois ample et vigoureux assurent la liaison avec le registre supérieur, qui constitue l'élément le plus virtuose du monument. Les armes, « coupé (de sable), à l'aigle (d'or) couronnée (de même), et (d'or), au sautoir (de sable) », sont représentées dans un écu ovale, posé au centre d'un cartouche Louis XV en coquille, en moyen-relief de belle facture. On notera en particulier le contraste du fond « rugueux » avec les reliefs, polis, ainsi que le jeu habile des éléments végétaux stylisés. Soutenue par un décor végétal, une couronne à trois fleurons et deux groupes de trois perles termine la composition.

Appréciation : Ce monument est peut-être, de ceux du milieu du XVIII^e siècle, le plus abouti de la cathédrale. Son dessin élaboré, son décor franchement Louis XV en font une œuvre de qualité, qui pourrait être due au ciseau de Louis Dupuis, auteur probable du monument de Samuel de Constant.

Etat de conservation : Un produit, appliqué jadis à l'ensemble du monument, a mal vieilli sur quasiment toute la surface ; il lui donne une teinte gris jaunâtre. Dans la partie inférieure, les quatre blocs montrent des fractures ouvertes, notamment visibles sur la frange gauche.

Archives : Relevé AAM 2004 n° 7 ; Rousset 2004 n° 7 ; Gentile/James 2005 n° 7 // ACV, Eb 71/45, fol. 331.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 320 ; MAH, VD IV, p. 412 // DHBS 1924. 2, p. 570 ; Galbreath 1934, 1, p. 147.



Fig. 222. N° 35. Vue générale. On remarque à gauche une agrafe baroque due à Louis Dupuis.

36. Monument funéraire de Louis de Wattenwyl (1696-1769)

Localisation actuelle : Déambulatoire, travée *d* (centrale), mur du rond-point du chœur ; emplacement d'origine sans doute.

Dimensions : Hauteur 202 cm, largeur 103,5 cm.

Matériaux : *Monument :* calcaire « marbre noir de Saint-Triphon, provenant de la région de Saint-Triphon (CH), taille dans le sens du lit. Cf. Annexe, faciès C.

Éléments en relief : albâtre d'origine géologique non identifiable (Valais ?), litage non apparent. Cf. Annexe, faciès J.

Technique : Taille, sculpture, incision, polissage.

Polychromie : Dorure pour les lettres ; jeu de polychromie obtenu par l'utilisation de matériaux différents.

Inscription : MEMORIAE SACRUM. / LUDOVICI A WATTENWYL / VIRI / INTER SUOS QUUM VIVERET / INGENIO AEQUE AC NOBILITATE GENERIS / CONSPICUI. / NATUS BERNAE D. IV. IUL: A6. M. D CXCVI, / INDE AB A6. M. D CCXXVII. CCVIR REIP: / ELECTUS, / PRAEFECTURAM IN ROMANIMONASTERIO/ ANNO M. D CCL ADIIT, / EAQUE ASSUETO ANIMI CANDORE DEFUNCTUS, / FATO CONCESSIT LAUSANNAE D. XXIV. OCT: / A6. M. DCCLXIX. / ANIMA MANET.

Remarques : Inscription latine en capitales romaines.

Jalons biographiques : Né à Berne le 4 juillet 1696, Louis de Watteville est le fils de Jean-François (1659-1721), seigneur de Luins. Membre du Grand Conseil de Berne en 1727, il est bailli de Romainmôtier de 1750 à 1756. En 1750, il épouse Isabelle de Sacconay (1708-1781), fille de Jean de Sacconay, seigneur de Bursinel. Il passe les dernières années de sa vie à Lausanne. Le couple n'a pas eu d'enfants.

Description : Le monument est élevé sur un bloc de molasse dont la taille est récente. Il se compose d'un socle mouluré, d'une partie médiane portant l'inscription et d'un amortissement formant une manière de fronton.

La partie principale apparaît recouverte d'un voile suspendu à la moulure supérieure, traité en trompe-l'œil par le sculpteur, et dont le drapé semi-circulaire retombe sur la base du monument. Le plissé du tissu, qui encadre l'épithaphe latéralement et au-dessus, est retenu au centre de la partie supérieure par une agrafe d'albâtre.

Contrastant avec cette partie dont la rigueur annonce le néo-classicisme de la fin du siècle, le sommet de la composition combine quatre volutes rentrantes. Celles qui sont placées verticalement donnent l'illusion d'une certaine profondeur ; les deux autres s'affrontent en rampants de fronton, la brisure centrale étant occupée par une coquille de style rocaille. Sur le « tympan » se voit une représentation du Temps. La figure allégorique est représentée comme un vieillard barbu et ailé, vêtu d'un périzonium, assis sur une banquette aux pieds en forme de volute, tenant dans sa main droite le manche d'une faux en bois aujourd'hui brisée, dont l'extrémité était fixée à l'une des ailes. A ses pieds se trouvent un sablier et, sous le banc, un crâne vu de trois-quarts et couronné de lauriers, derrière lequel se croi-

sent deux fémurs. De sa main gauche, le Temps soutient les armes de la famille, « (de gueules), à trois demi-vols (d'argent) », dans un cadre rocaille asymétrique. Enfin, tout à droite, symétrique au sablier, se voit une lampe à huile fumante. Elle repose sur un socle où est incisé le patronyme « Keller », certainement pas celui du sculpteur, mais plutôt bien un graffiti de visiteur. Figures et éléments décoratifs traités en albâtre se découpent sur le fond gris sombre du marbre de Saint-Triphon. **Appréciation :** La tombe de ce bailli de Romainmôtier, issu d'une des grandes familles du patriciat bernois, reprend une composition bipartite (épithaphe sur un drap, armes et figures dans la partie haute) fréquente dans le domaine de LL.EE dès le début du XVIII^e siècle, d'abord sur les dalles, puis, dès les années 1740, sur des monuments dressés. Malgré sa date tardive, l'emploi de matériaux de couleurs différentes, superposant des valeurs opposées (ici, le noir et le blanc), est encore baroque dans son esprit. Le goût des matériaux conjugué à la présence, unique à cette époque à Lausanne, d'une figure de Chronos, permet de rapprocher ce tombeau d'œuvres du sculpteur bernois Johann Friedrich Funk I, protégé de la famille de Wattenwyl, à qui l'on peut par comparaison stylistique attribuer le monument lausannois.

Etat de conservation : De nombreux graffitis se lisent sur la partie centrale du monument – à côté ou entre les lignes de l'inscription – et surtout dans sa partie supérieure. Certains sont incisés, d'autres écrits à l'encre ou au stylo-bille, et parfois accompagnés d'une date (1863, 1828, 1815, 1897, 1906, 1909, 1902, 1912, 1957, etc.).

Archives : Blavignac BPU, carton 10, « T. II Chap. I, Art. 1 », fol. 38 ; Rousset 2004 n° 13 ; Gentile/James 2005 n° 13 // ACV, Eb 71/46, fol 72 ; Watteville 2000, planche VI a.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 321 ; MAH, VD IV, p. 412 ; Grandjean 1988, pp. 515-523 ; KDM, AG II, pp. 460-461 ; *Destins de pierre*, pp. 96-98. // Dubois 1930, pp. 202-203.

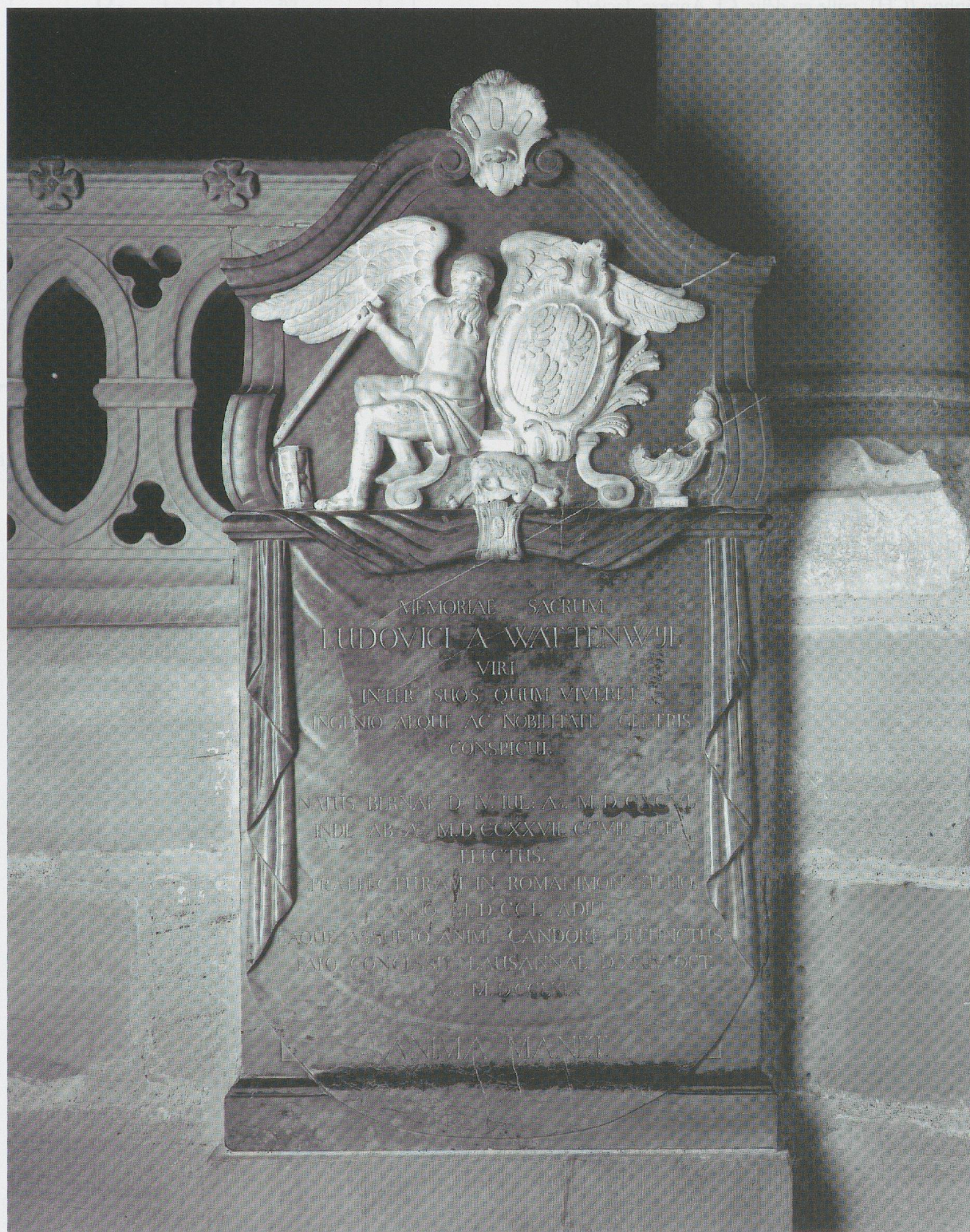


Fig. 223. N° 36. Vue générale.

37. Monument funéraire de Marie-Elisabeth Locher (1696-1771)

Localisation actuelle: Déambulatoire, travée c, mur goutte-reau ; emplacement d'origine sans doute.

Dimensions: Hauteur 108,5 cm, largeur 92 cm.

Matériau: Calcaire « marbre noir de Saint-Triphon », région de Saint-Triphon (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Technique: Taille, incision.

Polychromie: Bronzine (?) dans l'inscription.

Inscription: D. T. O. M / PAUPERES. PRÆFICÆ. / H. I. /
/ NOB. VIRGO. / MARIA. ELIZABETH. LOCHER. /
BARONISSA. DE. COPET. / S. GALLO. HELVET. /
DUM. VIVERET. / DIVES. OPUM. OPERUM. DITIOR. /
NATA IPS. IDIB. SEPTEMB. / M D C L X X X V I. /
DENATA IV° NONAS. JUL. / M D C C L X X I. /
POSUERE. SUL.

Remarques: Inscription latine en capitales romaines. Les chiffres romains M et D sont formés de C, de I et de C inversés. Le patronyme « Exchaquet » apparaît deux fois, gravé en lettres capitales, une fois daté « 16 avril 1787 ». Il s'agit vraisemblablement de graffitis.

Jalons biographiques: Marie-Elisabeth Locher (1696-4.7.1771), baronne de Coppet, est la belle-sœur de Jean-Jacques Hogguer, banquier saint-gallois établi à Lyon, qui avait épousé sa sœur Elisabeth Locher en 1715 et avait acquis la seigneurie de Coppet. A la mort du banquier, sa veuve en hérite puis, s'étant convertie au catholicisme, la donne à sa sœur Marie-Elisabeth. Comme cette dernière était atteinte de maladie mentale, la famille vend la baronnie en 1767. Marie-Elisabeth meurt à la Chablière (Lausanne).

Description: Ce monument se présente sous la forme d'une dalle couronnée d'une corniche double en moulure creuse (scotie accompagné d'un petit tore). Une table en relief supporte l'inscription dont il faut relever la qualité d'exécution, mise en valeur par la dorure des lettres incisées. Sa partie supérieure est frappée des armes de la défunte. Selon un usage héraldique, l'écu est losange (forme réservée aux dames et jeunes filles) ; il est « (d'argent), à la bande (d'azur), chargée de trois besants (du premier) ». Un cartouche imitant du cuir bouilli l'entoure, timbré d'une couronne à sept perles. Les angles supérieurs de la table sont rentrants, de manière à laisser place à deux disques moulurés.

Appréciation: Contrairement à ses voisins, le monument Locher doit vraisemblablement sa sobriété moins à des motifs économiques qu'à des questions de goût : visiblement, son concepteur adhère au retour au style antique qui caractérise la période, et qui donnera à la cathédrale plusieurs autres œuvres néoclassiques. Il pourrait être l'œuvre de l'atelier Doret, à Vevey, qui travaille régulièrement à Coppet à la fin du XVIII^e siècle (urne à l'église, 1786 ; cheminées du château, 1791 ; projet de tombeau pour les Necker, 1793-1794, etc.).

Archives: Relevé AAM 2004 n° 6 ; Rousset 2004 n° 6 ; Gentile/James 2005 n° 6 // ACV, Eb 71/46, fol. 90.

Bibliographie: MAH, VD II, p. 320-321 ; Dubois 1930, p. 151 // Morren 1970, p. 581 ; Coppet 1998, pp. 90, 121-122.

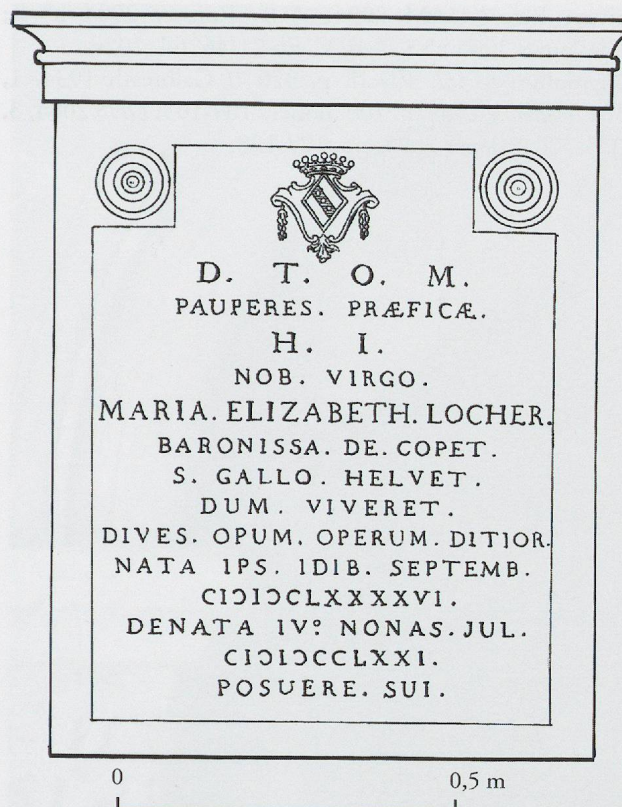


Fig. 224. N° 37. Relevé.

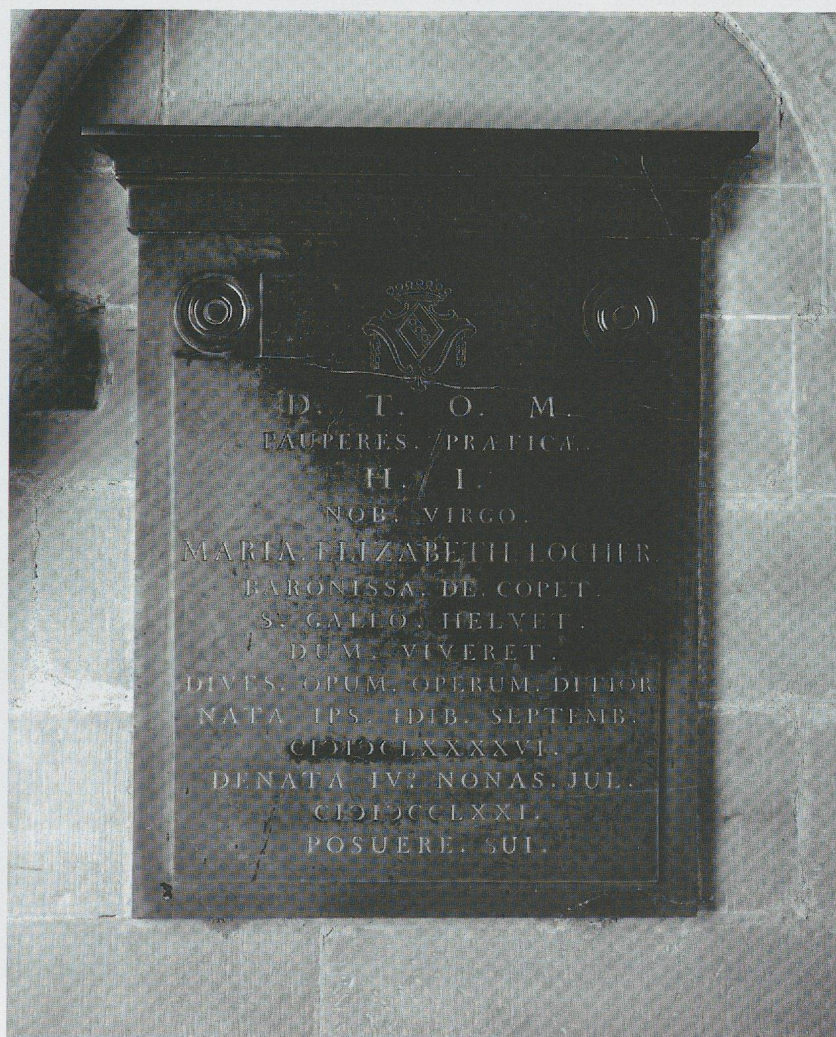


Fig. 225. Vue générale.

38. Monument funéraire d'Abraham de Clavel de Brenles (1717-1771)

Localisation actuelle : Déambulatorioire, travée *b*, mur goutte-reau ; emplacement d'origine sans doute.

Dimensions : Hauteur 198 cm, largeur 107 cm.

Matériau : Calcaire « marbre noir de Saint-Triphon », région de Saint-Triphon (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Technique : Taille, sculpture, polissage.

Polychromie : Matière blanche/grise ressemblant à de l'argent doré, dans l'inscription.

Inscription : H / ABR. DAN. DE CLAVEL DE BRENLES / LAUS. NOB. STEMM. CULLIAC. / CUR. PRAEF. ASS. JUR. PROF. P. / CIVIUM AMICUS. / ACERRIMUS UBIQUE INJUSTITIAE / DEBELLATOR. / EJUS ANIMI CANDORE AC SOLERTIA / MOTUS CIVILES NEOCOMI SEDATI FUERE / A. MDCCLXVIII. / MUNUS CODICIS LEGUM DIGERENDI / A REGE ET PROVINCIAE ORDINIBUS / COMISSUM / MORTE PRAEVENTUS OBIRE NON POTUIT. / HEU VITA BREVIOR. / M. A. MDCCLXXI. / M.P. ST. CHAVANNES CONJUX MOESTISS. / LIBERI VIVITE DIGNI PATRE.

Remarques : Inscription latine en capitales romaines régulières
Jalons biographiques : Jacques-Abraham-Daniel de Clavel de Brenles (13.9.1717-9.11.1771), est assesseur baillival et brièvement professeur de droit à l'Académie de Lausanne (1770-1771). Juriste et avocat renommé, il est notamment chargé par le roi Frédéric II de Prusse de rédiger un code de lois pour sa principauté de Neuchâtel (non abouti, en raison de la mort de Clavel). Etiennette Chavannes, son épouse – qui, avec ses enfants, lui fait ériger le monument –, et lui-même sont des amis de Voltaire.

Description : Posé sur un socle rectangulaire et relié à lui par une gorge, ce monument se présente comme une haute dalle, gravée d'une épitaphe rehaussée de blanc (la dorure ayant disparu). Les angles de la dalle sont élégamment creusés d'une cannelure, mais c'est surtout le couronnement qui retient l'attention : deux volutes rentrantes, moulurées, enserrant un écu ovale où figurent les armes de la famille, « de (sinople) à la clef (d'argent) posée en pal », sur un cadre supposé textile (ou en cuir ?), replié et tombant à l'arrière, agrémenté de palmettes.

Appréciation : Ce monument marque la persistance des formes élégantes du style rocaille jusque dans le dernier tiers du siècle ; comparé au monument Locher contemporain (n° 37), il apparaît plus traditionnel même si le raidissement de son corps médian dénote l'influence du néoclassicisme.

Etat de conservation : Teinte gris jaunâtre et aspect brillant dus à l'application d'un produit ; fissures visibles en bas à gauche, favorisées par la taille en délit et certainement liées à la cristallisation de sels issus des mortiers employés pour encastrement le monument.

Archives : Relevé AAM 2004 n° 8 ; Rousset 2004 n° 8 ; Gentile/James 2005 n° 8 // ACV, Eb 71/46, fol. 102v.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 320 // Galbreath 1934, 1, p. 133 ; Académie 1987, p. 100, notices 104-105 ; DHS 2004, 3, pp. 325-326 ; Kiener 2005, pp. 127-128.





Fig. 226. N° 38. Vue générale.

39. Monument funéraire de Catherine Orlow-Sinoviev (1758-1781)

Localisation actuelle : Bras nord du transept, angle nord-ouest.

Emplacement ancien : A l'origine, chapelle de la Vierge, paroi sud ; déplacé en 1912 dans le bras nord du transept. Une dalle en calcaire hauterivien marque, dans la chapelle, l'emplacement de la tombe découverte dans le sous-sol en 1910.

Dimensions : Hauteur 149 cm, longueur 205 cm, largeur 113,5 cm.

Matériaux : *Sarcophage avec couvercle :* calcaire « marbre noir de Saint-Triphon », provenant de la région de Saint-Triphon (CH), plaques en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Éléments en relief : albâtre, origine non identifiable (Valais, CH ?), litage non identifiable. Cf. Annexe, faciès J.

Socle : brèche métamorphique calcaire alpine, région alpine non identifiée (Tessin, CH ?), sans litage particulier. Cf. Annexe, faciès H.

Technique : Taille, sculpture, polissage.

Polychromie : Lettres de l'épithaphe peintes en noir.

Inscription : CATHARINA / PRINCESSE ORLOW / NÉE SINOWIEW – LE XIX DÉCEMB : MDCCLVIII. / MORTE LE XXVII JUIN MDCCLXXXI.

Remarques : Inscription en français en capitales romaines.

Jalons biographiques : Catherine Orlow est dame de cour sous le règne de Catherine II de Russie. En 1777 elle épouse son cousin Grigori Grigoriévitch Orlow, ancien favori de la reine, promu duc du Saint Empire Romain par l'empereur François I^{er}. Le couple Orlow séjourne à Lausanne afin de soigner la tuberculose de la jeune femme ; elle y consulte le Dr Auguste Tissot qui ne pourra la sauver. Elle décède à l'âge de 23 ans.

Description : Ce monument se présente sous la forme d'un sarcophage avec couvercle, posé sur un socle quadrangulaire. Son corps est constitué de marbre noir de Saint-Triphon, alors que les bas-reliefs et les éléments décoratifs sont en albâtre.

Le sarcophage est porté fictivement par quatre pieds moulurés, formés sur les faces latérales du monument de deux volutes rentrantes se terminant en tête d'oiseau et que relie une baguette rectangulaire moulurée. La partie frontale du tombeau est délimitée par des éléments en saillie, faisant office de pilastres ; ils flanquent un bas-relief central portant l'épithaphe, inscrite sur un drap qui est tenu à ses extrémités par deux allégories féminines (la Bienfaisance et la Charité) ; sur chacun des deux « pilastres », figure une amphore (ou vase lacrymatoire). Cette composition est bordée, en bas et en haut, de corps moulurés, respectivement en doucine renversée et à frise d'oves. Bien que plus étroites, les faces latérales présentent un agencement similaire. La face gauche porte un bas-relief qui représente un héros désespéré en costume militaire romain ; appuyé sur un rocher, il pose son bras gauche sur une urne, sa main tenant une couronne de fleurs. Sur la face droite, le Génie de l'hymen, un angelot en pleurs, tient sa tête entre ses mains ; ses bras s'appuient sur son manteau, déposé sur une urne. Il foule aux pieds un flambeau éteint. A gauche de l'urne, on lit la signature « brandouin inv.^T ».

Le couvercle résulte du croisement d'un fronton triangulaire et d'un couvrement en berceau. Les quatre angles sont marqués par des quarts de voûte, faisant office d'acrotères. Au centre des frontons semi-circulaires, sur les côtés, se voient des couronnes de fleurs ; le fronton triangulaire de la partie frontale devait également en être frappé, mais l'élément décoratif a disparu.

Appréciation : Par le raffinement de son architecture et de son décor sculpté, le monument Orlow constitue, avec l'urne d'Henriette Canning (n° 47), le plus remarquable témoin de l'époque néoclassique à la cathédrale et la seule pièce en forme de sarcophage. Il est dû à plusieurs artistes : le peintre veveysan Michel-Vincent Brandoin (ou Brandouin) réalise le dessin du projet qu'exécutent le marbrier Jean-François Doret, de Vevey, et le sculpteur Jean-Baptiste Troy, dit le Lorrain.

Archives : Vevey, Musée historique, dessins de Brandoin ; Blavignac BPU, carton 10, « T. II Chap. I, Art. 1 », fol. 40 ; *Journal* 1910, fol. 100, 102-105 ; ACV, P Orloff 1 ; Relevés AAM 2004 n° 27 ; Rousset 2004 n° 27 ; Gentile/James 2005 n° 27 // ACV, Eb 71/47, fol. 270.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 325 ; Bissegger 1980, p. 106 ; MAH, VD IV, pp. 356, 414 ; Chessex 1985, pp. 212-214 ; Grandjean 1988, p. 511 // Bridel 1782, pp. 84-89 ; Morren 1970, pp. 332 et 585 ; *Destins de pierre*, pp. 103-116.

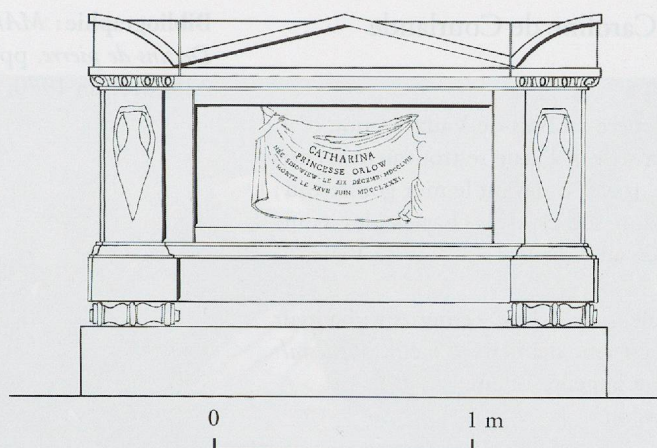


Fig. 227. N° 39. Relevé.
Face principale.

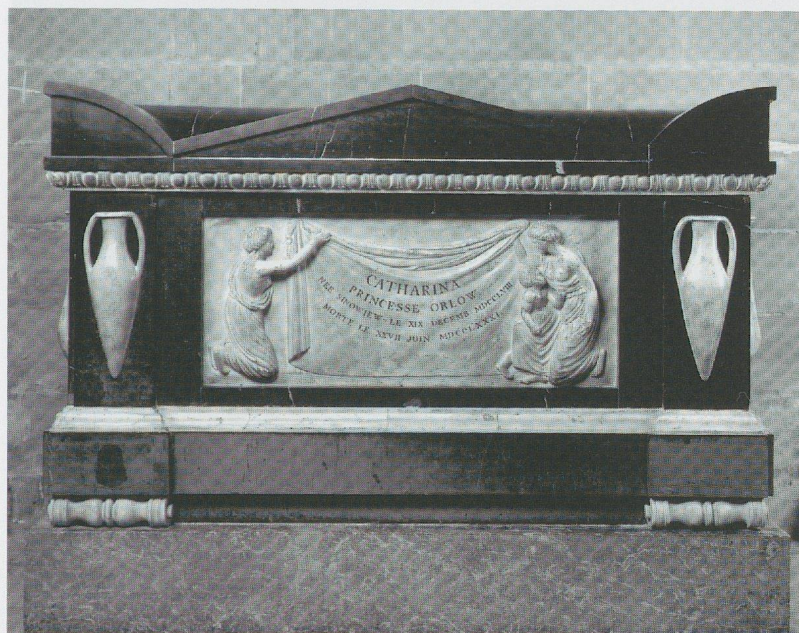


Fig. 228. Vue générale de la face principale.



Fig. 229. Vue générale de la face latérale droite ; à l'arrière-plan, vue partielle du monument Davel.

40. Urne funéraire de Caroline de Courlande (1748-1782)

Localisation actuelle : Cimetière du Bois-de-Vaux, section n° 4.

Emplacements anciens : La stèle et l'urne se trouvaient à l'origine dans le déambulatoire, travée c, devant le mur gouttereau ; déplacées vers 1940 en bordure sud-est de la chapelle des saints Innocents ; transfert en 1966 au cimetière du Bois-de-Vaux.

Dimensions : Hauteur totale, sans la base « enterrée » : hauteur 224 cm. *Urne* : hauteur 120 cm, diamètre 65 cm. *Piédestal* : hauteur 104 cm, longueur et largeur, 74 cm.

Technique : Sculpture, incision.

Inscription : *Urne* : CAROLINA : CURIÆ, ET SEMIGALLÆ, DUCISSA.

Piédestal : PIIS MANIBUS / CAROLINÆ / CURIÆ, ET SEMIGALLÆ / DUCISSÆ; / PRINCIPIIS WALDECCENSIS / SORORIS, / BONI OMNES / VIVENTEM AMABANT, VENERABANTUR : / MORTUAM LUGENT, DESIDERANT. / NAT : D : XIV. AUG : MDCCXLVIII. / DENAT : D : XVIII. AUG : MDCCLXXXII

Remarques : Inscription latine en capitales romaines régulière ; certaines lettres de l'inscription du piédestal portent des traces de couleur bleue. Le texte est divisé en trois blocs inégaux par deux filets incisés.

Jalons biographiques : Caroline, duchesse de Courlande (14.8.1748-18.8.1782), sœur du prince de Waldeck, décède à Lausanne en la campagne de Mon-Repos.

Description : Le monument se compose d'une urne posée sur un piédestal en marbre de Saint-Triphon. Celui-ci présente une corniche et une base moulurées. Sur chacune de ses faces, se trouve une table aux angles rentrants frappés de petits disques. L'une d'elles accueille l'inscription.

L'urne repose sur un socle de marbre blanc, simple et carré. Son pied, très court, se finit en gorge à profil semi-circulaire reposant sur un tore. Sa panse est lisse et libre de toute décoration, si ce n'est dans sa partie inférieure : entre deux frises d'entrelacs se développe l'inscription transcrite ci-dessus. La panse est séparée du col par un *ouroboros*, serpent ondulant qui se mord la queue, symbole d'éternité, et dont le corps forme latéralement des sortes de poignées. A la base du cou se remarque une succession de moulures ; la plus profonde d'entre elles (une gorge à profil semi-circulaire) accueille le serpent. Le col lui-même est décoré de canaux (cannelures torsées) ; le couvercle porte également des cannelures, droites ici. Il est séparé du col par un bandeau saillant orné des motifs de vagues.

Appréciation : Cette urne inaugure la série de trois autrefois abritée par la cathédrale. Elle marque une rupture avec les monuments plus anciens, par son détachement de la paroi et son caractère néoclassique affirmé.

Ce monument pourrait être l'œuvre de Michel-Vincent Brandoïn et de Jean-François Doret.

Archives : ACV, K IX 1217/ 55, Lettre de Vuillermet, 12.1.1912 ; ACV, ACaL, Kb-1966 et 1967, Correspondance // ACV, Eb 71/47, fol. 20v.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 324 ; MAH, VD IV, p. 413 ; *Destins de pierre*, pp. 117-120 ; // de Sévery 1911, 1, pp. 326-328 ; Morren 1970, pp. 317-319.



Fig. 230. N° 40. Vue générale au cimetière du Bois-de-Vaux, Lausanne.

41. Monument funéraire de Charlotte-Christiane de Walmoden-Gimborn (1740-1783)

Localisation actuelle : Cimetière du Bois-de-Vaux, secteur n° 17.

Emplacements anciens : A l'origine, monument adossé à la clôture du chœur, derrière la dalle à épitaphe insérée dans le sol; en 1827, déplacement de l'urne, du piédestal et de la dalle de fond contre la paroi septentrionale du bras nord du transept, avec maintien de la dalle à épitaphe à sa place; en 1966, transfert de l'urne au cimetière du Bois-de-Vaux: socle et dalle de fond sans doute évacués à cette occasion.

Dimensions : *Urne*: hauteur 150 cm, diamètre 77 cm.

Piédestal: hauteur plus de 64 cm (partiellement enterré), longueur et largeur 66 cm.

Technique : Taille, sculpture et incision.

Inscription : Selon Dubois, sur le piédestal disparu depuis lors: CONIVGI EXIMIAE / MATRI PISSIMAE / CONIVX ET LIBERI LVGENTES

Remarques : Inscription latine en capitales romaines régulières, visible sur d'anciennes photographies.

Jalons biographiques : Charlotte-Christiane de Walmoden-Gimborn (1.3.1740-21.7.1783) est la fille d'August Wilhelm de Wangenheim, grand maréchal de la cour de Hanovre. Elle épouse le comte Johann-Ludwig de Walmoden en 1766. Elle se rend à Lausanne à plusieurs reprises pour consulter le célèbre docteur Samuel-Auguste-David Tissot et décède dans cette ville. Selon l'inscription disparue, le monument a été érigé par son mari et ses enfants; inachevé, il est complété en 1820 à la demande d'un fils de la défunte.

Description : Reléguée au cimetière du Bois-de-Vaux, l'urne du monument Walmoden est aujourd'hui séparée de la dalle à épitaphe, qui subsiste dans la cathédrale (n° 42). Posée sur un socle récent en ciment, elle présente, au-dessus d'un pied mouluré, une panse ovoïde ornée de godrons à sa base. Latéralement, deux rubans sculptés en forme de nœuds font office d'anses. Au-dessus d'un col étroit, le couvercle mouluré est sommé d'un bouton.

Appréciation : D'une sobriété toute classique, cette urne dénote le goût de son temps par sa silhouette pesante, l'absence de séparation entre la panse et le col, ainsi que par les motifs de drapés remplaçant les anses. Il s'agit d'un bel objet néoclassique, dont la rigueur formelle accuse la fonction funéraire. Ce monument pourrait être l'œuvre de Michel-Vincent Brandoin et de Jean-François Doret.

Etat de conservation : En raison de son exposition aux intempéries, le calcaire a totalement perdu sa couleur blanche d'origine pour prendre une teinte grisâtre. On retrouve l'aspect premier dans les endroits recouverts par le lierre. De même, le poli de la surface est devenu rugueux. Le dégât le plus important concerne le pied: une fissure s'y voit sur tout son pourtour et le calcaire s'y effrite. Les nœuds qui servent d'anses présentent aussi des fissures.

Archives : ACV, K III 10/81, *Conseil d'Etat*, fol. 254, 20.6.1820; ACV, K IX 407/14, Dossier «Tombeau de la Comtesse de Vallmoden», 21.6.1820; ACV, K IX 1217/5, Dossier «Reconstruction de la flèche, 1827»; ACV, ACaL, Kb-1966 et 1967, Correspondance // ACV, Eb 71/ 47, fol 50v

Bibliographie : MAH, VD II, pp. 324-325; Dubois 1944, pp. 136-144; *Destins de pierre*, pp. 120-123; // Morren 1970, p. 586.



Fig. 231. N° 41. Vue générale au cimetière du Bois-de-Vaux, Lausanne.

42. Dalle funéraire de Charlotte-Christiane de Walmoden-Gimborn (1740-1783)

Localisation actuelle : Bras nord du transept, dallage au sol ; à son emplacement d'origine.

Dimensions : Largeur 183 cm, hauteur 299 cm.

Matériau : Calcaire « marbre noir de Saint-Triphon », provenant de la région de Saint-Triphon (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Technique : Taille, incision, polissage.

Inscription : CHARLOTTA CHRISTIANA / S: R: I:
COMES / DEWALLMODEN GIMBORN / STIRPE
GENEROSA / DEWAN GENHEIM ORIUNDA / E
DIUTURNO MORBO / UT REFICERETUR /
LAUSODUNUM CUM ADIISSET /
PRO VALETUDINE OPTATA / VITAM MELIOREM /
NACTA / MORTALES EXUVIAS HOC LOCO /
RELIQUIT / DUM / MENS IMMORTALIS /
IMMORTALIUM VIRTUTUM PRÆMIIS / FRUITUR /
NAT: HANNOVERÆ. D: I. MARTII. MDCCXL. /
DECESSIT XXI. IULII. MDCCCLXXXIII.

Remarques : Inscription latine en capitales romaines ; l'avant-dernière ligne manque mais son empreinte est visible.

Description : Cette dalle rectangulaire porte sobrement l'inscription ; son décor se réduit au filet de laiton doré qui la ceint (partiellement conservé) et à l'apprêt également doré des lettres.

Appréciation : Complément de l'urne actuellement reléguée au cimetière du Bois-de-Vaux (n° 41).

Archives : *Journal*, 26.12.1910, fol. 170 ; Rousset 2004 n° 29.

Bibliographie : MAH, VD II, pp. 324-325 ; Dubois 1944, pp. 136-144.



CHARLOTTA CHRISTIANA
S. R. I. COMES
DE WALLMODEN CIMBORN
STIRPE GENEROSA
DE WANGENHEIM ORIUNDA
E DISTURNO MORBO
UT REFICERETUR
LAUSODUNUM CUM ADISSET
PRO VALETUDINE OPTATA
VITAM MELIOREM

NACTA
MORTALES EXUVIAS HOC LOCO
RELIQUIT.
DUM
MENS IMMORTALIS
IMMORTALIUM VIRTUTUM PRÆMIIS
FRUITUR

NAT. HANNOVERÆ. D. I. MARTII. MDCCXL.
DECESSIT XXI. IULII. MDCCLXXXIII.

Fig. 232. N° 42. Dalle à épitaphe, vue générale.

43. Dalle commémorative de Robert Ellison († 1783)

Localisation actuelle : Chapelle des saints Innocents, paroi est ; à son emplacement d'origine sans doute.

Dimensions : Hauteur 118,5 cm, largeur 88,5 cm.

Matériau : Calcaire « marbre noir de Saint-Triphon », provenant de la région de Saint-Triphon (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Technique : Taille, incision, polissage.

Polychromie : Lettres dorées.

Inscription : To the Memory of / ROBERT ELLISON ESQ:^{re} / an / ENGLISHMAN, / of distinguished & superiour worth ; / who died at / *Lausanne* / in Sept:^r 1783. / & whose Remains are deposited / in the / *Burial - Ground of S^t Pierre* / This Stone was erected, as a testimony of Friendship. / by / MARIA CHAMPION DE CRESPIGNY / *Friendship calls for the drops of tender woe / And sanctifies the tear she bids to flow.*

Remarques : Inscription en anglais en capitales romaines, minuscules cursives et italiques.

Jalons biographiques : Robert Ellison était un gentilhomme anglais. Mort à Lausanne, il est enseveli au cimetière de Saint-Pierre. Sa veuve, Marie Champion de Crespigny, fait ériger cette dalle dans la cathédrale.

Description : Simple dalle rectangulaire; absence de toute ornementation, celle-ci étant compensée par la variété des caractères employés.

Appréciation : Sans aucun doute la dalle funéraire la plus sobre de la cathédrale.

Archives : Rousset 2004 n° 33 // ACV, Eb 71/47, fol. 52v ; ACV, P Ritter 715 (Marie Champion de Crespigny).

Bibliographie : MAH, VD II, p. 324.

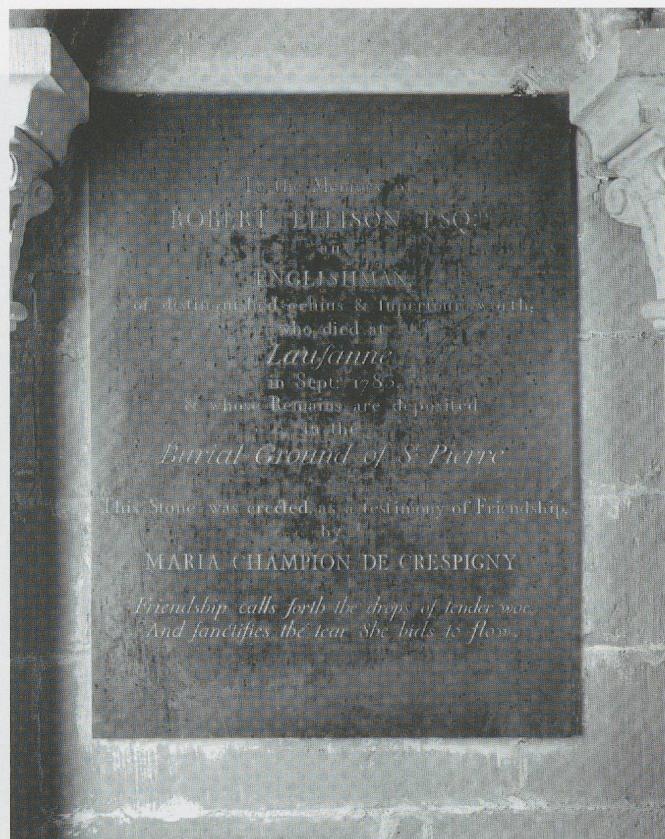


Fig. 233. N° 43. Vue générale.

44. Dalle commémorative de Guillaume Legge (†1784)

Localisation actuelle: Chapelle des saints Innocents, paroi est ; à son emplacement d'origine sans doute.

Dimensions: Hauteur 130 cm, largeur 73,5 cm.

Matériau: Calcaire « marbre noir de Saint-Triphon », provenant de la région de Saint-Triphon (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Technique: Taille, incision, polissage.

Inscription: IN MEMORIAM / GULIELMI LEGGE ANGLI, / GULIELMI COMITIS DE DARTMOUTH / FILII NATU SECUNDI / GEORGII WALLIAE PRINCIPIS E CAMERARIIS / QUI / IN HAC URBE / OB PECTORIS LENTE TABESCENTIS INIURIAM / ALIQUAMDIU MORATUS / AD SEDES ÆTERNAS / HINC, IUBENTE DEO / TANDEM EVASIT / DIE VIGESIMO OCTOBRIS ANNO DOMINI / MDCCLXXXIV

Remarques: Inscription latine en capitales romaines ; dans un grand nombre de lettres, on peut encore percevoir une couche de fond blanche.

Jalons biographiques: Guillaume Legge (1756-20.10.1784) est le second fils de Guillaume, 2^e comte de Dartmouth. Il occupe la fonction de chambellan auprès du prince de Galles, Georges. Il meurt à Lausanne à l'âge de 28 ans et est enseveli au « cimetière de la Cité sous les cloîtres. »

Description: Dalle rectangulaire polie, sans décor.

Appréciation: La qualité d'incision de l'inscription est à relever.

Archives: ACV, K III 10/76, *Conseil d'Etat*, 21 et 26.9.1818, fol. 429 et 460 ; ACV, K IX 407/9, Dossier « Lausanne, cathédrale, chœur, pierres sépulcrales, réparations, compte », 3.10.1818 ; Rousset 2004 n° 30 // ACV, Eb 71/47, fol. 80v.

Bibliographie: MAH, VD II, p. 324 // *Dictionary of national biography*, 1909, 11, pp. 888-889.



Fig. 234. N° 44. Vue générale.

45. Dalle commémorative de Guillaume Calderwood (†1787)

Localisation actuelle : Chapelle des saints Innocents, paroi est ; à son emplacement d'origine sans doute.

Dimensions : Hauteur 66 cm, largeur 87 cm.

Matériau : Calcaire « marbre noir de Saint-Triphon, provenant de la région de Saint-Triphon (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Technique : Taille, incision, polissage.

Inscription : A LA MEMOIRE / DE GUILLAUME CALDERWOOD / ECOSSAIS, LIEUTENANT COLONEL / DU PREMIER REGIMENT DES / GARDES DE CORPS DE SA MAJESTÉ / BRITANIQUE : MORT A LAUSANNE / LE II. JUILLET. MDCCLXXXVII / AGÉ DE XLII. ANS

Jalons biographiques : Guillaume Calderwood, écossais, est lieutenant-colonel du 1^{er} régiment des Gardes du corps du roi d'Angleterre ; il meurt à Lausanne le 11 juillet 1787 et est inhumé au cimetière de Saint-Pierre.

Remarques : Inscription en français en capitales romaines régulières.

Description : La dalle rectangulaire comporte une table en creux qui porte l'inscription. Les deux angles supérieurs de cette dernière sont rentrants et frappés de deux rosettes. La partie inférieure a été évidée de manière à pouvoir y insérer le monument de James S. Durham Calderwood.

Appréciation : Comme plusieurs autres monuments de la fin du XVIII^e siècle, la dalle dédiée au colonel Calderwood se distingue surtout par sa sobriété et l'usage « parlant » du marbre noir de Saint-Triphon, dont la rigueur sied bien au deuil.

Archives : Rousset 2004 n° 31 // ACV, Eb 71/47, fol. 147 ; ACV, P Ritter 714.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 324.

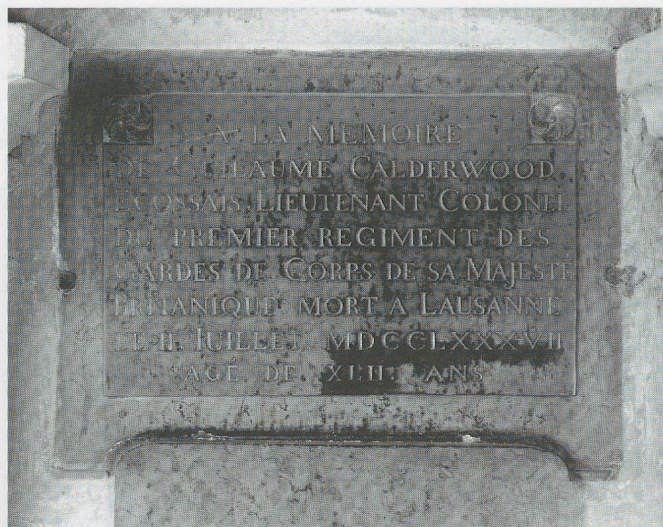


Fig. 235. N° 45. Vue générale.

46. Dalle commémorative de James S. Durham Calderwood (†1818), 1825

Localisation actuelle : Chapelle des saints Innocents, paroi est ; à son emplacement d'origine sans doute.

Dimensions : Hauteur 125 cm, largeur 82 cm.

Matériau : Calcaire « marbre noir de Saint-Triphon, provenant de la région de Saint-Triphon (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Technique : Taille, incision.

Inscription : TO THE / MEMORY / OF / JAMES S. DURHAM CALDERWOOD ESQRE / OF / POLTON MIDLOTHIAN / SCOTLAND, / LIEUTENANT OF THE 12TH REG(IMEN)T. OF / BRITISH ROYAL LANCERS ; / WHO / AFTER PASSING SEVEN YEARS OF HIS SHORT LIFE IN ACTIVE SERVICE, / DIED AT LAUSANNE / SEPTEMBER 30TH. 1818. / AGED 24 YEARS. / THIS MONUMENT IS ERECTED BY / HIS AFFECTIONNATE BROTHER.

Remarques : Inscription latine en capitales romaines ; lettres dorées. Certains mots sont mis en évidence par des caractères plus grands. Quelques maladroresses (la barre d'un H manque).

Jalons biographiques : Ecossois, lieutenant du 12^e régiment des Royal Lancers, James Calderwood meurt à Lausanne le 30 septembre 1818 et est inhumé au cimetière du Calvaire. Son frère Thomas lui fait élever cette épitaphe en marque d'affection en 1825.

Description : Ce monument est situé, à la demande du commanditaire, à proximité immédiate de celui de Guillaume Calderwood (n° 45), soit juste au-dessous de cette dalle dont il chevauche la partie inférieure. Il se compose d'un socle à corps de moulures en doucine renversée que surmonte une dalle rectangulaire aux angles supérieurs arrondis.

Appréciation : Cet ouvrage se distingue par la sobriété de sa composition, qui n'est cependant pas sans raffinement (moulures, dorure). Cette dalle est de peu postérieure au monument Canning (n° 47), posé en 1823, et précède la dernière pierre commémorative d'une personne à la cathédrale, celle du major Davel (n° 48), de près de quinze ans.

Archives : ACV, K III 10/96, *Conseil d'Etat*, 28.9.1825, fol. 407 et 4.10.1825, fol. 440 ; Rousset 2004 n° 32 // ACV, Eb 71/50, fol. 122.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 324.

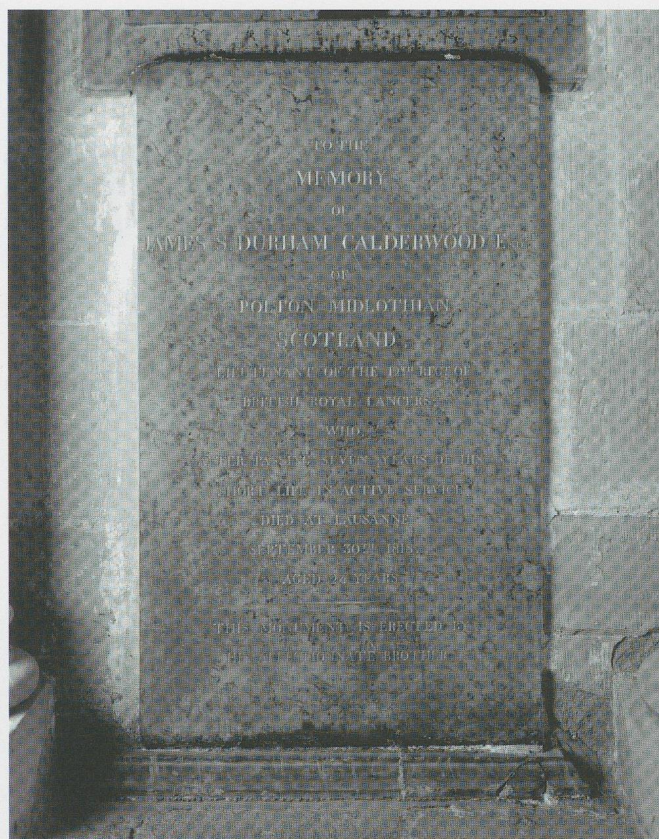


Fig. 236. N° 46. Vue générale.

47. Monument funéraire d'Henriette Canning (1791-1817), 1823

Localisation actuelle : Vestibule, arcade au sud.

Emplacement ancien : A l'origine, érigé dans la chapelle des saints Innocents (sur des gradins réalisés par Henri Perregaux) ; déplacé en 1967 au cimetière du Bois-de-Vaux, rapatrié deux ans plus tard dans le vestibule, côté sud.

Dimensions : Hauteur 304,5 cm, largeur 163 cm, profondeur 118,5 cm.

Matériaux : *Monument :* Marbre de Carrare, provenant de la région de Carrare (I), litage non identifiable. Cf. Annexe, faciès I.

Dalle à épitaphe : calcaire « marbre noir de Saint-Triphon, provenant de la région de Saint-Triphon (CH), taille en délit. Cf. Annexe, faciès C.

Technique : Sculpture.

Inscription : *Socle :* HENRICETTÆ, / CONJUGI
DULCISSIMÆ, / QUAM, INDOLE AC FORMĀ
PARITER AMABILEM, / FLORENTIEM JUVENTUTE,
QUANTUMQUE LICET MORTALIBUS, FELICEM, /
NEC IDEÒ MINUS CÆLO MATURAM, SI QUID
INOCENTIA POSSIT, ET INGENUA. ERGA DEUM
PIETAS, / CONTRACTĀ PUERPERIO FEBRE, / MORS, -
EHEU ! UNDECIMO POST CONNUBIA MENSE, -
SUCCIDIT, / HOC IN LOCO, / UBI CHARA OSSA
SANCTÈ QUIESCUNT, / AMORIS SIMUL ET LUCTŪS
MONUMENTUM STATUIT / STRATFORD CANNING,
/ LEGATUS APUD HELVETIS BRITANNICUS,

Dalle : HARRIET CANNING / NEE RAIKES / DECEDEE
LE 17 JUIN 1817

Remarques : Inscription latine en capitales romaines régulières ; lettres en laiton ; un *i* manque.

Jalons biographiques : Anglaise, Henriette Canning est l'épouse de Stratford Canning, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Georges, prince-régent d'Angleterre, auprès des cantons suisses. Elle meurt en couches à Lausanne. La notoriété de son mari lui vaut le privilège d'être ensevelie dans la cathédrale, malgré l'interdiction d'inhumer dans les églises promulguée en 1804.

Description : Le monument se compose d'un socle carré à inscription, reposant sur un marchepied de marbre noir, d'un cippe à bas-relief posé sur un autre socle carré, puis, coiffant le tout, d'une urne couverte. La dalle à épitaphe est actuellement posée derrière lui.

Le cippe rappelle un autel antique, délimité par un socle mouluré à décor de rais de cœur et un abaque à motif végétal. Il comporte une guirlande florale dans sa partie inférieure, et une frise figurative en bas-relief, à l'antique. Elle montre deux groupes de personnages pleurant la défunte : des femmes affligées, des enfants et des muses entourent ainsi Apollon, qui tient une torche dirigée vers le sol.

L'urne reproduit la forme d'un cratère à volutes, orné de bas-reliefs. Sa panse, entièrement sculptée, est divisée en deux registres par un *ouroboros* (serpent se mordant la queue). Au registre inférieur, entièrement couvert de motifs végétaux, se

distinguent des feuillages, partiellement en moyen relief, desquels émergent des palmettes. Le registre supérieur présente, de profil, la tête d'une femme à cheveux bouclés et coiffée d'un voile drapé en capuche, dans lequel on a vu le portrait de la défunte. A l'opposé est figuré un petit papillon en vol. Des motifs floraux stylisés, d'esprit néogrec, encadrent les anses. Enfin, le couvercle, couronné par un bourgeon entouré de feuilles d'acanthé, présente des motifs végétaux stylisés et des palmettes.

Appréciation : Cette œuvre néoclassique clôt la série des monuments funéraires dans la cathédrale. Elle frappe par sa morphologie antiquisante ainsi que par la qualité de son exécution et de son matériau. Œuvre importée de Florence, due au sculpteur Lorenzo Bartolini, elle introduit à Lausanne une version du néoclassicisme d'un raffinement alors peu commun dans la région. Si elle fut réalisée en 1818-1819 déjà, elle ne fut mise en place dans la cathédrale qu'en 1823, sous la direction de l'architecte Henri Perregaux.

Archives ACV, K III 10/72, Conseil d'Etat, 19.6.1817, fol. 459 ; id., 12.6.1818, fol. 547 ; id., 16.9.1819, fol. 248 ; ACV, K IX 407/25, Dossier « Tombe de Mme Canning 26.3.1823 » ; ACV, K XV a 5/9, Département militaire, 15.3.1823, fol. 371 et 26 3.1823, fol. 381 ; ACV, ACaL, Kb-1967, Correspondance ; Rousset 2004 n° 25 // ACV, Eb 71/ 50, fol. 72

Bibliographie : MAH, VD II, p. 323 ; MAH, VD IV, pp. 414-415 ; *Destins de pierre*, pp. 125-132 ; // DHS 2004, 3 p. 7.

Cf. planche 6



Fig. 237. N° 47. Vue générale.



Fig. 239. Détail du cippe: deux figures féminines, l'une arrangeant un cep de vigne autour d'un palmier, et l'autre accompagnée de deux enfants, images de l'amour maternel, de la fécondité et de la fertilité.



Fig. 238. Détail de l'urne, vue sur l'anse.

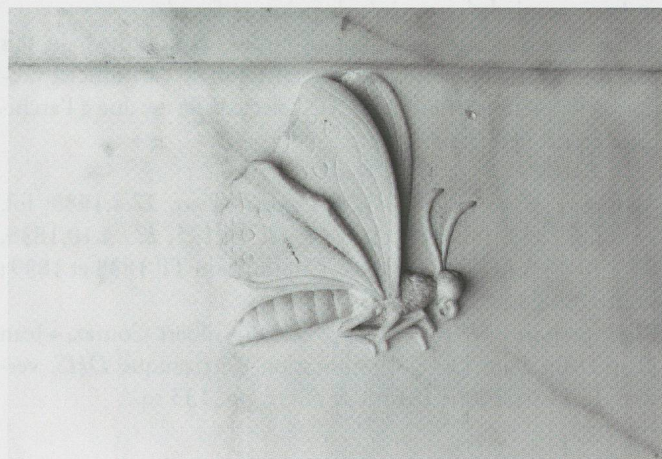


Fig. 240. Détail de l'urne: papillon symbolisant peut-être l'envol de l'âme de la défunte au Paradis.

48. Dalle commémorative de Jean Daniel Abraham Davel (1670-1723), 1839

Localisation actuelle : Bras nord du transept, paroi ouest.

Emplacement ancien : Bras nord du transept, paroi nord jusque dans les années 1980.

Dimensions : Hauteur 109,5 cm, largeur 120 cm.

Matériau : Calcaire comblanchien, provenant vraisemblablement de Bourgogne (F), taille en délit. Cf. Annexe, faciès G.

Technique : Taille, incision.

Polychromie : Lettres traitées en rouge.

Inscription : A LA MÉMOIRE / DU MAJOR J^N. D^L. A^{BM}.
DAVEL / MORT SUR L'ECHAFAUD EN 1723, LE 24
AVRIL / MARTYR / DES DROITS ET DE LA LIBERTÉ
DU PEUPLE VAUDOIS / LE VOEU DE L'ASSEMBLÉE
PROVISOIRE DE 1798 / LA GÉNÉROSITÉ DE
FRÉDÉRIC CÉSAR DE LA HARPE /
LA RECONNAISSANCE DU CANTON DE VAUD /
ONT CONSACRÉ CE MONUMENT / ÉRIGÉ / L'AN
1839, AU MOIS D'AVRIL, LE 24^{ME}. JOUR / A DIEU
SEUL HONNEUR ET GLOIRE !

Jalons biographiques : Jean Daniel Abraham Davel (1670-1723) est notaire baillival et commissaire arpenteur. En 1692, il entre au service étranger, d'abord pour le roi d'Angleterre, puis pour celui de France. Il participe à la bataille de Villmergen et devient grand-major pour les Bernois. Porte-parole du mécontentement latent qui anime les Vaudois vis-à-vis de leur souverain, il fomenta une révolte en 1723; arrêté par les Bernois, il sera décapité à Vidy. Davel devient le symbole de la liberté retrouvée à la Révolution (1798), grâce à Frédéric-César de La Harpe et à Juste Olivier.

Remarques : Inscription en français en capitales romaines régulières; caractères de grandeurs diverses; texte divisé en trois blocs séparés par des filets incisés.

Description : La dalle commémorant le martyr patriotique du Major Davel se présente comme un cadre oblong surmonté d'une corniche moulurée, d'esprit néoclassique. Ce cadre est animé par quatre oreillons (ou demi-crossettes), pendants dans la partie inférieure, latéraux aux angles supérieurs. L'inscription, en lettres capitales, est avivée de peinture foncée.

Appréciation : Cette pièce, la plus tardive de la cathédrale, fait part d'une esthétique sobre, caractéristique de l'art officiel vaudois de la première moitié du XIX^e siècle. Elle est due à l'architecte Henri Perregaux.

Archives : ACV, K III 10/124, *Conseil d'Etat*, 27.4.1838, fol. 235, 6.6.1838, fol. 349; ACV, K III 10/125, *id.*, 3.10.1838, fol. 130-131; ACV, K IX 1002, Commission TP 1838 et 1839; Rousset 2004 n° 26.

Bibliographie : MAH, VD II, p. 325 // Gilbert Coutaz, « Jean Daniel Abraham Davel », publication électronique DHS, version du 11.01.2006; *Destins de pierre*, pp. 133 sq.

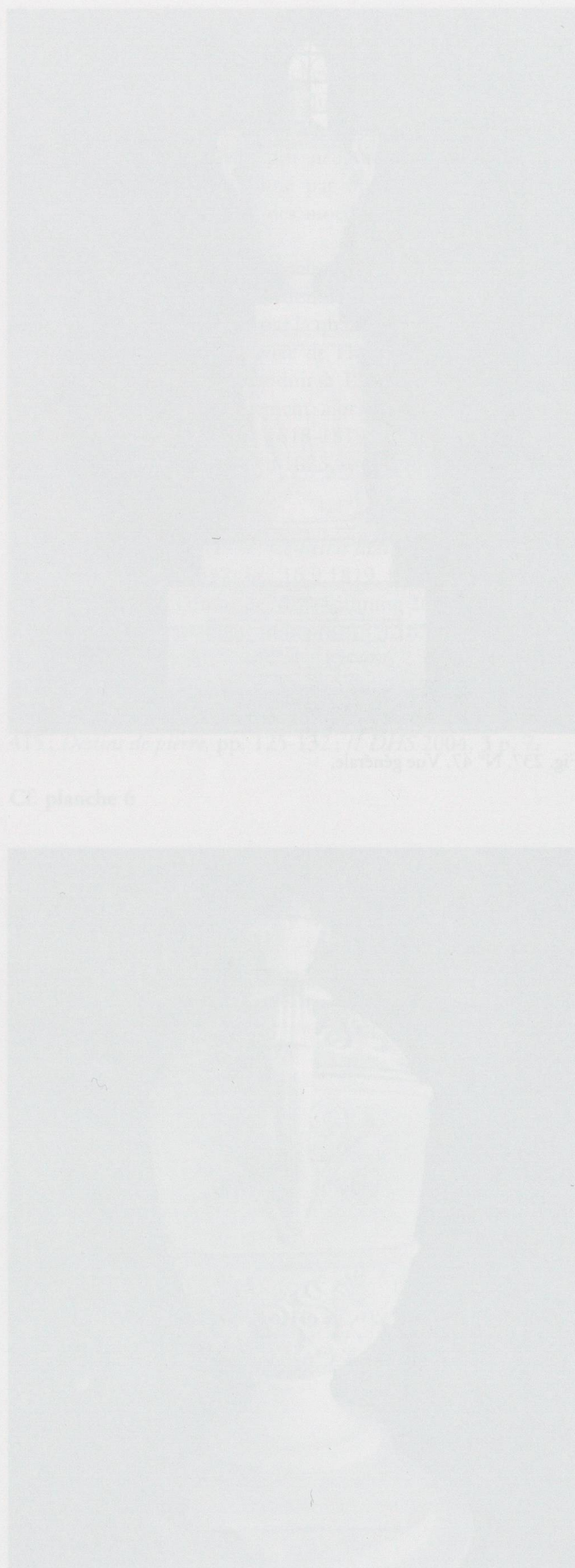




Fig. 241. N° 48. Vue générale.

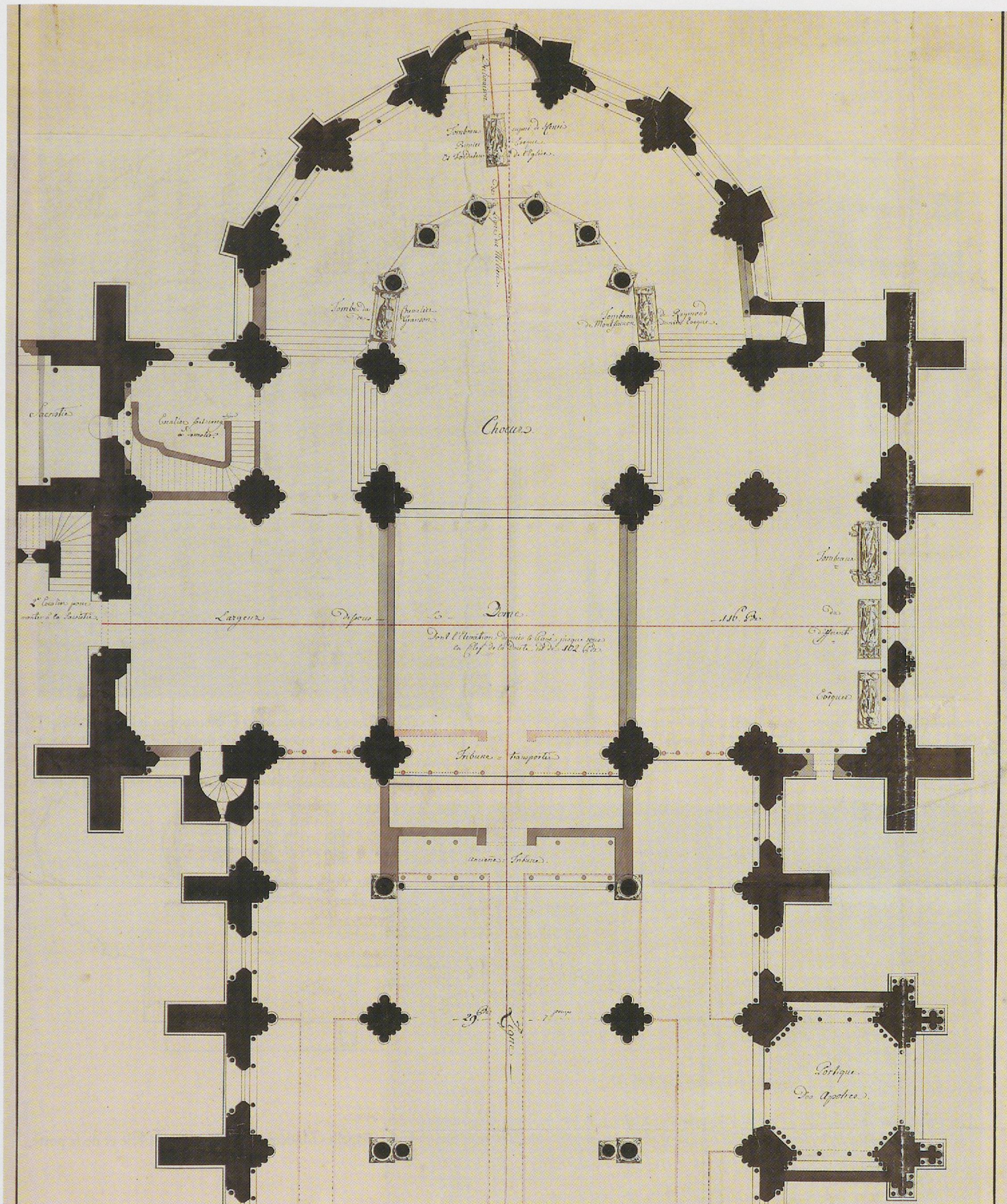


Planche 1 : Erasmе Ritter. *Plan général de l'Eglise Cathédrale de Lausanne, appartenente à Leurs Excellences de Berne*, encre, 1763. Détail des parties orientales.



Planche 2. Plan général des vestiges de l'époque romaine à la fin de l'époque gothique.

Au nord de la cathédrale, le cloître et le bâtiment capitulaire, avec la localisation de quelques chapelles fondées du XIII^e au XV^e siècle et de la porte Sainte-Dominique, attestée depuis 1330.

- A Chapelle Saint-Blaise
- B Ancienne salle capitulaire, devenue chapelle Saint-Barthélemy
- C Chapelle de l'Eucharistie, devenue chapelle de Loys
- D Chapelle des saints Philippe et Jacques, devenue chapelle Montherand
- E Porte Sainte-Dominique.

AAM s.a., 2006.

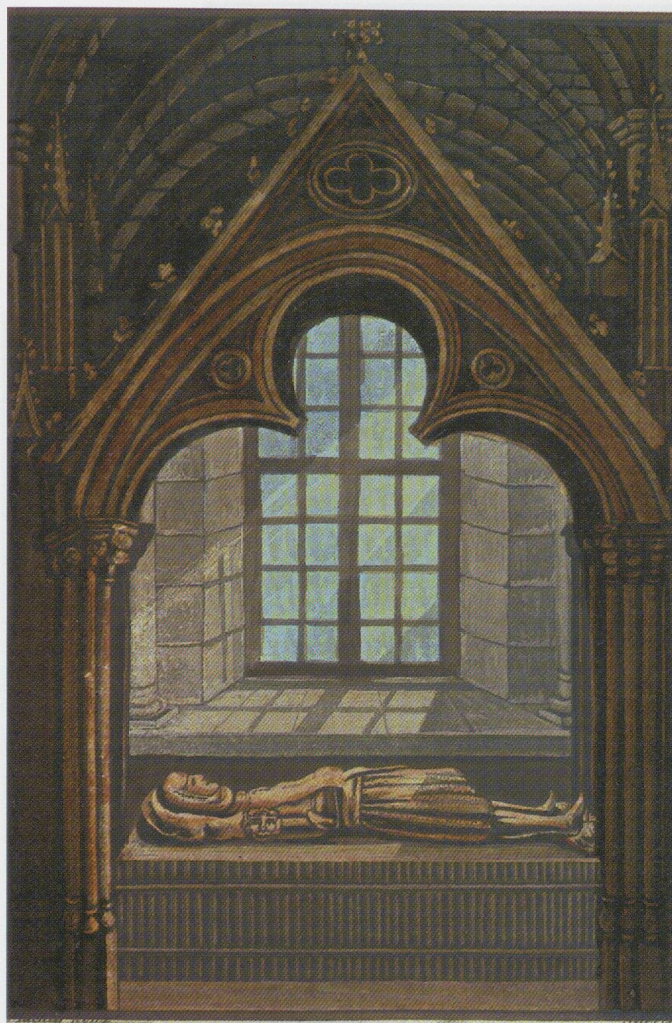


Planche 3.a. « Le monument d'Otto de Granson à Lausanne » (n° 5), dessiné par Johann Jakob Speerli, peint par Johann Friedrich (?) Maehly, aquatinte aquarellée publiée à Bâle vers 1850. Image pittoresque présentant le gisant sur un socle fantaisiste en rondins.

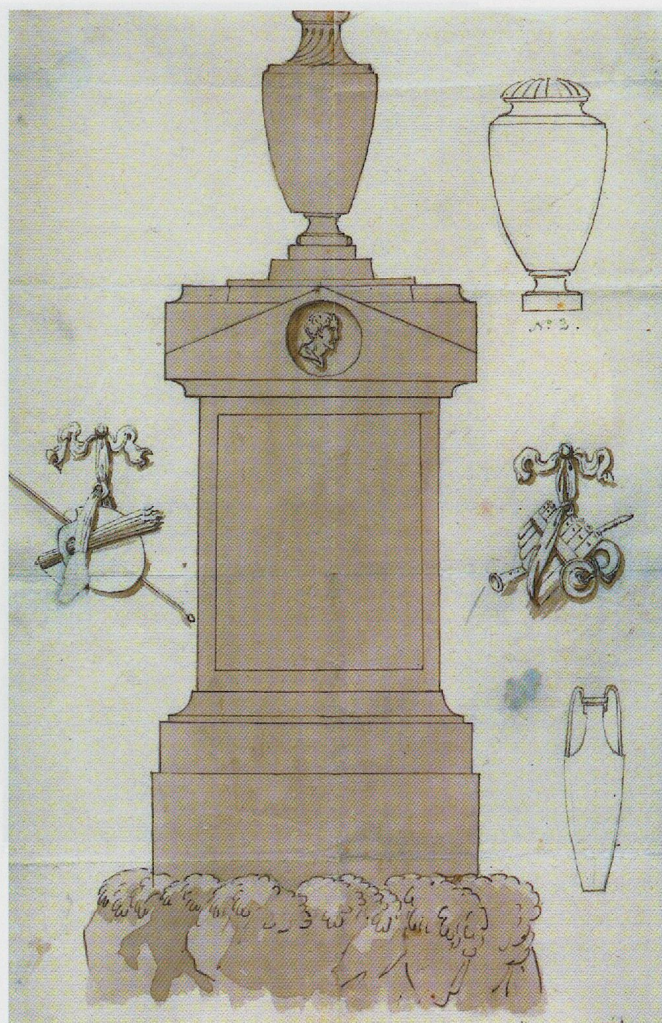


Planche 3.c. Michel-Vincent Brandoin, projet pour le monument commémoratif de Salomon Gessner, présenté au concours de 1789, encre et lavis.

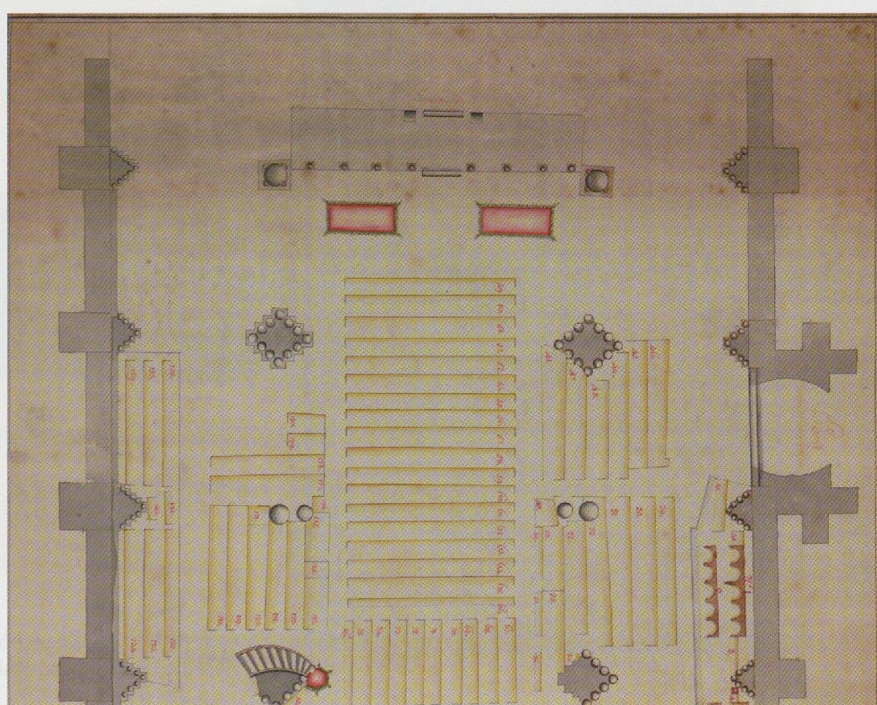


Planche 3.b. Plan du Grand Temple, encre et aquarelle, copié en août 1768. Détail de la nef. A noter les deux tables de communion (en rouge) disposées parallèlement au jubé.



Planche 4.a. Mitre d'Amédée de Hauterives, XI^e et XII^e siècles.

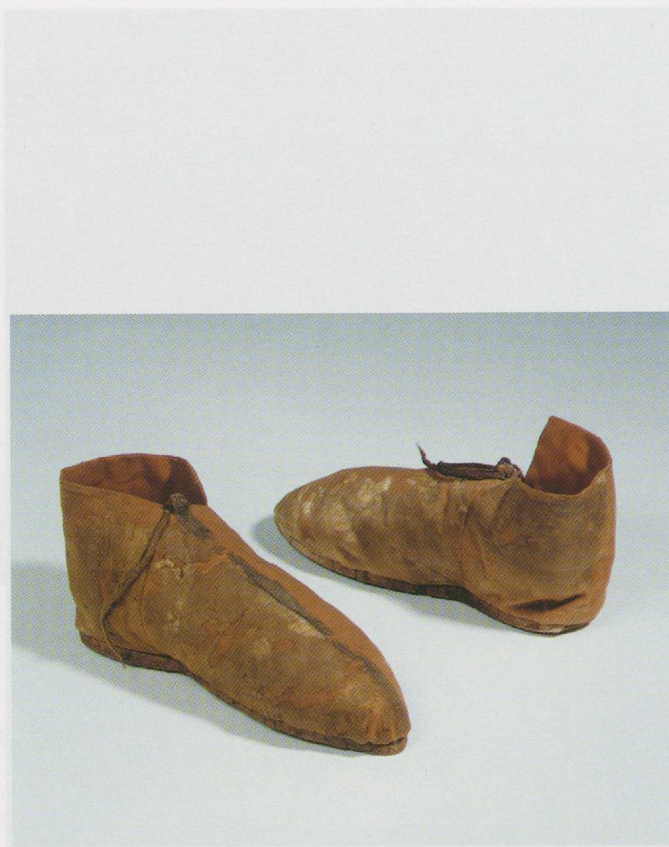


Planche 4.b. Chaussures épiscopales d'un évêque inconnu, XIV^e siècle.



Planche 4.c. Rubans découverts en 1909 dans la tombe n° 23, XVIII^e siècle.



Planche 5.a. Chaussures dites de l'évêque Roger de Vico Pisano († 1220), 2^e 1/2 XVIII^e siècle.
Reconstitution en papier de l'exemplaire A. Il s'agit une chaussure à fond rouge et décors dorés, parsemée de perles en pâte de verre.
Marquita Volken, Gentle Craft, Lausanne, 2004.

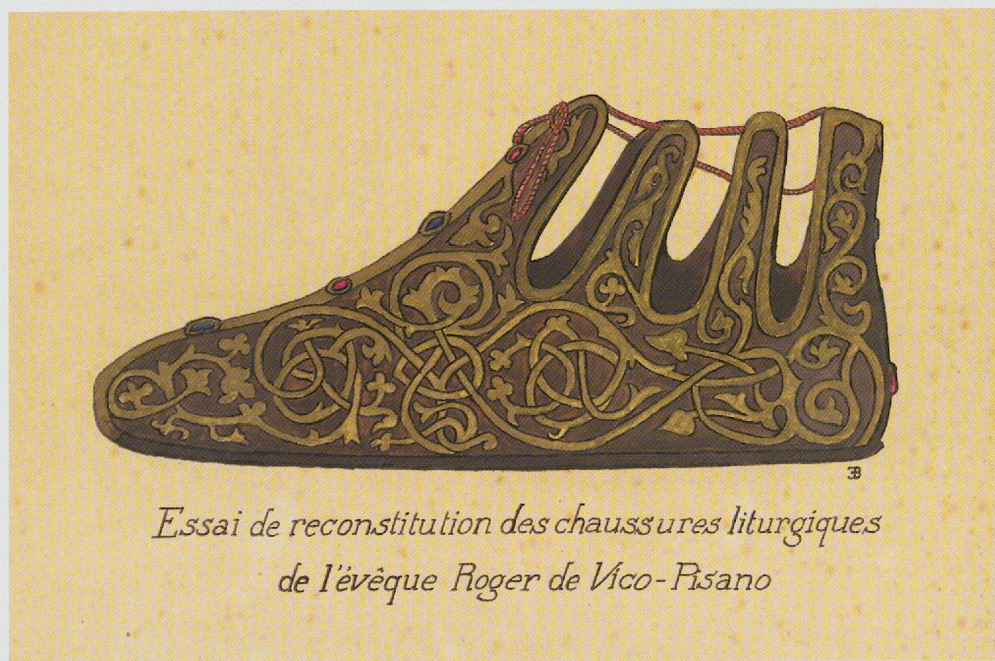


Planche 5.b. Restitution proposée par Eugène Bach, aquarelle, vers 1940.
Cette version est plus proche du dessin publié au XIX^e siècle par Rohault de Fleury que de la reconstitution actuelle.



Planche 6. Joseph (?) Volmar, le monument Canning (n° 47) dans la chapelle des saints Innocents, aquarelle, vers 1830.

N-D. DE LALISANNE.

PL.



TOMBEAU DE NOB. DAME WIDENBACH ET DE SES FILLES.

Planche 7. Jean-Daniel Blavignac, « TOMBEAU DE NOB. DAME WIDENBACH ET DE SES FILLES » (n° 26), encre et lavis, peu avant 1850. Sur la base de l'épithaphe, assez obscure, Blavignac en déduit que les filles de Mme Widenbach furent également ensevelies dans la tombe. Ni le texte, ni les études généalogiques ne permettent de confirmer cette filiation.



Planche 8. Monument funéraire de Jeanne-Marie Stürler (1673-1730) (n° 30), avec ses vestiges importants de polychromie. Etat actuel.